

**PARGESA SA**

**Rapport annuel 2020**

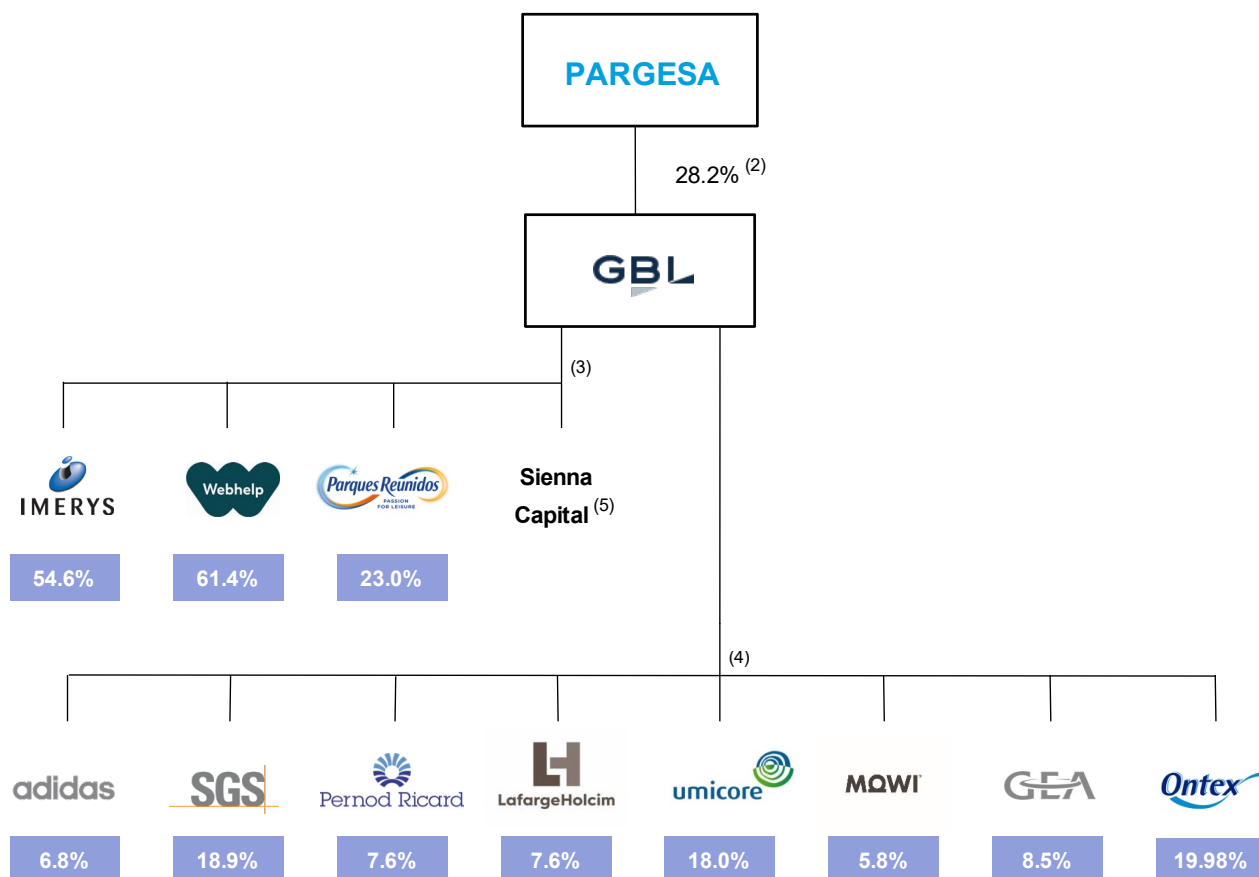


# SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	3
Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2020	3
Données clés	3
Introduction – Le Groupe Pargesa	4
Faits marquants de l'exercice 2020 et subséquents	5
Résultats consolidés de l'exercice 2020 - Présentation simplifiée IFRS	8
Perspectives pour l'exercice 2021	9
Actif net réévalué	10
COMPTES CONSOLIDES	11
COMPTES STATUTAIRES	88
LEXIQUE DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE	97

# RAPPORT D'ACTIVITE

## Organigramme économique du Groupe Pargesa au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup>



(1) L'organigramme reprend les sociétés opérationnelles du portefeuille et Sienna Capital. Le pourcentage représente le pourcentage de détention total (pourcentage en capital) selon la définition figurant dans le lexique qui se trouve à la fin de ce Rapport annuel.

(2) 43.2% en droits de vote.

(3) Imerys, Webhelp, Parques Reunidos et Sienna Capital sont des sociétés intégrées globalement ou mises en équivalence.

(4) adidas, SGS, Pernod Ricard, LafargeHolcim, Umicore, Mowi, GEA et Ontex sont des sociétés non consolidées.

(5) Regroupe des participations dans des fonds d'investissement alternatifs, ainsi que des investissements directs et co-investissements dans le private equity.

### Données clés

CHF millions	2020	2019
Fonds propres consolidés, part de Groupe	5'947	10'798
Fonds propres consolidés, 100%	22'173	23'215
Total de l'actif du bilan	33'012	34'164
Résultat net consolidé, part du Groupe	207	391
Résultat net consolidé, 100%	449	842
Actif net réévalué	6'163	6'137 <sup>(6)</sup>

(6) Donnée pro forma sur une base comparable suite à l'offre publique d'échange / fusion réalisée durant l'année 2020 (voir page 5).

## Introduction – Le Groupe Pargesa

Pargesa SA ("Pargesa"), anciennement Parjointco Switzerland SA <sup>(1)</sup>, est une filiale à 100% de Parjointco SA, une société holding d'investissement de droit belge créée en 1990 par le groupe canadien Power Corporation (contrôlée par la famille Desmarais) et le groupe belge Frère. En vertu de l'accord initial signé en 1990 entre les deux groupes familiaux, Parjointco SA est contrôlée par les deux groupes familiaux agissant conjointement et de manière égale. L'accord initial a été prolongé pour la dernière fois en 2012 jusqu'au 31 décembre 2029, avec une possibilité de reconduction.

Au 31 décembre 2020, Pargesa détenait 28.2% du capital-actions et 43.2% des droits de vote de Groupe Bruxelles Lambert ("GBL"), qui est une société à portefeuille reconnue, cotée en bourse (Euronext Bruxelles) depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 20 milliards et une capitalisation boursière de EUR 13 milliards à fin 2020. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionariale familiale lui apportant stabilité et soutien. GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé. GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par un dividende durable et la croissance de son actif net réévalué.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille du Groupe, soit une valeur de CHF 6.5 milliards en part de Pargesa, était investi dans trois types d'actifs différents par l'intermédiaire de GBL. Le portefeuille du Groupe était ainsi principalement composé de 9 participations cotées, de 2 participations non cotées et de Sienna Capital, filiale à 100% de GBL, qui regroupe les participations dans des fonds d'investissement alternatifs (fonds de private equity, fonds de dettes et fonds thématiques), ainsi que des investissements directs et co-investissements dans le private equity.

Le Groupe a comme objectif de ne pas exposer celui-ci à un niveau d'endettement élevé dans le respect du maintien d'une structure financière saine au niveau des sociétés holdings du Groupe. Ainsi, au 31 décembre 2020, l'endettement net direct de Pargesa s'élevait à CHF 93 millions, à comparer à la valeur de son portefeuille de CHF 6.5 milliards, tandis que celui de GBL était de EUR 1'563 millions comparé à la valeur de leur portefeuille de EUR 21.3 milliards.

Afin de compléter l'information financière obligatoire issue des normes IFRS, Pargesa utilise des données financières nommées Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP), qui sont définis dans un lexique à la fin de ce Rapport annuel. La définition des IAP doit permettre aux lecteurs des états financiers d'en comprendre la composition et de faire le lien avec les états financiers IFRS.

<sup>(1)</sup> Par décision de l'Assemblée générale du 15 février 2021, la Société a été renommée en Pargesa SA. Le changement de raison sociale est effectif à compter de son inscription au Registre du commerce du canton de Genève.

## Faits marquants de l'exercice 2020 et subséquents

### Offre publique d'échange / Fusion:

L'exercice 2020 a été marqué pour le Groupe Pargesa par l'opération de réorganisation initiée il y a environ un an. Le 11 mars 2020, Parjointco NV (actionnaire de contrôle de Pargesa Holding SA et devenue entre-temps Parjointco SA) a annoncé le lancement d'une offre publique d'échange des actions au porteur de la société Pargesa Holding SA contre des actions GBL. Cette opération, proposée à des termes financiers attractifs, était destinée à simplifier la structure du Groupe et, également permettre, de créer de la valeur pour l'ensemble des actionnaires.

L'exécution de l'offre publique d'échange s'est achevée le 6 juillet 2020. A cette date, Parjointco Switzerland SA (devenue entre-temps Pargesa SA), filiale à 100% de Parjointco SA et créée en 2020 pour réaliser l'offre publique d'échange, détenait 97% du capital et 99% des droits de vote de Pargesa Holding SA.

Suite à l'aboutissement de l'offre, les Conseils d'administration de Pargesa Holding SA et de Parjointco Switzerland SA ont décidé, le 30 juillet 2020, de conclure un contrat de fusion pour fusionner Pargesa Holding SA, en tant qu'entité transférante, avec Parjointco Switzerland SA, en tant qu'entité survivante.

La fusion, qui a été soumise au vote des actionnaires de Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA lors d'Assemblées générales extraordinaires, respectivement le 30 juillet 2020 et le 4 septembre 2020, a été approuvée sans opposition.

L'exécution de la fusion, suivi de la décotation des actions au porteur Pargesa Holding SA du SIX Swiss Exchange, ont été réalisées fin novembre 2020. Dans le cadre de la fusion, il a été remis aux actionnaires restants de Pargesa Holding SA un dédommagement d'une valeur essentiellement équivalente au rapport d'échange offert par Parjointco Switzerland SA durant l'offre publique d'échange. Ce dédommagement est intervenu fin novembre 2020 sous la forme de remise d'actions GBL.

Suite à cette opération, Pargesa SA est entièrement en mains privées. Pargesa SA conserve un emprunt obligataire coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange.

En février 2021, Parjointco Switzerland SA a été renommée Pargesa SA, le changement de raison sociale étant effectif à compter de son inscription au Registre du commerce du canton de Genève.

### Répercussions de l'offre publique d'échange / de la fusion sur la détention en GBL:

- Lors d'une assemblée générale extraordinaire le 28 avril 2020, les actionnaires de GBL ont approuvé l'introduction des droits de vote double.
- En 2020, dans le cadre de l'offre publique d'échange / de la fusion, le Groupe a remis un total de 35.1 millions d'actions GBL à des actionnaires de Pargesa Holding SA en échange de leurs actions au porteur Pargesa Holding SA. Ces remises d'actions, en application des normes comptables IFRS, n'impactent pas le résultat, que ce soit lors des échanges d'actions GBL (33.0 millions d'actions GBL) contre Pargesa Holding SA en juin et juillet 2020 ainsi que lors de la remise d'actions GBL (2.1 millions d'actions GBL) à l'occasion du versement du dédommagement fin novembre 2020, suite à la fusion.
- A la suite de la remise des actions GBL en 2020, le pourcentage d'intérêt économique de Pargesa dans GBL s'établit à 29.8% au 31 décembre 2020, contre 51.7% au 31 décembre 2019, compte tenu des actions propres détenues par GBL. Le pourcentage en droit de vote détenu par Pargesa dans GBL est de 43.2% au 31 décembre 2020, contre 51.7% au 31 décembre 2019. Pargesa détient ainsi un contrôle de fait sur GBL.

Depuis un an, la pandémie liée au Covid-19, fait peser des risques sanitaires graves sur les populations et provoque des fluctuations marquées des marchés boursiers. Le Groupe reste vigilant à l'égard de cette situation, ayant pour priorité de maintenir un portefeuille équilibré et résilient, comptant sur son faible endettement et sa flexibilité financière.

### Au niveau des Investissements cotés:

- Le 24 janvier 2020, les ventes à terme portant sur 15.9 millions de titres **Total**, réalisées par GBL en mars et avril 2019, ont été débouclées à un prix spot moyen de EUR 50.52 et à un prix à terme moyen de EUR 48.37 par action pour un montant global de EUR 771 millions. La plus-value générée par ces ventes s'élève à EUR 411 millions, mais n'impacte pas le résultat net consolidé 2020 de GBL, conformément à la norme IFRS 9. A la suite du débouclage de cette opération, la détention de GBL dans Total a été réduite à 0.01%. GBL a continué à percevoir les dividendes sur titres cédés jusqu'à la date d'échéance des ventes à terme.

- Le 4 février 2020, GBL a participé à hauteur de EUR 374 millions au placement privé de titres **SGS** réalisé par la famille von Finck à un prix de CHF 2'425 par action. Consécutivement à cet investissement, la détention par GBL du capital de SGS a augmenté de 16.7% à fin 2019 à 18.9% au 31 décembre 2020. La participation était valorisée à EUR 3'539 millions au 31 décembre 2020.
- Le conseil d'administration de **GBL** du 17 septembre 2020 a approuvé une troisième enveloppe de EUR 250 millions allouée à des rachats d'actions propres. Cette autorisation est valable jusqu'en avril 2025. Suite à des acquisitions d'actions propres effectuées durant l'exercice 2020, GBL détenait 5.4% du capital émis au 31 décembre 2020.
- En septembre 2020, les agences de notation S&P et Moody's ont attribué à **GBL** les notations de crédit à long terme de respectivement A+ et A1 assorties d'une perspective "stable". En octobre 2020, S&P et Moody's ont attribué les notations de crédit de respectivement A+ et A1 aux obligations institutionnelles émises par GBL en 2017 et 2018 et arrivant à maturité en 2024 et 2025.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, GBL a annoncé le placement par sa filiale Oliver Capital d'une émission de EUR 450 millions d'obligations échangeables en actions ordinaires existantes au porteur, sans valeur nominale, de **GEA Group AG**. Les obligations sont garanties par GBL. Cette émission porte initialement sur environ 11.3 millions d'actions GEA, représentant 6.2% du capital social de la société et près de 73.3% des actions GEA détenues directement ou indirectement par GBL. Les obligations ne portent pas d'intérêt et sont à échéance au 29 décembre 2023, sauf en cas de remboursement anticipé. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 102.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance, ce qui correspond à un taux de rendement annuel de -0.61%. Le produit de l'émission est affecté aux besoins généraux de financement de GBL. Au 31 décembre 2020, GBL détient 8.5% du capital de GEA, représentant une valeur de marché de EUR 450 millions.
- Le 26 novembre 2020, GBL, par l'intermédiaire de sa filiale à 100% Owen Capital, a franchi le seuil de déclaration de 5.00% des actions et des droits de vote de la société **Mowi ASA** ("Mowi"). Basée et cotée en Norvège, Mowi est le leader mondial dans la production de saumon atlantique et a été classée pour la seconde année consécutive comme le producteur de protéines le plus durable par la FAIRR Initiative<sup>(1)</sup>. Le groupe emploie plus de 14'500 collaborateurs et est d'envergure mondiale, avec une présence dans plus de 25 pays. En 2020, Mowi a généré un chiffre d'affaires de EUR 3.8 milliards. Au 31 décembre 2020, le groupe présentait une capitalisation boursière de EUR 9.4 milliards et GBL détenait 5.8% de la société pour une valeur de marché de EUR 552 millions.
- Le 15 décembre 2020, GBL a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans **Canyon Bicycles GmbH**, groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* (DTC) de vélos haut de gamme. Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition du groupe Canyon, aux côtés (i) du fondateur Roman Arnold, qui a réinvesti une part significative de son produit de cession et demeure un actionnaire minoritaire important du groupe, et (ii) de l'équipe dirigeante. GBL a investi EUR 0.4 milliard. GBL contrôle le véhicule de reprise et en détient 60% du capital conjointement avec des co-investisseurs au *closing* de la transaction.
- Le 21 janvier 2021, **GBL** a placé une émission obligataire institutionnelle de EUR 500 millions à maturité 10 ans, portant un coupon de 0.125%. Cette émission a vocation à couvrir les besoins généraux du groupe et allonge la durée moyenne pondérée de l'endettement brut de GBL.
- Le 11 mars 2021, **GBL** a annoncé qu'elle proposera à son assemblée générale, prévue le 27 avril 2021, de verser un dividende au titre de l'exercice 2020 de EUR 2.50 par action.
- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et jusqu'au 10 mars 2021 (inclus), GBL a vendu à terme à échéance au 26 mars 2021 une fraction de sa détention dans **LafargeHolcim** représentant 0.98% du capital (6.0 millions de titres) pour un montant net de EUR 285 millions. Ces ventes généreront une plus-value<sup>(2)</sup> de EUR 62 millions. La détention de GBL diminuera de 7.6% du capital de LafargeHolcim à fin 2020 à 6.6% consécutivement à ces cessions. Au 10 mars 2021, la détention de GBL était valorisée à EUR 2'263 millions.

(1) Coller FAIRR Protein Producer Index évalue les pratiques de production durable des 60 plus larges producteurs de protéines cotés, représentant une capitalisation boursière de plus de USD 338 milliards. Ces entreprises sont évaluées sur la base de leurs réalisations selon 10 critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) comme par exemple leur stratégie climatique ou la durabilité des pratiques d'approvisionnement de la chaîne de valeur.

(2) Sans impact sur le résultat net consolidé de GBL en 2021, conformément à la norme IFRS 9.

- GBL a annoncé, le 23 mars 2021, le placement par sa filiale détenu à 100%, Sagerpar, d'une émission d'obligations convertibles en actions ordinaires existantes de **GBL** pour un montant de EUR 500 millions, à zéro coupon et à échéance 2026. Les obligations sont émises à un prix d'émission de 101.25% du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, converties, ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance (sous réserve de la faculté de l'émetteur de remboursement en actions), ce qui correspond à un taux annuel de rendement à échéance de -0.25 %. Le produit net de l'émission sera affecté aux besoins généraux de financement de GBL.

Au niveau de **Sienna Capital**:

A fin décembre 2020, l'actif net réévalué de Sienna Capital s'élevait à EUR 2'521 millions contre EUR 1'785 millions au 31 décembre 2019. Durant l'exercice 2020, GBL a investi EUR 425 millions dans les actifs alternatifs de Sienna Capital et, au 31 décembre 2020, ses engagements (montant non appelé) s'élevaient à EUR 826 millions (EUR 466 millions au 31 décembre 2019).

L'activité de Sienna Capital au cours de la période s'analyse comme suit:

En mars 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 150 millions dans le nouveau fonds géré par Sagard SAS, Sagard 4, et à hauteur de EUR 50 millions dans Sagard NewGen, un fonds dédié aux acteurs de la santé et de la technologie.

Egalement en mars 2020, le fonds Sagard 2 a finalisé la cession de Ceva Santé Animale ("Ceva") dont il était actionnaire depuis 2010. Avec EUR 1.2 milliard de chiffre d'affaires en 2019, Ceva est devenu en quelques années l'un des leaders mondiaux de la santé animale, bénéficiant d'une croissance organique soutenue et d'une stratégie ambitieuse de croissance externe. Sienna Capital a réinvesti dans le groupe au travers des fonds Sagard 3 et Sagard 4 qui conservent une participation minoritaire dans le nouveau tour de table de Ceva.

Dans le cadre de son objectif stratégique de gestion de capitaux externes, Sienna Capital a créé Sienna Capital Opportunity Fund SCSp au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2020 et a pris un engagement de EUR 250 millions dans ce fonds.

En août 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de USD 110 millions dans le fonds *global export-to-China* de C2 Capital, ayant Alibaba Group comme investisseur de référence, qui investit principalement dans des entreprises axées sur la production de biens de consommation ayant un fort potentiel de demande d'exportation vers la Chine.

Le 2 octobre 2020, Sienna Capital a procédé, aux côtés de NNS Group, à l'introduction en bourse, sur le New York Stock Exchange, de la *Special Purpose Acquisition Company* ("SPAC") Avanti Acquisition Corp. Suite à une forte demande des investisseurs, notamment en raison de l'angle européen de ce véhicule d'investissement, la taille de l'offre a été augmentée de USD 500 millions à USD 600 millions.

En décembre 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 100 millions dans le tour de table série E de levée de fonds de Globality. Basée dans la Silicon Valley et fondée par Joel Hyatt, Globality est la principale plateforme digitale basée sur l'intelligence artificielle pour la fourniture de services stratégiques.

En 2021, Sienna Capital a finalisé son investissement dans Globality pour EUR 100 millions et ECP III a finalisé les cessions de Keesing et svt.

## Résultats consolidés de l'exercice 2020

La présentation simplifiée du compte de résultat consolidé selon les normes comptables IFRS est la suivante:

	31 décembre 2020 CHF millions	31 décembre 2019 CHF millions
Produits d'exploitation	6'396.0	5'690.1
Charges d'exploitation	(6'214.7)	(5'470.7)
Autres produits et charges	(15.8)	128.7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>165.5</b>	<b>348.1</b>
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	335.0	565.4
Autres résultats financiers	77.2	63.9
Impôts	(86.5)	(72.4)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	(42.4)	(63.5)
<b>Résultat net consolidé (tiers inclus)</b>	<b>448.8</b>	<b>841.5</b>
Revenant aux intérêts minoritaires	(241.6)	(450.2)
<b>Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)</b>	<b>207.2</b>	<b>391.3</b>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.071</i>	<i>1.112</i>

Les résultats proviennent pour l'essentiel du groupe GBL, dont les résultats sont exprimés en Euros.

Ces résultats subissent l'impact des variations de change entre l'euro et le franc suisse. Ainsi, le taux de change moyen EUR/CHF a été de 1.071 pour l'année 2020, contre 1.112 pour l'année 2019, soit une variation de -3.8%.

Le **résultat net consolidé** (tiers inclus) de Pargesa pour l'année 2020 s'établit à CHF 448.8 millions comparativement à CHF 841.5 millions pour l'année 2019. La variation d'une année à l'autre résulte principalement de (i) la diminution des dividendes des sociétés non consolidées dont certaines ont revu leur politique de dividende à la baisse dans un environnement économique et financier marqué par les incertitudes liées aux conséquences de la pandémie de Covid-19 et (ii) du recul du résultat opérationnel des participations consolidées. En part du Groupe, le résultat 2020 s'établit à CHF 207.2 millions contre CHF 391.3 millions pour l'année 2019. Le % de consolidation du résultat en part du Groupe est impacté par la moindre contribution de GBL suite à la remise d'actions GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange. Le pourcentage de consolidation du résultat passe de 52.4% pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 à 31.1% pour le 2<sup>e</sup> semestre 2020. Il était de 51.7% pour l'année 2019. En raison du caractère saisonnier de certains résultats, notamment financiers (dividendes), la variation du % de consolidation ne déploiera pleinement ces effets qu'à partir de l'exercice 2021.

Le **résultat opérationnel** diminue et s'établit à CHF 165.5 millions au 31 décembre 2020, contre CHF 348.1 millions au 31 décembre 2019. Cette évolution résulte notamment de la baisse du résultat opérationnel d'Imerys (CHF 105.9 millions) qui inclut des pertes de valeur sur immobilisations corporelles de CHF 70.0 millions, ainsi que de la baisse du résultat opérationnel de l'activité de private equity (CHF 169.7 millions). La diminution a cependant été partiellement compensée par l'intégration du résultat opérationnel de l'exercice de Webhelp (CHF 63.2 millions en 2020), à la suite de l'acquisition de ce groupe par GBL en fin d'année 2019. Les produits d'exploitation sont en hausse de 12% et s'établissent à CHF 6'396.0 millions en 2020 contre CHF 5'690.1 millions en 2019 et tiennent compte également de l'intégration de Webhelp.

Le poste **dividendes et intérêts sur investissements à long terme** recule et s'établit à CHF 335.0 millions en 2020 contre CHF 565.4 millions en 2019. La diminution observée résulte notamment (i) de la diminution ou l'absence de paiement de dividendes par certaines participations de GBL (adidas, Pernod Ricard, Umicore et Ontex) du fait de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, (ii) de la cession d'actions de LafargeHolcim et Total par GBL en 2019 ainsi que (iii) du moindre remboursement par les autorités fiscales françaises de retenues à la source qui avaient été pratiquées sur des dividendes Total et ENGIE en 2008 et entre 2013 et 2018.

La hausse des **autres résultats financiers** résulte principalement, en 2020, de la variation positive de juste valeur des fonds de private equity et autres fonds non consolidés en provenance de GBL qui passe de CHF +170.2 millions en 2019 à CHF +419.4 millions en 2020. La valorisation des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables en actions LafargeHolcim et GEA émises par GBL est de CHF +48.0 millions en 2020 contre CHF -36.2 millions en 2019. Ces hausses sont impactées en sens inverse par la mise à la valeur de marché des dettes envers les actionnaires minoritaires de Webhelp (soit CHF -224.1 millions) et une hausse dans les charges de financement (CHF -62.2 millions). Le résultat de l'activité de trading de GBL est en légère hausse en 2020.

La variation du poste **résultat dans les entreprises associées et coentreprises** représente principalement la diminution de la contribution négative de Parques Reunidos en 2020 par rapport à l'année précédente, qui passe de CHF -95.4 millions en 2019 à CHF -77.5 millions en 2020.

Il est précisé qu'en application d'IFRS 9, la plus-value réalisée par GBL en 2020 sur la vente à terme de 0.6% du capital de Total, qui s'élève à EUR 411 millions au niveau de GBL, a été inscrite directement dans les fonds propres, sans transiter par le compte de résultat.

En juin et juillet 2020, dans le cadre de l'offre publique d'échange de Parjointco portant sur toutes les actions au porteur de Pargesa Holding SA en mains du public, Parjointco Switzerland SA a échangé 33 millions actions GBL contre des actions au porteur Pargesa. Ces échanges, en application des normes comptables IFRS, n'impactent pas le compte de résultat, mais sont reconnus directement en fonds propres.

Le détail des résultats de GBL et d'Imerys peut être consulté sur leur site internet: [www.gbl.be](http://www.gbl.be) et [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

### **Perspectives pour l'exercice 2021**

Le résultat de l'exercice 2021 sera influencé par la contribution des participations non consolidées qui compose de façon significative le résultat du Groupe à travers leur dividende.

Le résultat sera également influencé par (i) les contributions au résultat des participations consolidées par intégration globale ou mises en équivalence (Imerys, Webhelp et Parques Reunidos, respectivement), (ii) la contribution de Sienna Capital, (iii) les résultats financiers enregistrés par GBL ainsi que (iv) le taux de change EUR/CHF.

Le Groupe considère que son modèle d'activité, combinant, d'une part, un horizon d'investissement à long terme et, d'autre part, une influence et une collaboration actives au sein des conseils d'administration de ses sociétés en portefeuille, est pérenne au travers des cycles économiques et que son portefeuille est aujourd'hui suffisamment diversifié tant d'un point de vue sectoriel que géographique.

De manière générale, les résultats consolidés du Groupe prendront en compte l'évolution des contributions nettes des entreprises opérationnelles (associées et consolidées), elles-mêmes liées à la conjoncture.

**Actif net réévalué <sup>(1)</sup>**

Le tableau ci-après donne le détail de l'actif net réévalué (vu de façon transitive) de Pargesa au 31 décembre 2020. Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant les actifs et passifs de Pargesa en remplaçant la participation dans GBL par la quote-part économique de Pargesa dans la valeur du portefeuille sous-jacent, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL. L'actif net réévalué est calculé sur la base (i) des cours de bourse et des taux de change de clôture pour les participations cotées et (ii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour les participations non cotées; les participations non cotées récentes étant valorisées à leur coût d'acquisition pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations possibles et (iii) de la juste valeur et des taux de change de clôture pour le portefeuille de Sienna Capital, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de Sienna Capital ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de Sienna Capital.

Au 31 décembre 2020, l'actif net réévalué de Pargesa ressortait à CHF 6'163 millions à comparer à une valeur pro forma, soit en considérant la remise d'actions GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange réalisée, de CHF 6'137 millions au 31 décembre 2019 (en hausse de 0.4%).

L'actif net réévalué de Pargesa au 31 décembre 2020 s'analyse comme suit:

	31 décembre 2020					31 décembre 2019		
	% de détention totale <sup>(1)</sup>	% d'intérêt transitif <sup>(1)</sup>	Cours de bourse en devises	Valeur transitive <sup>(1)</sup> CHF millions	Poids en % du total	Cours de bourse en devises	Valeur transitive <sup>(1)</sup> CHF millions	
<b>Participations cotées:</b>								
adidas	6.8%	1.9%	EUR	297.9	1'246	20%	EUR 289.8	1'211
SGS	18.9%	5.3%	CHF	2'670	1'079	18%	CHF 2'651	948
Pernod Ricard	7.6%	2.1%	EUR	156.8	951	15%	EUR 159.4	971
LafargeHolcim	7.6%	2.1%	CHF	48.6	640	10%	CHF 53.7	707
Imerys	54.6%	15.4%	EUR	38.7	547	9%	EUR 37.7	496
Umicore	18.0%	5.1%	EUR	39.3	532	9%	EUR 43.4	589
Mowi	5.8%	1.6%	NOK	191.0	168	3%	NOK 228.2	31
GEA	8.5%	2.4%	EUR	29.3	137	2%	EUR 29.5	139
Ontex	19.98%	5.6%	EUR	11.0	55	1%	EUR 18.8	94
Total	0.01%	0.00%	EUR	35.3	3	0%	EUR 49.2	244
Autres					30	0%		5
<b>Autres investissements:</b>								
Sienna Capital					769	12%		547
Webhelp	61.4%	17.3%			318	5%		266
Parques Reunidos	23.0%	6.5%			32	2%		72
Autres Pargesa					6	0%		18
<b>Total du portefeuille</b>					<b>6'513</b>	<b>106%</b>		<b>6'338</b>
Autocontrôle GBL					220	3%		150
Trésorerie (dette) nette <sup>(2)</sup>					(570)	(9%)		(351)
<b>Actif net réévalué</b>					<b>6'163</b>	<b>100%</b>		<b>6'137</b>
Taux de change EUR/CHF					1.080			1.085

<sup>(1)</sup> Selon la définition figurant dans le lexique à la fin du Rapport annuel.

<sup>(2)</sup> Ce poste inclut également la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL.

## Comptes consolidés du Groupe Pargesa

### Sommaire

Compte de résultat consolidé et Etat du résultat global consolidé

Bilan consolidé

Tableau de financement consolidé

Tableau de variation des fonds propres consolidés

#### Notes aux comptes annuels consolidés

- 1 Information générale, principes et règles comptables
- 2 Information sectorielle
- 3 Changements du fonds de roulement
- 4 Autres produits et charges opérationnels
- 5 Instruments financiers
- 5.1 Risques et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 5.2 Instruments financiers dérivés
- 5.3 Dividendes et intérêts nets sur titres de participation
- 5.4 Autres revenus et charges financiers
- 5.5 Titres de participation
- 5.6 Autres actifs financiers et non financiers à long terme
- 5.7 Créances commerciales
- 5.8 Autres actifs financiers et non financiers à court terme
- 5.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 5.10 Autres passifs financiers et non financiers à long terme
- 5.11 Dettes financières
- 5.12 Autres passifs financiers et non financiers à court terme
- 5.13 Variation des passifs issus des activités de financement
- 6 Frais de personnel
- 7 Frais de restructuration
- 8 Dépréciations d'actifs
- 9 Impôts sur le résultat
- 10 Immobilisations incorporelles
- 11 Goodwill
- 12 Immobilisations corporelles
- 13 Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence
- 14 Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives
- 15 Acquisitions et cessions de filiales
- 16 Participations dans les entreprises associées et coentreprises
- 17 Stocks
- 18 Provisions
- 19 Capital-actions, actions propres, fonds propres et autres éléments du résultat global
- 20 Dividende payé et proposé par Pargesa
- 21 Engagements de retraite et avantages assimilés
- 22 Paiements sur base d'actions
- 23 Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente
- 24 Principaux droits et engagements hors-bilan
- 25 Information relative aux parties liées
- 26 Evénements importants postérieurs à la date de clôture

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

	Note	2020 CHF millions	2019 CHF millions
Chiffre d'affaires	2	6'333.0	5'604.2
Autres revenus d'exploitation		63.0	85.9
Variation de stocks		(42.0)	(15.2)
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables		(1'619.3)	(1'908.7)
Frais de personnel	6	(2'338.5)	(1'327.0)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	10, 12	(577.0)	(481.8)
Autres charges d'exploitation		(1'637.9)	(1'738.0)
Autres produits et charges opérationnels	4	(15.8)	128.7
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>165.5</b>	<b>348.1</b>
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	5.3	335.0	565.4
Autres revenus financiers	5.4	523.0	233.9
Autres charges financières	5.4	(445.8)	(170.0)
<b>Résultat financier</b>		<b>412.2</b>	<b>629.3</b>
<b>Résultat opérationnel et financier</b>		<b>577.7</b>	<b>977.4</b>
Résultats des entreprises associées et coentreprises	16	(42.4)	(63.5)
<b>Résultat net avant impôts</b>		<b>535.3</b>	<b>913.9</b>
Impôts sur le résultat	9	(86.5)	(72.4)
<b>Résultat net de la période (tiers inclus)</b>		<b>448.8</b>	<b>841.5</b>
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		241.6	450.2
- revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)		<b>207.2</b>	<b>391.3</b>
<b>Résultat net de base par action en CHF (part du Groupe)</b>		<b>n.a.</b> <sup>(1)</sup>	<b>4.62</b>
<b>Résultat net dilué par action en CHF (part du Groupe)</b>		<b>n.a.</b> <sup>(1)</sup>	<b>4.62</b>

<sup>(1)</sup> Suite à l'offre publique d'échange et la fusion intervenues en 2020 (voir note 1), les actions de Pargesa SA ne sont plus cotées en bourse. Dès lors, l'information du résultat par action n'est plus pertinente.

## Etat du résultat global consolidé

	Note	2020 CHF millions	2019 CHF millions
<b>Résultat net de la période (tiers inclus)</b>		<b>448.8</b>	<b>841.5</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>			
Gains et pertes actuariels <sup>(1)</sup>		(35.3)	(61.6)
Variation de juste valeur des titres de participation <sup>(2)</sup>		(353.6)	4'206.5
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(388.9)</b>	<b>4'144.9</b>
<b>Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>			
Variation de la réserve de couverture <sup>(3)</sup>		23.9	(6.1)
Ecart de conversion <sup>(4)</sup>		(359.8)	(698.7)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		4.8	1.6
<b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(331.1)</b>	<b>(703.2)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global <sup>(5)</sup></b>	19.4	<b>(720.0)</b>	<b>3'441.7</b>
<b>Résultat global total de la période (tiers inclus)</b>		<b>(271.2)</b>	<b>4'283.2</b>
- revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		252.6	2'050.5
- <b>revenant aux actionnaires de Pargesa</b> (part du Groupe)		<b>(523.8)</b>	<b>2'232.7</b>

(1) Ces montants sont présentés nets d'impôts de CHF +8.6 millions en 2020 (CHF +14.4 millions en 2019).

(2) Ces variations représentent notamment l'impact des variations des cours de bourse des titres de participation durant l'exercice.

(3) Dont CHF -1.3 million d'impôts en 2020 (CHF -0.2 million en 2019).

(4) Ces montants représentent notamment l'impact des variations des cours de change sur les filiales consolidées. Ils sont présentés nets d'impôts de CHF +3.0 millions en 2020 (CHF -2.3 millions en 2019).

(5) Le détail des ajustements de reclassement repris par le compte de résultat est présenté en note 19.4.

## Bilan consolidé

<b>ACTIFS</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2020</b> <b>CHF millions</b>	<b>31.12.2019</b> <sup>(3)</sup> <b>CHF millions</b>
<b>Actifs à long terme</b>			
Immobilisations incorporelles	10	1'081.0	1'326.9
Goodwill	11	4'444.1	4'673.2
Immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	12	2'717.9	3'025.7
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	16	550.4	483.7
Titres de participation	5.5	19'239.0	19'030.6
Impôts différés actifs	9.3	173.8	167.9
Autres actifs financiers à long terme	5.6	122.7	110.9
Autres actifs non financiers à long terme	5.6	7.0	7.2
<b>Total des actifs à long terme</b>		<b>28'335.9</b>	<b>28'826.1</b>
<b>Actifs à court terme</b>			
Stocks	17	760.5	918.4
Créances commerciales	5.7	985.5	1'041.2
Actifs financiers de trading	5	496.8	1'536.9
Autres actifs financiers à court terme	5.8	50.7	96.2
Autres actifs non financiers à court terme	5.8	341.7	384.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	1'438.5	1'360.9
Actifs détenus en vue de la vente	23	602.0	-
<b>Total des actifs à court terme</b>		<b>4'675.7</b>	<b>5'337.6</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>33'011.6</b>	<b>34'163.7</b>
<b>PASSIFS ET FONDS PROPRES</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2020</b> <b>CHF millions</b>	<b>31.12.2019</b> <b>CHF millions</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital-actions	19.1	0.1	1'698.7
Réserve légale issue du capital		4'320.3	258.3
Actions propres	19.2	-	(4.7)
Réserve de réévaluation et de couverture	19.5	2'376.3	4'682.9
Ecart de conversion		(2'319.8)	(4'058.1)
Réserves consolidées		1'570.4	8'220.7
<b>Fonds propres (part du Groupe)</b>		<b>5'947.3</b>	<b>10'797.8</b>
Fonds propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		16'225.3	12'417.1
<b>Total des fonds propres (tiers inclus)</b>		<b>22'172.6</b>	<b>23'214.9</b>
<b>Engagements à long terme</b>			
Provisions	18	427.3	492.3
Engagements de retraite et avantages assimilés	21.3	481.2	434.2
Impôts différés passifs	9.3	293.8	376.0
Dettes financières	5.11	5'877.6	5'600.3
Autres passifs financiers à long terme <sup>(2)</sup>	5.10	1'154.0	959.0
Autres passifs non financiers à long terme	5.10	39.8	26.7
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>8'273.7</b>	<b>7'888.5</b>
<b>Engagements à court terme</b>			
Provisions	18	70.4	32.1
Dettes commerciales		652.2	724.4
Dettes en matière d'impôts sur le résultat		103.6	104.2
Dettes financières échéant dans l'année	5.11	324.7	1'294.7
Autres passifs financiers à court terme <sup>(2)</sup>	5.12	155.5	236.9
Autres passifs non financiers à court terme	5.12	862.1	668.0
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	23	396.8	-
<b>Total des engagements à court terme</b>		<b>2'565.3</b>	<b>3'060.3</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES</b>		<b>33'011.6</b>	<b>34'163.7</b>

(1) Dont CHF 420.3 millions en 2020 (2019: CHF 494.4 millions) de droit d'utilité selon IFRS 16 (voir note 12).

(2) Dont CHF 348.0 millions d'obligations locatives à long terme en 2020 (2019: CHF 380.9 millions) et CHF 100.8 millions d'obligations locatives à court terme (2019: CHF 133.3 millions) selon IFRS 16 (voir note 12).

(3) Certains montants de l'exercice 2019 ont été retraités suite à la finalisation de l'acquisition de Webhelp (voir aussi note 15).

## Tableau de financement consolidé

	Note	2020 CHF millions	2019 CHF millions
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net avant impôts</b>		<b>535.2</b>	<b>913.9</b>
<b>Ajustements pour:</b>			
Résultats des entreprises associées et coentreprises		42.4	63.5
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises		4.7	11.6
Dividendes comptabilisés sur titres de participation		(335.0)	(565.4)
Dividendes reçus sur titres de participation		344.6	566.2
Bénéfice/perte lié à la vente d'immobilisations incorporelles et corporelles		5.7	13.5
Bénéfice/perte lié à la vente de titres de participation		-	4.2
Bénéfice/perte lié à la vente de filiales		(7.1)	(172.1)
Bénéfice/perte lié à la vente des entreprises associées et coentreprises		-	0.6
Amortissements, pertes et reprises de pertes de valeur et goodwill négatif		644.4	562.0
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie		(132.5)	(102.0)
Revenus d'intérêt	5.4	(3.2)	(28.9)
Charges d'intérêt	5.4	160.7	124.2
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des impôts</b>		<b>1'259.9</b>	<b>1'391.3</b>
Changements du fonds de roulement	3	292.9	14.4
Impôts sur le résultat payés		(103.5)	(154.2)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>		<b>1'449.3</b>	<b>1'251.5</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	15	(162.1)	(899.0)
Cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	15	55.1	198.9
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		(112.7)	(82.4)
Cessions d'entreprises associées et coentreprises		16.4	41.0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(385.8)	(447.9)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		41.8	23.3
Avances, remboursement d'avances à long terme accordées et autres		1.0	(6.9)
Acquisitions de titres de participation		(1'407.0)	(425.9)
Cessions de titres de participation		1'135.6	1'265.2
Acquisition des autres actifs financiers <sup>(1)</sup>		(669.0)	(1'337.0)
Cessions des autres actifs financiers <sup>(1)</sup>		1'677.0	135.7
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>		<b>190.3</b>	<b>(1'535.0)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Libération de capital		0.1	-
Mise en circulation d'actions de réserve par la société mère		6.7	0.2
Emission d'actions/réduction de capital de filiales (part des participations ne donnant pas le contrôle)		(0.5)	-
Acquisitions et cessions supplémentaires/partielles dans des filiales existantes		(311.5)	(246.5)
Dividende payé par la société-mère aux actionnaires	20	(222.8)	(216.8)
Dividendes payés par les filiales aux tiers minoritaires		(318.9)	(385.9)
Endettement financier à long terme contracté	5.13	732.4	918.3
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location	5.13	(618.1)	(256.6)
Dettes financières à court terme contractées	5.13	150.6	827.5
Dettes financières à court terme remboursées	5.13	(837.8)	(35.3)
Intérêts encaissés		29.8	38.5
Intérêts payés		(166.2)	(122.0)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>		<b>(1'496.8)</b>	<b>512.8</b>
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus		(47.0)	(36.7)
<b>Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>95.8</b>	<b>192.6</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>			
		<b>1'360.9</b>	<b>1'168.3</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre <sup>(2)</sup></b>			
	5.9	<b>1'456.7</b>	<b>1'360.9</b>

(1) Variations liées principalement aux SICAV monétaires chez GBL dont le solde se monte à CHF 469.5 millions au 31 décembre 2020, contre CHF 1'522.1 millions au 31 décembre 2019.

(2) Inclut en 2020, CHF 18.2 millions de trésorerie d'actifs détenus en vue de la vente.

En 2020, la transaction de l'échange des actions GBL contre actions Pargesa Holding SA, dans le cadre de l'offre publique d'échange, et la remise d'actions GBL dans le cadre de la fusion entre Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA sont des transactions non monétaires et ne sont donc pas reflétées dans le tableau de financement consolidé (voir note 1).

## Tableau de variation des fonds propres consolidés

CHF millions	Réserve légale		Réserve de réévaluation		Ecart de conversion	Réserves consolidées	Fonds propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Fonds propres totaux
	Capital- actions	issue du capital	Actions propres	et de couverture					
<b>1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1'698.7</b>	<b>258.2</b>	<b>(4.8)</b>	<b>2'754.0</b>	<b>(3'746.5)</b>	<b>7'805.4</b>	<b>8'765.0</b>	<b>11'102.9</b>	<b>19'867.9</b>
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>	-	-	-	-	-	<b>391.3</b>	<b>391.3</b>	<b>450.2</b>	<b>841.5</b>
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	-	1'931.9	-	241.7	<b>2'173.6</b>	2'032.8	<b>4'206.4</b>
Variation de la réserve de couverture	-	-	-	(3.0)	-	-	<b>(3.0)</b>	(3.1)	<b>(6.1)</b>
Ecart de conversion	-	-	-	-	(312.4)	-	<b>(312.4)</b>	(386.3)	<b>(698.7)</b>
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises	-	-	-	-	0.8	-	<b>0.8</b>	0.8	<b>1.6</b>
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	(17.6)	<b>(17.6)</b>	(43.9)	<b>(61.5)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	<b>1'928.9</b>	<b>(311.6)</b>	<b>224.1</b>	<b>1'841.4</b>	<b>1'600.3</b>	<b>3'441.7</b>
<b>Résultat global total 2019</b>	-	-	-	<b>1'928.9</b>	<b>(311.6)</b>	<b>615.4</b>	<b>2'232.7</b>	<b>2'050.5</b>	<b>4'283.2</b>
Dividende payé par la société-mère	-	-	-	-	-	(216.8)	<b>(216.8)</b>	-	<b>(216.8)</b>
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(385.9)	<b>(385.9)</b>
Mise en circulation d'actions de réserve	-	0.1	0.1	-	-	-	<b>0.2</b>	-	<b>0.2</b>
Autres variations de fonds propres <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	(6.9)	<b>(6.9)</b>	(23.9)	<b>(30.8)</b>
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	23.6	<b>23.6</b>	(326.5)	<b>(302.9)</b>
<b>Variations des éléments autres que le résultat global total</b>	-	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	-	-	<b>(200.1)</b>	<b>(199.9)</b>	<b>(736.3)</b>	<b>(936.2)</b>
<b>Variations totales 2019</b>	-	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>1'928.9</b>	<b>(311.6)</b>	<b>415.3</b>	<b>2'032.8</b>	<b>1'314.2</b>	<b>3'347.0</b>
<b>31 décembre 2019</b>	<b>1'698.7</b>	<b>258.3</b>	<b>(4.7)</b>	<b>4'682.9</b>	<b>(4'058.1)</b>	<b>8'220.7</b>	<b>10'797.8</b>	<b>12'417.1</b>	<b>23'214.9</b>
<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	-	-	-	-	-	<b>207.2</b>	<b>207.2</b>	<b>241.6</b>	<b>448.8</b>
Variation de juste valeur des titres de participation	-	-	-	(939.5)	-	318.0	<b>(621.5)</b>	267.9	<b>(353.6)</b>
Variation de la réserve de couverture	-	-	-	1.7	-	7.3	<b>9.0</b>	14.9	<b>23.9</b>
Ecart de conversion	-	-	-	-	(117.3)	-	<b>(117.3)</b>	(242.5)	<b>(359.8)</b>
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	2.5	-	<b>2.5</b>	2.3	<b>4.8</b>
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	-	(3.7)	<b>(3.7)</b>	(31.6)	<b>(35.3)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	<b>(937.8)</b>	<b>(114.8)</b>	<b>321.6</b>	<b>(731.0)</b>	<b>11.0</b>	<b>(720.0)</b>
<b>Résultat global total 2020</b>	-	-	-	<b>(937.8)</b>	<b>(114.8)</b>	<b>528.8</b>	<b>(523.8)</b>	<b>252.6</b>	<b>(271.2)</b>
Dividende payé par la société-mère	-	-	-	-	-	(222.8)	<b>(222.8)</b>	-	<b>(222.8)</b>
Dividendes payés par les filiales	-	-	-	-	-	-	-	(318.9)	<b>(318.9)</b>
Mise en circulation d'actions de réserve	-	4.7	2.0	-	-	-	<b>6.7</b>	-	<b>6.7</b>
Autres variations de fonds propres <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	12.8	<b>12.8</b>	56.9	<b>69.7</b>
Effets de la création de Parjointco, de l'apport par l'actionnaire, et de la fusion entre Parjointco et Pargesa <sup>(3)</sup>									
Libération du capital	0.1	-	-	-	-	-	<b>0.1</b>	-	<b>0.1</b>
Apport de l'actionnaire	-	4'503.8	-	-	-	-	<b>4'503.8</b>	-	<b>4'503.8</b>
Fusion	(1'698.7)	(263.0)	2.7	-	-	(2'361.3)	<b>(4'320.3)</b>	-	<b>(4'320.3)</b>
Dédommagement	-	(183.5)	-	-	-	-	<b>(183.5)</b>	-	<b>(183.5)</b>
Effets des variations de périmètre et des augmentations de capital sur les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(4)</sup>	-	-	-	(1'368.8)	1'853.1	(4'607.8)	<b>(4'123.5)</b>	3'817.6	<b>(305.9)</b>
<b>Variations des éléments autres que le résultat global total</b>	<b>(1'698.6)</b>	<b>4'062.0</b>	<b>4.7</b>	<b>(1'368.8)</b>	<b>1'853.1</b>	<b>(7'179.1)</b>	<b>(4'326.7)</b>	<b>3'555.6</b>	<b>(771.1)</b>
<b>Variations totales 2020</b>	<b>(1'698.6)</b>	<b>4'062.0</b>	<b>4.7</b>	<b>(2'306.6)</b>	<b>1'738.3</b>	<b>(6'650.3)</b>	<b>(4'850.5)</b>	<b>3'808.2</b>	<b>(1'042.3)</b>
<b>31 décembre 2020</b>	<b>0.1</b>	<b>4'320.3</b>	<b>-</b>	<b>2'376.3</b>	<b>(2'319.8)</b>	<b>1'570.4</b>	<b>5'947.3</b>	<b>16'225.3</b>	<b>22'172.6</b>

(1) Cette ligne comprend essentiellement des variations diverses en provenance de filiales, notamment le coût des paiements en actions chez GBL et Imerys ainsi que des variations en provenance de participations mises en équivalence par GBL.

(2) En 2019, cette ligne comprend l'impact de la hausse du pourcentage d'intérêts qui passe de 50.8% à fin 2018 à 51.7% au 31 décembre 2019, à la suite de rachats d'actions chez GBL.

(3) Ces lignes comprennent la libération du capital le 11 mars 2020, l'apport par l'actionnaire le 14 juillet 2020 et les effets de la fusion le 20 novembre 2020 avec l'annulation du capital et des réserves légales de Pargesa Holding SA et l'impact sur les réserves consolidées suivi du règlement du dédommagement en faveur des anciens actionnaires de Pargesa Holding SA le 30 novembre 2020.

(4) Cette ligne comprend, en 2020, l'impact de la baisse du pourcentage de consolidation dans GBL qui passe de 51.7% à fin 2019 à 29.8% au 31 décembre 2020, suite à l'offre publique d'échange d'actions décrite dans la note 1, ainsi que les mouvements des actions propres de GBL. L'impact de la remise des actions GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange représente une baisse des fonds propres en part du Groupe de CHF -1.3 milliard et une augmentation de la part des tiers de CHF +4.2 milliards. La variation sur cette ligne de la réserve de réévaluation et de couverture ainsi que de l'écart de conversion comprend, en 2020, la reclassification de ces postes en réserves consolidées à la suite de la remise des actions GBL. Suite à la remise des titres GBL, une partie de la réserve de réévaluation et de couverture et de la réserve des écarts de conversion ont été transférée dans la réserve de consolidation, pour un montant de CHF 1.4 milliard, et, de CHF 1.9 milliard respectivement.

Les ajustements de reclassements repris par le compte de résultat ainsi que le détail de la variation de la réserve de réévaluation et de couverture figurent aux notes 19.4 et 19.5.

## Notes aux comptes annuels consolidés

### Note 1 – Information générale, principes et règles comptables

Pargesa SA ("la Société" ou "Pargesa" ou "le Groupe"), anciennement Parjointco Switzerland SA, 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse est inscrite au Registre du commerce du canton de Genève. Son but principal consiste en l'achat, la vente, la détention, l'administration et la gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

Les comptes annuels consolidés de la Société pour les exercices comptables, se terminant aux 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019, regroupent la Société et ses filiales contrôlées (ensemble dénommé "le Groupe") et les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les coentreprises. Le Conseil d'administration de la Société, tenu le 11 mars 2021, a donné son autorisation pour la publication des comptes annuels consolidés 2020.

Pargesa SA est détenue intégralement par la société Parjointco SA (anciennement Parjointco N.V.) en Belgique. Les détenteurs ultimes (état au 31 décembre 2020) sont la Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois aux Pays-Bas et la famille Desmarais au Canada, à savoir Messieurs Paul Desmarais, jr et André Desmarais.

#### Offre publique d'échange et fusion avec Pargesa Holding SA

Le 22 avril 2020, Parjointco Switzerland SA (renommée en Pargesa SA le 15 février 2021), filiale de Parjointco SA, a lancé une offre publique d'échange ("Offre") portant sur toutes les actions au porteur de la société Pargesa Holding SA en mains du public, selon un rapport d'échange de 0.93 action de la société Groupe Bruxelles Lambert ("GBL") pour chaque action de Pargesa Holding SA apportée. La période d'offre a commencé le 8 mai 2020 et s'est achevée le 26 juin 2020, à l'issue d'une période d'acceptation supplémentaire. Lors de leur assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2020, les actionnaires de GBL ont approuvé à hauteur de 85.7% l'instauration du droit de vote double, permettant de satisfaire une des conditions suspensives de l'Offre. Le 9 juin 2020, Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA ont déclaré l'Offre publique d'échange aboutie. En novembre 2020, Parjointco Switzerland SA a fusionné avec Pargesa Holding SA en absorbant cette dernière. Suite à l'Offre et à la fusion, le Groupe conserve 45.5 millions actions GBL. Pargesa détenait au 31 décembre 2020, 29.9% des actions GBL en circulation (intérêt économique et pourcentage de consolidation) et 43.2% en droits de vote. Pargesa conserve un contrôle de fait sur la société GBL et continue à la consolider intégralement (voir le point "Estimations et jugements" et la note 19).

Suite à la transaction du 20 novembre 2020, par laquelle Parjointco Switzerland SA a fusionné avec Pargesa Holding SA, en l'absorbant, le Groupe a déterminé que la transaction reflétait une combinaison d'entités sous contrôle commun conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". Le contrôle commun existe lorsque les entités qui se regroupent sont finalement contrôlées par les mêmes parties et que ce contrôle n'est pas transitoire. Pargesa a considéré que la méthode d'acquisition, selon la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" n'était pas appropriée en la circonstance, car la transaction consistait à insérer une nouvelle société entre le Groupe et ses actionnaires, sans changement substantiel du périmètre de consolidation dû à la création de la nouvelle société qui a finalement absorbé la société faitière précédente. Le Groupe a donc décidé d'appliquer la méthode de la mise en commun des intérêts à ce regroupement d'entreprises. Les grands principes de la méthode de la mise en commun des intérêts consistent à i) comptabiliser les actifs et les passifs de l'entreprise acquise à leur valeur comptable et non à leur juste valeur, ii) à ne pas comptabiliser un écart d'acquisition, et iii) et de reporter la différence entre le coût d'investissement de l'acquéreur et les capitaux propres de l'entreprise acquise dans les fonds propres. La réorganisation du Groupe en novembre 2020 a été comptabilisée comme si la combinaison avait toujours existé selon la méthode de la mise en commun d'intérêts ("pooling of interests"), qui demande de rapporter le capital et la réserve en capital de la nouvelle société, et de reporter la différence dans les réserves de consolidation, afin de n'avoir aucun impact sur les fonds propres.

Suite à l'échange d'actions, décrit ci-dessus, et dès lors à la remise d'actions GBL, Pargesa conserve un contrôle de fait sur GBL. Le pourcentage de consolidation s'élève à 29.8% au 31 décembre 2020, comparé à 51.7% au 31 décembre 2019. Cette variation du % de détention en GBL a eu comme impact une augmentation des minoritaires de CHF 4.2 milliards et une diminution des fonds propres du Groupe de CHF 1.3 milliard. Ces montants sont présentés dans le tableau des variations des fonds propres consolidés. Le compte de résultat reflète la réorganisation en intégrant GBL globalement depuis le début de l'année 2020, en application du principe du contrôle commun, et les comparatifs sont ceux de Pargesa Holding SA présentés lors de l'exercice 2019.

#### Principes comptables

Les comptes annuels consolidés sont préparés en conformité avec les "International Financial Reporting Standards" (IFRS) publiés par "l'International Accounting Standards Board" (IASB), et en conformité avec les interprétations publiées par "l'International Financial Reporting Interpretations Committee" (IFRIC) de l'IASB.

Les normes, amendements et améliorations annuelles suivants, entrés en vigueur en 2020, concernent la comptabilisation, l'évaluation ou la présentation de transactions, événements ou conditions pouvant exister dans le Groupe, et n'avaient pas été appliqués par anticipation au 31 décembre 2019:

Norme	Date d'application
Cadre conceptuel de l'information financière	01.01.20
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition du terme "significatif" 01.01.20
Amendements à IFRS 3	Définition d'une entreprise 01.01.20
Amendements à IFRS 9 et IAS 39 et IFRS 17	Réforme des taux d'intérêt de référence 01.01.20
Amendements à IFRS 16	Allègements de loyers liés à la Covid-19 01.06.20

Le nouveau cadre conceptuel et les amendements qui sont entrés en vigueur en 2020 n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers de l'exercice 2020.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations, amendements et améliorations annuelles dont la date d'application est postérieure à l'exercice 2020; une application n'est actuellement pas prévue avant leur date d'application obligatoire. Ils sont obligatoires pour le premier exercice débutant après la date d'application. Il s'agit des normes, interprétations, amendements et améliorations annuelles suivants:

Norme		Date d'application
Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 17, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2	01.01.21
Améliorations annuelles	Cycle 2018-2020	01.01.22
Amendements à IAS 1 et l'Enoncé de pratique IFRS (2)	Informations à fournir sur les méthodes comptables	01.01.23
Amendements à IAS 8	Méthodes comptables et estimations comptables	01.01.23
Amendements à IAS 16	Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue	01.01.22
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – coût d'exécution du contrat	01.01.22
Amendements à IFRS 3	Référence au cadre conceptuel	01.01.22
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	01.01.23
IFRS 17	Contrats d'assurance	01.01.23
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Ventes ou contributions d'actifs entre l'investisseur et la société ou coentreprise	à déterminer

L'adoption des nouvelles normes et nouveaux amendements en vigueur pour les exercices postérieurs à 2020 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés. La majorité des dettes financières du groupe sont à taux fixes, ce qui implique que l'impact de la réforme IBOR, selon la compréhension actuelle, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

### Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers

Les comptes annuels ont pour objectif de présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe. Ils sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les conventions de présentation sont identiques d'un exercice à l'autre afin d'en assurer la comparabilité, et ne sont modifiées que si le changement répond aux dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle, ou permet une information plus fiable et/ou plus pertinente. Lors de leur comptabilisation, les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ne sont compensés qu'en application des dispositions d'une norme, interprétation, amendement ou amélioration annuelle. Les actifs et passifs sont classés en distinguant les éléments à long terme et à court terme, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture des états financiers. Les produits et charges comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sont regroupés par nature.

Les comptes annuels consolidés, qui portent sur une période de 12 mois, sont présentés en millions de francs suisses, qui est la monnaie fonctionnelle. En raison d'arrondis, il est possible que l'addition de certains chiffres présentés dans ce rapport ne corresponde pas exactement aux totaux. Les comptes annuels consolidés sont préparés sur la base du coût, à l'exception de certains actifs non courants ou instruments financiers (dérivés, instruments détenus à des fins de trading, titres de participation, etc.) évalués à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers qui font l'objet d'une couverture de juste valeur sont valorisés à la juste valeur en fonction du risque couvert.

La pandémie de Covid-19 à travers les mesures prises par les différents gouvernements dans le monde a eu des impacts sur les résultats des sociétés, et notamment pour le Groupe sur les parcs de loisir, engendrant des dépréciations. D'autre part, certaines sociétés, détenues comme titres de participation par le Groupe, ont réduit ou annulé le versement d'un dividende en 2020 (adidas, Pernod Ricard, Ontex, Umicore).

Suite à la fusion de Parjointco Switzerland SA avec Pargesa Holding SA, ainsi qu'à la prise en considération du principe du contrôle commun, l'absorption de Pargesa Holding SA par Parjointco Switzerland SA n'entraîne aucun changement de substance économique. Par conséquent, les états financiers consolidés de Pargesa sont une continuation du Groupe existant; ainsi les chiffres comparatifs sont ceux présentés lors de l'exercice 2019 pour Pargesa Holding SA.

Les principes et méthodes comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe.

### Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés intègrent toutes les entreprises qui sont contrôlées et mettent en équivalence celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Conformément au principe de matérialité, certaines sociétés non significatives n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Ces sociétés sont classées dans le poste "Titres de participation" et sont évaluées au 31 décembre à leur juste valeur. Les transactions inter-sociétés, les soldes, les pertes et les profits entre entreprises du Groupe sont éliminés afin de refléter la réalité économique des transactions réalisées par le Groupe.

#### (1) Filiales

Les filiales sont les entreprises que le Groupe contrôle. Le Groupe a le contrôle lorsqu'il:

- détient le pouvoir sur la filiale;
- est exposé, ou a droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec la filiale;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par conséquent, le Groupe contrôle une filiale si et seulement si tous les trois éléments ci-dessus sont réunis. Le Groupe réévalue la situation de contrôle d'une filiale lorsque des faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les états financiers consolidés des filiales sont intégrés dans ceux du Groupe à partir de la date d'exercice du contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. Lorsqu'une filiale est détenue en vue de la vente, ses actifs, passifs et éléments de résultats sont présentés conformément à IFRS 5.

Une liste des principales filiales du Groupe est présentée à la note 13.

## (2) Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable, de par sa participation aux décisions de politiques financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais qui n'est ni une filiale, ni un partenariat du Groupe. L'influence notable est présumée lorsque la Société détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, 20% ou plus des droits de vote mais moins de 50%.

Une coentreprise est un partenariat qui résulte d'un accord contractuel en vertu duquel le Groupe et une ou plusieurs parties conviennent d'exercer un contrôle conjoint sur une entreprise et ont des droits sur les actifs nets de celle-ci.

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où l'influence notable cesse. Selon la méthode de mise en équivalence, une participation est comptabilisée à son coût, lequel est ensuite ajusté en fonction des modifications qui interviennent pour la part revenant au Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée ou coentreprise; cette valeur est, le cas échéant, diminuée de pertes de valeur, lesquelles sont déterminées individuellement pour chaque entreprise associée ou coentreprise.

Une liste des principales entreprises associées du Groupe est présentée à la note 13.

## Modifications du périmètre de consolidation

Le Groupe a réalisé des acquisitions et des cessions peu significatives en 2020. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 162 millions, et les cessions, un mouvement de trésorerie acquise de CHF 56 millions.

## Monnaies étrangères

Dans les états financiers de la Société et de chaque filiale, entreprise associée ou coentreprise, les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la monnaie fonctionnelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice (taux de change de clôture). Les pertes ou profits provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat par l'entité concernée dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent figurent dans les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion". De tels écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession de la société concernée. Les mouvements de fonds figurant dans le tableau de financement consolidé sont convertis aux taux de change moyens.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés:

	Taux de change de clôture		Taux de change moyen	
	2020	2019	2020	2019
EUR / CHF	1.0802	1.0854	1.0705	1.1124

## Regroupements d'entreprises et goodwill

Lorsque le Groupe acquiert une entité ou une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque cette différence, après réévaluation des valeurs d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, est négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat dans les produits. Le goodwill négatif représente l'excédent de la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables d'une filiale, d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, à la date de l'acquisition, par rapport au coût d'acquisition.

Les coûts directement liés à une acquisition sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont encourus. Si l'information concernant la juste valeur des actifs et passifs est incomplète à la fin de la période au cours de laquelle le regroupement d'entreprises est effectif, celui-ci est comptabilisé de manière provisoire. Les montants comptabilisés de manière provisoire font, le cas échéant, l'objet d'ajustements, dans l'année qui suit, afin de refléter l'obtention de nouvelles informations relatives à des faits ou circonstances qui prévalaient lors du regroupement et qui, s'ils avaient été connus à cette date, auraient affecté les montants comptabilisés.

Le goodwill est considéré comme un actif et ne fait pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il y a des indices de perte de valeur du goodwill). Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est d'abord affectée au goodwill de cette unité, puis aux autres actifs de l'unité. Les dépréciations sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill résultant de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une coentreprise est inclus dans la valeur comptable de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans le bilan. Dans le cas de la cession d'une filiale, la part non dépréciée du goodwill est prise en compte pour la détermination du résultat sur la vente.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, l'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix du Groupe, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise. L'augmentation ou la diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale, pour les transactions avec les tiers, constitue une transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle et est comptabilisée directement dans les capitaux propres et sans ajustement de la valeur comptable du goodwill existant.

### Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les amortissements des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité définie sont calculés selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question.

Les dépenses encourues par les équipes de recherche du Groupe pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat. Elles ne sont capitalisées que si elles correspondent à un procédé industriel nouveau ou amélioré, techniquement réalisable et porteur d'avantages économiques futurs.

En l'absence de norme ou interprétation applicable, la filiale Imerys considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme. Les droits reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si, à la date de clôture, les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché. Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat en tant que cessions d'actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Logiciels	1 - 5 ans
Brevets, licences et concessions	5 - 40 ans
Procédés industriels et autres	maximum 10 ans

Les droits détenus pour justifier les émissions de gaz à effet de serre du groupe Imerys ne sont pas amortissables. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements mais sont soumises à un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

### Actifs miniers

Le groupe Imerys a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles et sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds, augmenté des dépenses encourues, pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste "Actifs miniers" de la note 12. Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation d'Imerys. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverte, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière. Les actifs miniers sont affectés aux UGT comme les autres actifs du groupe Imerys et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location-financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location-financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou de démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation du Groupe.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Immeubles	10 - 50 ans
Constructions industrielles	10 - 30 ans
Agencements et aménagements des immeubles et constructions	5 - 15 ans
Matériels, outillages, installations et équipements	5 - 20 ans
Véhicules	2 - 5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 - 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement.

### Droits d'utilisation et obligations locatives

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour une période donnée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, le client détient les deux droits suivants:

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié; et
- le droit de décider de l'utilisation de l'actif identifié.

Tout contrat tel que défini ci-dessus est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'utilisation en contrepartie d'une obligation locative.

Le Groupe se réserve deux exemptions à ce principe: les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois ou les contrats rattachés à des biens d'une valeur d'achat unitaire de faible valeur, qui selon la norme ne dépasse pas EUR 5 mille. Ces contrats sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

L'obligation locative est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise. Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de l'obligation locative intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain. Le calcul de la dette exclut tout paiement variable lié à l'usage de l'actif (par exemple chez Imerys, un paiement dépendant du nombre d'heures d'usage réel d'un engin minier), ainsi que tout paiement rétribuant une prestation de service rendue par le bailleur (par exemple chez Imerys, la maintenance d'un wagon). A défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur. Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'utilisation est amorti sous les rubriques "Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement" ou "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" du compte de résultats consolidé et l'obligation locative est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier. Tout exercice d'option constitue une réestimation du contrat ajustant de manière symétrique les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation.

Cet ajustement symétrique s'applique également aux modifications de contrats à l'exception de celles ayant pour effet d'en restreindre le périmètre par réduction de la capacité de l'actif loué ou de la durée de location. Dans ces cas, les valeurs comptables de l'obligation locative et du droit d'utilisation sont réduites proportionnellement à la réduction du périmètre de location, générant un effet résultat comptabilisé dans le résultat opérationnel courant.

### Dépréciations d'actifs (hors goodwill et actifs financiers)

A chaque date de clôture, le Groupe revoit la valeur comptable des participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que celle des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, s'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charge.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation comptabilisée sur cet actif ou sur cette UGT est immédiatement reprise en produit afin de ramener cet actif ou UGT à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ou UGT ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou UGT au cours d'exercices antérieurs.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, celle-ci est soumise à un test de dépréciation, conformément à IAS 36 et IAS 28. A cet égard, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable et, le cas échéant, de comptabiliser une perte de valeur pour la différence. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie et la reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en produits.

## Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond dans la plupart des cas à leur coût d'acquisition. Leur classification est déterminée à la comptabilisation initiale.

Ces classifications sont les suivantes:

- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global:** ces actifs financiers comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable et pour lesquelles l'intention de les céder rapidement n'existe pas. L'absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20% des droits de vote. Le Groupe a décidé que les titres de participation cotés rentrent dans cette catégorie. Ces participations sont comptabilisées à leur juste valeur sur base du cours de bourse à la date de clôture. Les ajustements sont comptabilisés dans le résultat global, sous réserves de réévaluation, et ne seront pas recyclés dans les comptes de résultat même lors d'une cession partielle ou totale. Il en va de même pour les effets de change calculés sur les ajustements de valeur, ces derniers ne seront également pas recyclés dans le compte de résultat lors d'une cession. Les montants seront transférés dans les réserves de consolidation et resteront dès lors dans les fonds propres. D'autre part, les pertes de valeur significatives et de manière prolongée de ces titres de participation n'engendrent aucune correction de valeur, sous forme de dépréciation et ne seront pas reflétées dans les comptes de résultat. Les dividendes de ces participations sont quant à eux comptabilisés en général dans le compte de résultat.
- **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat:** les actifs financiers présents dans cette catégorie sont de nature différente et on y trouve:
  - des participations dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissements. Elles sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les comptes du résultat;
  - des actifs financiers sont classés dans cette catégorie s'ils sont, soit détenus à des fins de transaction (trading), soit désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est détenu à des fins de transaction s'il est acquis dans le but d'être revendu à court terme. De plus, un instrument dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture appartient aussi à cette catégorie. Les actifs financiers de cette catégorie sont subséquentement valorisés à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu en compte de résultat.
- **Actifs financiers au coût amorti:** un actif financier est évalué au coût amorti quand l'objectif est de détenir ces actifs et de percevoir les flux contractuels, qui généralement correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. D'autre part, le modèle de dépréciation s'appuie sur les pertes attendues, sur la base de probabilités, de données historiques adaptées au futur.

## Autres actifs financiers et non financiers à long terme

Cette rubrique comprend des avances, prêts et dépôts à long terme, soit à plus de 12 mois, ainsi que des instruments financiers dérivés à long terme et d'éventuels autres actifs non financiers à long terme.

## Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré - Premier sorti" (FIFO: First-In, First-Out) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existantes à la date de clôture.

## Créances commerciales

Une créance est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Une créance est également comptabilisée au titre d'une prestation de service à hauteur du pourcentage d'avancement de la prestation à la date de clôture des états financiers. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Lorsqu'une créance s'avère partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable selon les conditions existantes à la date de clôture des états financiers.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

## Capital

### (1) Coûts d'émission de capitaux propres

Les coûts d'émission directement attribuables à une transaction sur capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

### (2) Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres et sont enregistrées comme une variation dans les capitaux propres. Aucun résultat n'est comptabilisé par le biais du compte de résultat sur la vente, l'émission ou la suppression d'actions propres.

### (3) Dividendes

Les dividendes de Pargesa sont comptabilisés dans les états financiers consolidés dans la période au cours de laquelle ils ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société.

### (4) Réserves

Les réserves incluses dans les fonds propres du Groupe comprennent les réserves suivantes:

- **Réserve légale issue du capital** qui correspond, en général, à la prime payée par les actionnaires lors des émissions d'actions par la Société; en 2020 la réserve a été constituée lors de l'apport des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Parjointco Switzerland SA sur Pargesa Holding SA;
- **Réserve de réévaluation et de couverture** qui correspond au résultat latent sur les titres de participation. La réserve de couverture représente des gains et des pertes non réalisés sur des opérations de couverture;
- **Ecart de conversion** qui correspond aux écarts de change relatifs aux filiales, entreprises associées et coentreprises;
- **Réserves consolidées** qui correspondent aux bénéfices nets accumulés (cette rubrique inclut la réserve légale issue du bénéfice qui comprend la réserve légale générale issue du bénéfice ainsi que l'éventuelle réserve pour actions propres, réserves prescrites par le Code des obligations suisse).

## Dettes financières

Les dettes financières comprennent les dettes financières à la juste valeur par compte de résultat et les autres dettes financières.

- **Dettes financières à la juste valeur par compte de résultat:** les dettes financières sont classées dans cette catégorie lorsqu'elles sont soit détenues à des fins de transactions (trading) soit désignées comme telles lors de leur comptabilisation initiale. Une dette financière est détenue à des fins de transactions lorsqu'elle a été contractée principalement dans le but d'être rachetée ou remboursée à court terme ou s'il s'agit d'un produit dérivé non désigné comme instrument de couverture. Les dettes financières de cette catégorie sont subséquentement valorisées à leur juste valeur et tout changement de cette dernière est reconnu dans le compte de résultat;
- **Autres dettes financières:** les autres dettes financières, comprenant les emprunts, sont valorisées initialement à leur juste valeur, nette de frais de transaction; elles sont réévaluées ensuite à leur coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

## Instruments hybrides - obligations convertibles et échangeables

Les obligations convertibles (remboursables en actions de l'émetteur) ou échangeables (remboursables en actions autres que celles de l'émetteur) sont considérées comme des instruments hybrides, constitués d'une composante obligataire et d'une composante optionnelle. Lors de l'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base des taux d'intérêt de marché prévalant pour des obligations non convertibles ou non échangeables similaires. La charge d'intérêt sur la composante obligataire est calculée en appliquant le taux d'intérêt ainsi déterminé à l'émission. La différence entre cette charge et les intérêts effectivement payés s'ajoute, au cours de chaque période, à la valeur comptable de l'obligation, de façon à en recomposer, à l'échéance, la valeur de remboursement sur base de la méthode du coût amorti. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation convertible ou échangeable et la juste valeur allouée à la composante obligataire est représentative de l'option de convertir la dette en (ou de l'échanger contre) d'autres instruments financiers.

Si ces autres instruments financiers sont:

- des instruments de capitaux propres d'entités consolidées: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est comptabilisée en fonds propres et ne fait pas l'objet de réévaluations ultérieures;
- d'autres instruments financiers: la composante optionnelle, qui est évaluée à sa juste valeur lors de l'émission, est réévaluée à sa juste valeur à l'issue de chaque période comptable; la fluctuation de juste valeur est comptabilisée en compte de résultat (dans le cas d'une obligation convertible en actions de l'émetteur avec possibilité d'un remboursement en cash, la composante optionnelle est traitée comme une obligation échangeable avec la comptabilisation de la variation de la fluctuation de la juste valeur de la composante optionnelle par résultat).

## Instruments financiers dérivés

Le Groupe a recours aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options call ou put. Les sociétés opérationnelles du Groupe utilisent des instruments financiers dérivés pour réduire leur exposition à différents risques, notamment de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Les dérivés sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date de souscription du contrat de couverture, et classés en actifs et passifs non courants et courants selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement réévalués à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. La juste valeur incluant les coupons courus des dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2). Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre des sociétés du Groupe concernées. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (Credit Value Adjustment ou CVA). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut des sociétés du Groupe concernées (Debit Value Adjustment ou DVA). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par les sociétés du Groupe concernées et ses contreparties (juste valeur de niveau 2). Seuls les instruments qui satisfont les critères de la comptabilité de couverture font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Toute opération qualifiée de couverture est ainsi documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

Tout dérivé non éligible à la comptabilité de couverture est comptabilisé en résultat financier.

### **(1) Couverture de juste valeur**

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur d'un titre de participation, la variation de juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les capitaux propres, la variation de juste valeur du titre de participation étant également comptabilisée dans les capitaux propres.

### **(2) Couverture de flux de trésorerie**

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. Selon l'application d'IFRS 9, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme sont comptabilisés dans le résultat global. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

### **(3) Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger**

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

### **(4) Instruments financiers non qualifiés d'instruments de couverture**

Un instrument financier dérivé qui n'est pas qualifié d'instrument de couverture est comptabilisé comme un instrument de trading. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat.

La part inefficace des instruments de couverture opérationnels est comptabilisée en résultat opérationnel. La part inefficace des instruments de couverture de financement est comptabilisée en résultat financier.

## Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Lorsque le Groupe enregistre pour la première fois un instrument financier au bilan, celui-ci est évalué à la juste valeur. Cette valeur correspond à la valeur d'acquisition comprenant les coûts de transaction pour les actifs et dettes qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Après l'enregistrement initial, les actifs et dettes financiers (y compris les dérivés) sont évalués à leur juste valeur à l'exception des actifs comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés cotées est déterminée sur base des cours de bourse à la date de clôture. Lorsque le marché pour un instrument financier n'est pas actif, le Groupe détermine la juste valeur au moyen de techniques d'évaluation faisant appel aux données de marché existantes.

## Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions chez Imerys pour démantèlement d'actifs et de certaines provisions pour réhabilitation des sites miniers, dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs correspondants, notamment pour les constructions industrielles et les travaux de découvertes minières.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les 12 mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées. Ce traitement s'applique en particulier aux provisions chez Imerys constituées au titre d'obligations environnementales de remédier à des pollutions, d'obligations de démantèlement d'usines et d'obligation de réhabiliter les sites miniers au terme de leur exploitation. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation, sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des autres revenus et charges financiers. Les provisions pour frais de restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a établi un programme détaillé pour la restructuration et dès que celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

## Engagements de retraite et avantages assimilés

### (1) Plans à contributions définies

Le Groupe participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour le personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, dits à contributions définies, n'offrent aucune garantie aux bénéficiaires sur le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les charges encourues dans le cadre de régimes de retraite à contributions définies sont comptabilisées en compte de résultat dans le poste "Frais de personnel" dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

### (2) Plans à prestations définies

Certaines sociétés du Groupe (principalement chez Imerys) garantissent aux bénéficiaires des plans à prestations définies le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies et le coût annuel comptabilisé en résultat sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles, financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement.

Le coût de prévoyance et les paiements directs aux bénéficiaires sont comptabilisés en résultat en frais de personnel à l'exception des cotisations et paiements liés aux restructurations qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation et des cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisées en autres revenus et charges financiers.

L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun de ces trois niveaux de résultat. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat en frais de personnel, à l'exception des amendements, réductions et liquidations de régimes liés à une restructuration, qui sont comptabilisés en autres charges d'exploitation, et de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financiers. Les frais administratifs sont comptabilisés en frais de personnel, à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire, qui sont comptabilisés en autres revenus et charges financières. Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat.

## Paiements sur base d'actions

La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites est évaluée selon un modèle de valorisation communément admis (Black & Scholes, Monte Carlo) par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte notamment du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action sous-jacente. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie en "Frais de personnel" sur les exercices d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, et sur base de la meilleure estimation disponible quant au nombre de droits qui seront effectivement acquis dans le futur. Les taux de rotation des bénéficiaires sont ajustés définitivement à mesure des clôtures des périodes d'acquisition des droits. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies.

Quand la transaction est réglée en trésorerie, le Groupe encourt un passif qui est évalué à sa juste valeur. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

## Comptabilisation des produits

Les ventes d'actifs sont enregistrées lorsque les risques et avantages relatifs à la propriété des actifs sont transférés à l'acheteur. Dans le cas de livraisons de biens, ceci est généralement le cas lorsque les biens ont été livrés et le titre de propriété transféré.

Le revenu comporte deux catégories: d'une part les ventes de biens et d'autre part les prestations de services, essentiellement constituées par la refacturation aux clients du coût du transport des biens et par des prestations de services industriels. Les engagements contractuels pris par le Groupe de transférer ces biens et services à ses clients sont qualifiés d'obligations de prestations. Lorsque le client prend le contrôle du bien ou service décrit dans le contrat, l'obligation de prestation est réputée satisfaite et le revenu est comptabilisé.

Les biens sont ainsi transférés aux clients à un moment précis, coïncidant avec le transfert des risques et avantages au point prévu par les conditions générales ou l'incoterm du contrat. Ces incoterms sont multiples en raison des spécificités prévues par les contrats. En revanche, si certains services tels que des travaux de façonnage sont satisfaits au moment précis de leur réalisation, la plupart sont progressivement transférés aux clients, notamment les prestations de transport sur ventes, dont la comptabilisation est différée au moment où l'acheminement est terminé et certaines prestations spécialisées portant sur la construction d'installations industrielles et dont le degré d'avancement est mesuré sur la base du niveau réel d'engagement des coûts de production. Les obligations de garantie au titre des ventes de biens et prestations de services ont pour objectif de fournir au client une assurance par rapport aux spécifications prévues par les contrats et non un service en plus de cette assurance. En conséquence, ces garanties ne sont pas comptabilisées comme des obligations de performance mais comme des provisions.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes et acomptes sur dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour le Groupe à en percevoir le paiement et qu'il est probable que le Groupe bénéficiera des flux financiers qui en résultent.

### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont capitalisés et incorporés au coût d'acquisition de l'actif qualifié. Par actif qualifié, il faut entendre un actif qui nécessite une longue période de préparation (plus d'une année) avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Les coûts d'emprunt peuvent inclure les intérêts sur engagements en banque à vue et sur emprunts à court ou à long terme, l'amortissement des primes d'émission ou de remboursement liées à des emprunts, l'amortissement des frais accessoires encourus pour la conclusion d'emprunts, les charges financières relatives à des contrats de location-financement et les différences de change sur emprunts en monnaies étrangères dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts.

### Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en résultat sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale. Les différences suivantes ne sont pas prises en compte: goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal. Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan. Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts.

### Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque, à la date de clôture des états financiers, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) et classés comme détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture des états financiers, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et réaliser leur vente dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés séparément dans le bilan.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte, elle fait partie d'un plan coordonné unique de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique majeure et distincte ou elle est une filiale acquise exclusivement dans le but d'être revendue. Par composante d'une entité, il faut entendre les activités et flux de trésorerie qui d'un point de vue opérationnel et au niveau de l'information financière peuvent être clairement distingués du reste de l'activité. Les activités abandonnées sont présentées séparément sur une ligne du compte de résultat et du tableau de financement.

### Information sectorielle

Pargesa et GBL sont des sociétés holdings qui détiennent des participations ayant peu de relations commerciales et industrielles significatives entre elles. Ces participations sont acquises, gérées et cédées dans l'objectif de maximiser la valeur pour les actionnaires. Dès lors, en ce qui concerne l'information sectorielle, les secteurs d'activité sont basés sur la séparation entre les différentes participations et l'absence de liens entre elles, chaque participation significative étant considérée comme un secteur. Les activités des sociétés holdings contrôlées par Pargesa sont présentées comme un secteur distinct. Les secteurs d'activité sont également présentés selon la localisation géographique. Le Groupe présente l'information sectorielle de manière consistante avec les rapports internes qui sont communiqués au Conseil d'administration. L'information sectorielle décrite ci-dessus est présentée à la note 2.

### Gestion du risque

#### (1) Risque de change

Chaque filiale est responsable de la gestion de son propre risque de change. Le risque de change peut être notamment couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont mis en place en couverture de créances, de dettes, d'engagements fermes en monnaies étrangères et d'investissements nets dans des entités étrangères.

#### (2) Gestion du risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt consiste à couvrir (totalement ou partiellement) la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette soit par un taux d'intérêt fixe, soit par un recours à des swaps de taux d'intérêt, soit par des options suivant une politique propre arrêtée par le Conseil d'administration de chaque entité en fonction des besoins de celle-ci.

### **(3) Gestion du risque de crédit**

Le risque de crédit concerne le risque que des parties tierces contractantes ne respectent pas leurs engagements envers le Groupe lors de transactions avec celui-ci. Chaque participation est responsable de la gestion du risque de crédit suivant des modalités spécifiques les plus adaptées à la situation.

### **(4) Gestion du risque de liquidité**

Le risque de liquidité concerne le risque qu'une entité ne puisse faire face à ses engagements de remboursement de dettes. Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe.

### **(5) Gestion du risque lié aux produits énergétiques**

Le risque lié aux produits énergétiques chez Imerys est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels.

Dans le cadre de la gestion des risques, le Groupe, à travers ses sociétés consolidées, peut être conduit à réaliser des études sur des situations particulières, comme ce fut le cas lors de l'annonce du Brexit.

## **Changements de méthodes comptables, erreurs, principaux jugements et estimations comptables**

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme, interprétation ou amendement ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme, interprétation ou amendement. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective. Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective: ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus, et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principaux jugements et estimations réalisés lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses et jugements retenus pour les points suivants:

### **(1) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée d'utilité définie sont amorties selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question (voir également principes comptables sur les Immobilisations incorporelles, Actifs miniers et Immobilisations corporelles).

### **(2) Pertes de valeur**

Chez Imerys, les définitions des UGT et des indices de perte de valeur ainsi que l'affectation des actifs et du goodwill aux UGT constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la direction générale d'Imerys. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

Chez Webhelp, les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la direction générale, dans le cadre du reporting opérationnel réalisé par Webhelp. Webhelp évolue sur un marché unique du CRM BPO disposant de caractéristiques macroéconomiques homogènes ainsi que des spécificités opérationnelles propres. L'activité du groupe Webhelp se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Webhelp.

Dans le contexte de crise sanitaire et économique causée par la pandémie de Covid-19, le Groupe a porté une attention particulière à ces zones d'estimations et de jugements. En particulier, les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements du Groupe. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêt, de niveau technologique, de l'obsolescence, du niveau de rendement des actifs et du passage du montant de la capitalisation boursière sous celui des capitaux propres consolidés pour les sociétés cotées. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel du Groupe ou certaines de ses participations. Ayant constaté au cours de l'année 2020 une évolution défavorable de certains de ces indices dans le contexte de la crise économique et sanitaire du Covid-19, le Groupe a réalisé, au cours de l'année 2020, des tests de valeur sur les UGT concernées.

Une analyse des tests de pertes de valeur effectués sur les UGT figure en note 11 et une analyse des pertes de valeur enregistrées dans l'exercice figure en note 8.

### **(3) Avantages du personnel**

Au 31 décembre 2020, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys (voir également principes et règles comptables "Engagements de retraite et avantages assimilés"). Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies constituent des estimations de la direction générale d'Imerys. Les taux utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx Corporate AA GBP et USD.

Une analyse des avantages du personnel figure en note 21.

#### **(4) Provisions**

Pour les provisions, le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle (juridique ou implicite) à la date de clôture. Les provisions pour environnement et réhabilitation constituées par Imerys au titre de son activité minière et industrielle nécessitent d'estimer les montants que le Groupe sera tenu de payer et de retenir des hypothèses en termes d'échéancier et de taux d'actualisation. Les réclamations contentieuses impliquant le groupe Imerys sont évaluées par la direction juridique d'Imerys avec l'assistance d'avocats. Enfin, les provisions liées aux restructurations menées au sein du groupe Imerys nécessitent également des estimations (voir également principes et règles comptables "Provisions").

Une analyse des provisions figure en note 18.

#### **(5) Acquisitions et transactions significatives sur les sociétés consolidées**

Dans le cadre d'acquisitions de sociétés consolidées, le Groupe est amené à faire des estimations sur la valeur des actifs et passifs de ses activités acquises (voir note 15). Le Groupe peut également être amené à effectuer des analyses des dates de prises en comptes des effets comptables lors de transactions, comme cela a été le cas, en 2020, chez Pargesa pour l'offre publique d'échange et la fusion.

#### **(6) Participations**

Au 31 décembre 2020, 52% des actifs du bilan sont constitués par adidas, SGS, Pernod Ricard, LafargeHolcim, Umicore, Mowi, GEA, Ontex et Total, titres évalués à la juste valeur sur la base de prix du marché récemment observés dont l'évaluation ne découle pas d'hypothèses ou autres sources d'incertitudes.

En matière d'estimations, les dettes sur minoritaires sur Webhelp amènent à utiliser certaines hypothèses (voir note 5.10).

#### **(7) Contrôle de fait et contrôle commun**

En matière de jugement, en 2020, Pargesa a analysé le traitement comptable à appliquer à sa filiale GBL.

Suite à l'offre publique d'échange en 2020, le pourcentage de détention de Pargesa dans les actions GBL en circulation a baissé pour s'établir à 29.8% au 31 décembre 2020 contre 51.7% au 31 décembre 2019. A la même date, le pourcentage de droits de vote s'est établi à 43.2%, compte tenu du droit de vote double approuvé par les actionnaires de GBL en avril 2020, comparé à 51.7% au 31 décembre 2019.

Ce faisant, Pargesa a analysé le traitement comptable à appliquer à GBL selon les normes IFRS 10, en particulier le contrôle sur cette participation pour la classer en (i) participation consolidée par intégration globale (IFRS 10) ou en (ii) participation dans une entreprise associée (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de Pargesa dans le résultat et les capitaux propres de GBL. IFRS 10 établit qu'un investisseur doit détenir les trois éléments de contrôle, à savoir (i) le pouvoir sur la participation, (ii) l'exposition aux rendements variables résultant de l'investissement dans la participation et (iii) la capacité d'exercer le pouvoir sur la participation pour influencer sur les rendements, afin d'être à même de conclure qu'il contrôle la participation. Pargesa a considéré (i) le droit de vote double et la dispersion des actionnaires de GBL et (ii) sa représentation au conseil d'administration et aux assemblées générales ainsi que sa capacité d'influer sur ses activités pertinentes.

Tenant compte de ces éléments, Pargesa a utilisé son jugement et déterminé sur la base de son analyse qu'elle conserve le contrôle de fait sur sa filiale et continue à consolider sa participation par intégration globale.

Le Groupe a également déterminé que la transaction de 2020 reflétait une combinaison d'entités sous contrôle commun conformément à la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" (voir également page 17 du présent Rapport annuel).

#### **(8) Influence notable**

En matière de jugement, le Groupe, à travers sa filiale GBL, a analysé le traitement comptable à appliquer à ses participations dans Ontex, Umicore, et SGS et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), avec reconnaissance de la quote-part de GBL dans le résultat et les capitaux propres de Ontex, Umicore, et SGS ou en (ii) titres de participation, avec la reconnaissance de ces participations à leur juste valeur dans le résultat global et enregistrement par résultat du dividende.

Conformément à la norme IAS 28, il est présumé qu'un groupe n'exerce pas d'influence notable lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 20%, à moins que celle-ci puisse être clairement démontrée. Selon cette norme, l'influence notable est généralement démontrée en cas de (i) représentation au conseil d'administration, (ii) participation au processus d'élaboration des politiques, (iii) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, (iv) échange de personnels dirigeants ou (v) fourniture d'informations techniques essentielles.

Au 31 décembre 2020, ces trois participations sont détenues respectivement à hauteur de 19.98%, 18.0% et 18.9%.

Concernant Ontex, Umicore et SGS, la représentation au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable. De plus, la présence au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal mais d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. Ainsi, GBL a conclu à la comptabilisation de ces participations en tant que titres de participation au 31 décembre 2020.

#### **Événements postérieurs à la date de clôture des états financiers**

Les événements survenant entre la date de clôture des états financiers et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture des états financiers.

## Note 2 - Information sectorielle

Les activités du Groupe sont subdivisées en 3 secteurs, soit le secteur Holdings, le secteur Imerys et le secteur Webhelp.

Le secteur Holdings regroupe Pargesa et GBL, société cotée sur Euronext Bruxelles, ainsi que leurs filiales détenues à 100% et les fonds de private equity et autres fonds d'investissement, pour l'essentiel détenus par Sienna Capital qui est une filiale détenue à 100% par GBL. Le but principal des sociétés regroupées dans le secteur Holdings est la gestion de participations. Ce secteur comprend également des filiales opérationnelles consolidées par les fonds.

Le 19 novembre 2019, GBL a acquis une participation majoritaire dans la société Webhelp. La nature des affaires de la société et la gestion en direct de la nouvelle acquisition par GBL, font que la société est, depuis cette date, un segment et est présentée telle quelle.

En 2019 Imerys a mis en place une nouvelle organisation, structurée dorénavant autour de deux segments et correspondant aux deux nouvelles branches d'activités: Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions Haute Température.

Le secteur Imerys comprend Imerys, société cotée sur Euronext Paris qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses 2 branches d'activité:

- Le segment **Minéraux de Performance** sert les industries du plastique, de la peinture et des revêtements, de la filtration, des matériaux céramiques, des énergies renouvelables, du papier et du carton.
- Le segment **Matériaux et Solutions de Haute Température** rassemble deux domaines d'activité – Solutions de Haute Température, et Réfractaires, Abrasifs & Construction – et sert les marchés des réfractaires, de la fonderie, des métaux, des abrasifs et de la chimie du bâtiment.

### 2.1 Information sectorielle par secteur d'activité

#### Résultat sectoriel 2020

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Total
Chiffre d'affaires	514.7	4'066.3	1'752.0	6'333.0
Autres revenus d'exploitation	16.3	45.6	1.1	63.0
Variation de stocks	1.7	(43.7)	-	(42.0)
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(243.3)	(1'340.4)	(35.6)	(1'619.3)
Frais de personnel	(150.3)	(936.9)	(1'251.3)	(2'338.5)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(53.9)	(366.6)	(156.5)	(577.0)
Autres charges d'exploitation	(139.4)	(1'252.1)	(246.4)	(1'637.9)
Autres produits et charges opérationnels	0.8	(16.5)	(0.1)	(15.8)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(53.4)</b>	<b>155.7</b>	<b>63.2</b>	<b>165.5</b>
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	335.0	-	-	335.0
Autres revenus financiers	489.1	33.8	0.1	523.0
Autres charges financières	(55.1)	(99.4)	(291.3)	(445.8)
<b>Résultat financier</b>	<b>769.0</b>	<b>(65.6)</b>	<b>(291.2)</b>	<b>412.2</b>
<b>Résultat opérationnel et financier</b>	<b>715.6</b>	<b>90.1</b>	<b>(228.0)</b>	<b>577.7</b>
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(33.9)	(8.2)	(0.3)	(42.4)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>681.7</b>	<b>81.9</b>	<b>(228.3)</b>	<b>535.3</b>
Impôts sur le résultat	(9.8)	(47.4)	(29.3)	(86.5)
<b>Résultat net de la période (tiers inclus)</b>	<b>671.9</b>	<b>34.5</b>	<b>(257.6)</b>	<b>448.8</b>
<b>Autres informations:</b>				
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(70.0)	-	(70.0)
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	-	(13.6)	-	(13.6)
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	0.8	(2.9)	(0.1)	(2.2)
Produits d'intérêts	0.1	2.9	0.2	3.2
Charges d'intérêts	(47.9)	(50.5)	(62.3)	(160.7)

#### Bilan au 31 décembre 2020

CHF millions	Holdings	Imerys	Webhelp	Total
Actifs à long terme	20'185.7	5'252.3	2'897.9	28'335.9
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	456.1	94.3	-	550.4
Actifs à court terme	1'574.3	2'299.5	801.9	4'675.7
<b>Total des actifs</b>	<b>21'760.0</b>	<b>7'551.8</b>	<b>3'699.8</b>	<b>33'011.6</b>
Engagements à long terme	2'859.8	2'959.8	2'454.1	8'273.7
Engagements à court terme	514.1	1'399.2	652.0	2'565.3
<b>Total des passifs</b>	<b>3'373.9</b>	<b>4'359.0</b>	<b>3'106.1</b>	<b>10'839.0</b>

**Résultat sectoriel 2019**

<b>CHF millions</b>	<b>Holdings</b>	<b>Imerys</b>	<b>Webhelp</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	760.2	4'844.0	-	<b>5'604.2</b>
Autres revenus d'exploitation	12.2	74.0	(0.3)	<b>85.9</b>
Variation de stocks	(6.7)	(8.5)	-	<b>(15.2)</b>
Matières premières, biens destinés à la revente et consommables	(262.0)	(1'646.7)	-	<b>(1'908.7)</b>
Frais de personnel	(276.4)	(1'053.8)	3.2	<b>(1'327.0)</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(79.9)	(397.1)	(4.8)	<b>(481.8)</b>
Autres charges d'exploitation	(160.3)	(1'535.6)	(42.1)	<b>(1'738.0)</b>
Autres produits et charges opérationnels	143.4	(14.7)	-	<b>128.7</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>130.5</b>	<b>261.6</b>	<b>(44.0)</b>	<b>348.1</b>
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	565.4	-	-	<b>565.4</b>
Autres revenus financiers	219.4	14.5	-	<b>233.9</b>
Autres charges financières	(105.8)	(64.2)	-	<b>(170.0)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>679.0</b>	<b>(49.7)</b>	-	<b>629.3</b>
<b>Résultat opérationnel et financier</b>	<b>809.5</b>	<b>211.9</b>	<b>(44.0)</b>	<b>977.4</b>
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(57.4)	(6.1)	-	<b>(63.5)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>752.1</b>	<b>205.8</b>	<b>(44.0)</b>	<b>913.9</b>
Impôts sur le résultat	(9.7)	(72.9)	10.2	<b>(72.4)</b>
<b>Résultat net de la période (tiers inclus)</b>	<b>742.4</b>	<b>132.9</b>	<b>(33.8)</b>	<b>841.5</b>
<b>Autres informations:</b>				
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-	(41.9)	-	<b>(41.9)</b>
Pertes de valeur/reprise de pertes de valeur sur participations, activités de trading, goodwill, actifs incorporels et goodwill négatif	-	(0.1)	-	<b>(0.1)</b>
Plus/moins-values réalisées sur participations et activités	143.4	(14.6)	-	<b>128.8</b>
Produits d'intérêts	22.0	6.9	-	<b>28.9</b>
Charges d'intérêts	(61.2)	(63.0)	-	<b>(124.2)</b>

**Bilan au 31 décembre 2019**

<b>CHF millions</b>	<b>Holdings</b>	<b>Imerys</b>	<b>Webhelp</b>	<b>Total</b>
Actifs à long terme	20'327.9	5'567.0	2'931.2	<b>28'826.1</b>
- dont participations dans les entreprises associées et coentreprises	369.4	114.3	-	483.7
Actifs à court terme	2'238.8	2'546.0	552.8	<b>5'337.6</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>22'566.7</b>	<b>8'113.0</b>	<b>3'484.0</b>	<b>34'163.7</b>
Engagements à long terme	2'682.7	3'077.0	2'128.8	<b>7'888.5</b>
Engagements à court terme	1'015.4	1'604.0	440.9	<b>3'060.3</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>3'698.1</b>	<b>4'681.0</b>	<b>2'569.7</b>	<b>10'948.8</b>

**Coût des acquisitions d'actifs sectoriels de la période**

Le tableau suivant résume les coûts encourus durant l'exercice pour acquérir des actifs sectoriels (immobilisations incorporelles et corporelles) répartis par secteur d'activité.

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
Imerys	280.6	72.7%	324.4	72.4%
Webhelp	79.9	20.7%	-	0.0%
Holdings	25.4	6.6%	123.7	27.6%
<b>Total</b>	<b>385.9</b>	<b>100.0%</b>	<b>448.1</b>	<b>100.0%</b>

**2.2 Information sectorielle par localisation géographique des clients**

<b>CHF millions</b>	<b>Suisse</b>	<b>Europe</b>	<b>Amérique du nord</b>	<b>Asie, Océanie et autres</b>	<b>Total</b>
<b>2020 - Chiffre d'affaires</b>	32.1	3'800.3	1'214.1	1'286.5	<b>6'333.0</b>
<b>2019 - Chiffre d'affaires</b>	36.5	2'912.8	1'206.6	1'448.3	<b>5'604.2</b>

Le chiffre d'affaires provient majoritairement d'Imerys et se répartit de la façon suivante:

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Ventes de biens	3'977.5	4'765.4
Prestations de services	2'355.5	838.8
<b>Total</b>	<b>6'333.0</b>	<b>5'604.2</b>

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10% des produits des activités ordinaires du groupe Imerys.

**Répartition par unités génératrices de trésorerie**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Minéraux de Performance (PM)	2'312.0	2'649.0
Matériaux et Solutions de Haute Température (HTMS)	1'754.3	2'195.0
Webhelp	1'752.0	-
Sienna Capital	514.7	760.2
<b>Total</b>	<b>6'333.0</b>	<b>5'604.2</b>

Le tableau suivant présente la désagrégation du chiffre d'affaires par échéance de transfert de biens et services aux clients en distinguant d'une part, les biens et services transférés aux clients à un moment précis et d'autre part, les services progressivement transférés aux clients:

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Biens et services transférés aux clients à un moment précis	3'977.4	4'767.1
Services progressivement transférés aux clients	2'355.6	837.1
<b>Total</b>	<b>6'333.0</b>	<b>5'604.2</b>

**Répartition géographique des actifs en fonction de la répartition sectorielle par secteur d'activité au 31 décembre 2020**

La répartition géographique des immobilisations incorporelles, du goodwill et des immobilisations corporelles s'établit au 31 décembre 2020 à, CHF 97.8 millions en Suisse, CHF 6'022.9 millions dans le reste de l'Europe, CHF 1'154.8 millions en Amérique du Nord et CHF 817.4 millions dans des autres régions du monde.

Concernant les titres de participation, CHF 6'091.7 millions se situent en Suisse.

**Note 3 - Changements du fonds de roulement**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
(Augmentation)/diminution des actifs à long terme	(1.9)	4.8
(Augmentation)/diminution des stocks et créances commerciales	68.7	61.0
(Augmentation)/diminution des autres actifs à court terme	40.2	(79.0)
Augmentation/(diminution) des engagements de retraite et avantages assimilés	-	2.1
Augmentation/(diminution) des provisions	(7.5)	(7.0)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres passifs à court terme	193.4	32.5
<b>Total</b>	<b>292.9</b>	<b>14.4</b>

**Note 4 - Autres produits et charges opérationnels****Plus/moins-values réalisées et pertes de valeur sur participations et activités**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Plus-value réalisée par les fonds de private equity (voir note 15)	0.1	151.0
Perte de valeur sur les fonds de private equity chez GBL	(2.6)	-
Perte de valeur sur goodwill chez Imerys (voir note 11)	(13.6)	-
Divers (pertes)/gains sur cessions chez Imerys	-	(19.2)
Divers	0.3	(3.1)
<b>Total</b>	<b>(15.8)</b>	<b>128.7</b>

**2019**

En 2019, GBL a procédé à la vente de deux participations, à savoir la société Looping, une société de parcs de loisir leader en Europe et la société opseo, société leader allemand dans la fourniture des soins ambulatoires. Ces cessions ont généré un gain qui se montait à CHF 151.0 millions. Le résultat net sur Looping se montait à EUR 38 millions (CHF 42.4 millions), pour un mouvement de trésorerie de EUR 58 millions (CHF 64.5 millions). Pour opseo, la plus-value s'élevait à EUR 98 millions (CHF 108.6 millions) et le mouvement de trésorerie net était de EUR 117 millions (CHF 130.2 millions).

## Note 5 - Instruments financiers

### Catégories d'instruments financiers, hiérarchisation des instruments financiers à la juste valeur et résultat sur les instruments financiers reconnus par le biais du compte de résultat

#### Catégories d'actifs et passifs financiers à la valeur comptable - Comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur

CHF millions	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2020	2020
						Total valeur comptable	Juste valeur
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	2'090.5	17'148.5	-	19'239.0	19'239.0
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	117.7	-	-	5.0	122.7	122.7
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	985.5	-	-	-	985.5	985.5
Actifs financiers de trading <sup>(1)</sup>	496.8	-	-	-	-	496.8	496.8
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	29.6	-	-	21.1	50.7	50.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'438.5	-	-	-	1'438.5	1'438.5
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>496.8</b>	<b>2'571.3</b>	<b>2'090.5</b>	<b>17'148.5</b>	<b>26.1</b>	<b>22'333.2</b>	<b>22'333.2</b>
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(5'877.6)	-	-	-	(5'877.6)	(5'879.3)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(1'132.5)	-	-	(21.5)	(1'154.0)	(1'154.0)
Dettes commerciales <sup>(2)</sup>	-	(652.2)	-	-	-	(652.2)	(652.2)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(324.7)	-	-	-	(324.7)	(324.7)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(127.3)	-	-	(28.2)	(155.5)	(155.5)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>(8'114.3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(49.7)</b>	<b>(8'164.0)</b>	<b>(8'165.7)</b>
<b>Total</b>	<b>496.8</b>	<b>(5'543.0)</b>	<b>2'090.5</b>	<b>17'148.5</b>	<b>(23.6)</b>	<b>14'169.2</b>	<b>14'167.5</b>

(1) Dont CHF 469.5 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL ainsi qu'un portefeuille d'actions détenu par GBL pour CHF 27.3 millions.

(2) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2021.

CHF millions	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (hors dérivés)	Prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Titres de participation à la juste valeur par le biais du compte de résultat global	Instruments financiers dérivés de couverture et dérivés	2019	2019
						Total valeur comptable	Juste valeur
Titres de participation (voir note 5.5)	-	-	1'529.9	17'500.7	-	19'030.6	19'030.6
Autres actifs financiers							
à long terme (voir note 5.6)	-	102.5	-	-	8.4	110.9	110.9
Créances commerciales (voir note 5.7)	-	1'041.2	-	-	-	1'041.2	1'041.2
Actifs financiers de trading <sup>(3)</sup>	1'536.9	-	-	-	-	1'536.9	1'536.9
Autres actifs financiers							
à court terme (voir note 5.8)	-	79.9	-	-	16.3	96.2	96.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 5.9)	-	1'360.9	-	-	-	1'360.9	1'360.9
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1'536.9</b>	<b>2'584.5</b>	<b>1'529.9</b>	<b>17'500.7</b>	<b>24.7</b>	<b>23'176.7</b>	<b>23'176.7</b>
Dettes financières (voir note 5.11)	-	(5'600.3)	-	-	-	(5'600.3)	(5'604.4)
Autres passifs financiers							
à long terme (voir note 5.10)	-	(895.9)	-	-	(63.1)	(959.0)	(959.0)
Dettes commerciales <sup>(4)</sup>	-	(724.4)	-	-	-	(724.4)	(724.4)
Dettes financières échéant dans l'année (voir note 5.11)	-	(1'294.7)	-	-	-	(1'294.7)	(1'294.7)
Autres passifs financiers							
à court terme (voir note 5.12)	-	(161.9)	-	-	(75.0)	(236.9)	(236.9)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>(8'677.2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(138.1)</b>	<b>(8'815.3)</b>	<b>(8'819.4)</b>
<b>Total</b>	<b>1'536.9</b>	<b>(6'092.7)</b>	<b>1'529.9</b>	<b>17'500.7</b>	<b>(113.4)</b>	<b>14'361.4</b>	<b>14'357.3</b>

(3) Dont CHF 1'522.1 millions de placements dans des SICAV monétaires chez GBL ainsi qu'un portefeuille d'actions détenu par GBL pour CHF 14.8 millions.

(4) Les dettes commerciales ont toutes une échéance en 2020.

**Evaluation à la juste valeur des actifs/passifs financiers selon les 3 niveaux de hiérarchisation**  
(actifs et passifs financiers qui figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de clôture)

CHF millions				2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	17'812.9	-	1'426.1	19'239.0
Autres actifs financiers à long terme	-	5.0	-	5.0
Actifs financiers de trading	496.8	-	-	496.8
Autres actifs financiers à court terme	-	21.1	-	21.1
<b>Total actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>18'309.7</b>	<b>26.1</b>	<b>1'426.1</b>	<b>19'761.9</b>
Dettes financières	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	(21.6)	-	(21.6)
Dettes financières échéant dans l'année	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	-	(28.2)	-	(28.2)
<b>Total passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>-</b>	<b>(49.8)</b>	<b>-</b>	<b>(49.8)</b>

CHF millions				2019
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	17'885.0	-	1'145.6	19'030.6
Autres actifs financiers à long terme	-	8.4	-	8.4
Actifs financiers de trading	1'536.9	-	-	1'536.9
Autres actifs financiers à court terme	-	16.3	-	16.3
<b>Total actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>19'421.9</b>	<b>24.7</b>	<b>1'145.6</b>	<b>20'592.2</b>
Dettes financières	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	(63.1)	-	(63.1)
Dettes financières échéant dans l'année	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	-	(75.0)	-	(75.0)
<b>Total passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>-</b>	<b>(138.1)</b>	<b>-</b>	<b>(138.1)</b>

Il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les différents niveaux durant l'exercice 2020. En 2019, les investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat ont fait l'objet d'une distinction entre niveau 1 et 3.

Les tableaux ci-dessus présentent les actifs/passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour faire les évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante:

- **Niveau 1:**
  - des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; les actifs classés au **Niveau 1** sont généralement des actions et des obligations cotées en bourse; des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- **Niveau 2:**
  - les actifs généralement classés au **Niveau 2** sont des dépôts à terme et des produits dérivés. Les passifs classés à ce niveau sont généralement des produits dérivés; des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables);
- **Niveau 3:**
  - les actifs classés au **Niveau 3** sont généralement des investissements dans des fonds de private equity et autres fonds d'investissement ainsi que des actions non cotées.

Les instruments financiers du Groupe valorisés à la juste valeur relèvent très majoritairement du **Niveau 1** de classification.

Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de **Niveau 2** ne sont pas très importants. Ils intègrent notamment la composante dérivée des obligations échangeables et convertibles émises par GBL ainsi que d'autres instruments dérivés d'Imerys et de GBL non liés à des obligations échangeables et convertibles.

Les instruments financiers de **Niveau 3** du Groupe sont principalement composés des investissements de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement. Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de Niveau 3 sont les suivantes: les participations dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements.

## Variation des titres de participation évalués selon le Niveau 3

CHF millions	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1'145.6</b>	<b>639.4</b>
Acquisitions	298.4	233.6
Cessions	(131.8)	(25.3)
Profits et pertes comptabilisés par le compte de résultat	161.5	104.7
Ecarts de conversion et autres	(47.6)	193.2
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1'426.1</b>	<b>1'145.6</b>

La ligne "Acquisitions" représente principalement en 2020 et en 2019 les investissements supplémentaires dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (voir note 5.5).

## Analyse des instruments financiers par catégorie - compte de résultat consolidé

Le tableau ci-après présente les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisé en résultat par catégories d'instruments financiers. Le tableau analyse les lignes de produits et charges contenant des instruments financiers selon des catégories présentées en colonnes. Celles-ci distinguent d'une part les catégories appliquées par défaut à tout élément hors comptabilité de couverture et d'autre part les catégories appliquées à tout élément relevant à titre dérogatoire de la comptabilité de couverture. Les catégories IFRS 9 du coût amorti et de la juste valeur par résultat définies précédemment s'appliquent à la majorité des éléments hors comptabilité de couverture. Les éléments relevant de la comptabilité de couverture sont classés selon leurs qualifications de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, en distinguant en colonnes les valeurs des éléments couverts et des instruments de couverture et en lignes les types de risques couverts, soit Risque de change - Risque de taux d'intérêt - Risque de prix énergétique. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre catégories IFRS 9 et états financiers, la colonne "Hors IFRS" comporte les éléments suivants et se rapportant aux normes relatives suivantes: paiements en actions (IFRS 2), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), immobilisations corporelles (IAS 16), obligations locatives (IAS 17 pour 2018, IFRS 16 pour 2019), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies et à court terme (IAS 19), subventions (IAS 20), provisions (IAS 37), immobilisations incorporelles et charges constatées d'avance (IAS 38), actifs de découverte (IFRIC 20) et droits et taxes (IFRIC 21). La logique de classement des instruments financiers à l'actif et au passif est appliquée de manière transversale à leurs variations en résultat. Par exemple, les produits des activités ordinaires sont rattachés à la catégorie du coût amorti, car leurs contreparties en créances clients ou trésorerie et équivalents de trésorerie relèvent de cette catégorie à l'actif.

CHF millions	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2020
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat	Hors IFRS 9	Elément couvert	Couverture	Elément couvert	Couverture	
Chiffre d'affaires	6'028.1	-	-	-	-	297.7	7.2	<b>6'333.0</b>
Autres revenus d'exploitation	63.0	-	-	-	-	-	-	<b>63.0</b>
Matières premières, consommables et variation de stock	(1'459.8)	-	(68.6)	-	-	(113.3)	(19.6)	<b>(1'661.3)</b>
Frais du personnel	(2'338.5)	-	-	-	-	-	-	<b>(2'338.5)</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(577.0)	-	-	-	-	<b>(577.0)</b>
Autres charges d'exploitations	(1'637.9)	-	-	-	-	-	-	<b>(1'637.9)</b>
Autres produits et charges opérationnels	(15.8)	-	-	-	-	-	-	<b>(15.8)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>639.1</b>	<b>-</b>	<b>(645.6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>184.4</b>	<b>(12.4)</b>	<b>165.5</b>
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	-	335.0	-	-	-	-	-	<b>335.0</b>
Produits et charges financières	(381.4)	475.4	(16.8)	17.3	(17.3)	-	-	<b>77.2</b>
<b>Résultat opérationnel et financier</b>	<b>257.7</b>	<b>810.4</b>	<b>(662.4)</b>	<b>17.3</b>	<b>(17.3)</b>	<b>184.4</b>	<b>(12.4)</b>	<b>577.7</b>
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	(42.4)	-	-	-	-	<b>(42.4)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>257.7</b>	<b>810.4</b>	<b>(704.8)</b>	<b>17.3</b>	<b>(17.3)</b>	<b>184.4</b>	<b>(12.4)</b>	<b>535.3</b>

CHF millions	Catégories IFRS 9			Juste valeur		Flux de trésorerie		2019
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat	Hors IFRS 9	Elément couvert	Couverture	Elément couvert	Couverture	Total
Chiffre d'affaires	5'153.9	-	-	-	-	453.7	(3.4)	5'604.2
Autres revenus d'exploitation	(7.8)	-	93.7	-	-	-	-	85.9
Matières premières, consommables et variation de stock	(1'750.7)	(2.6)	-	-	-	(164.4)	(6.2)	(1'923.9)
Frais du personnel	(1'336.8)	-	9.8	-	-	-	-	(1'327.0)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	(481.8)	-	-	-	-	(481.8)
Autres charges d'exploitations	(1'736.8)	-	(1.2)	-	-	-	-	(1'738.0)
Autres produits et charges opérationnels	-	-	128.7	-	-	-	-	128.7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>321.8</b>	<b>(2.6)</b>	<b>(250.8)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>289.3</b>	<b>(9.6)</b>	<b>348.1</b>
Dividendes et intérêts nets sur titres de participation	565.4	-	-	-	-	-	-	565.4
Produits et charges financières	(47.2)	128.3	(17.2)	18.0	(18.0)	-	-	63.9
<b>Résultat opérationnel et financier</b>	<b>840.0</b>	<b>125.7</b>	<b>(268.0)</b>	<b>18.0</b>	<b>(18.0)</b>	<b>289.3</b>	<b>(9.6)</b>	<b>977.4</b>
Résultat des entreprises associées et coentreprises	-	-	(63.5)	-	-	-	-	(63.5)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>840.0</b>	<b>125.7</b>	<b>(331.5)</b>	<b>18.0</b>	<b>(18.0)</b>	<b>289.3</b>	<b>(9.6)</b>	<b>913.9</b>

## Note 5.1 - Risques et ampleur des risques découlant des instruments financiers

### 5.1.1 Risques de crédit

Le Groupe est potentiellement exposé aux risques de crédit en raison de la nature de ses activités. Les risques de crédit sont d'une part ceux liés aux dépôts de trésorerie et d'autre part ceux issus d'Imerys et de Webhelp, dont les comptes sont intégrés dans ceux de Pargesa.

Chez **Pargesa**, la trésorerie est déposée en général à vue et à terme, auprès d'établissements bancaires faisant l'objet d'une sélection très rigoureuse. A fin 2020, la trésorerie est essentiellement placée à vue.

Chez **GBL**, le risque qu'une contrepartie fasse défaut se manifeste pour l'essentiel dans le cadre d'opérations de dépôt, de tirages sur des lignes de crédit, de couverture, d'achats/ventes en bourse de titres et d'instruments financiers dérivés ou d'autres opérations effectuées avec des banques ou des intermédiaires financiers, y compris les opérations de nantissement. GBL mitige ce risque par une diversification des types de placement et des contreparties et par une revue continue de leur situation financière. A cet égard, au 31 décembre 2020, la trésorerie est pour l'essentiel placée sous forme de dépôts à terme, de billets de trésorerie et de comptes courants auprès de différentes institutions financières.

Chez **Imerys**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des prêts et créances, est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du groupe Imerys peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties. A la date de clôture des états financiers, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2020, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de CHF 86.3 millions (CHF 101.2 millions au 31 décembre 2019). L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance-crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à CHF 921.7 millions au 31 décembre 2020 (CHF 1'031.3 millions au 31 décembre 2019). Le détail des créances commerciales avec leur ancienneté figure dans la note 5.7.

Au niveau de **Webhelp**, le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du groupe Webhelp ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités de Webhelp peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention de garanties.

### 5.1.2 Risques de liquidité

L'échéancier des passifs financiers regroupe les passifs financiers à tous les échelons des sociétés consolidées dans les comptes du Groupe, soit Pargesa, GBL, Imerys et Webhelp. L'échéancier des dettes financières du Groupe figure dans la note 5.11.

Le risque de liquidité est géré à chaque échelon du Groupe.

**Pargesa** détient au 31 décembre 2020 une position de trésorerie positive de CHF 62.4 millions (CHF 35.3 millions au 31 décembre 2019). Au 31 décembre 2020, Pargesa ne détient aucun placement bancaire à court terme (CHF 0 million au 31 décembre 2019). Ses passifs financiers sont constitués par une dette obligataire 0.875%, échéant avril 2024, de CHF 150 millions (voir note 5.11). L'échéance de cet emprunt pourrait nécessiter un refinancement dans le marché.

**GBL** détient au 31 décembre 2020 une position de trésorerie positive de CHF 336.3 millions (CHF 476.6 millions au 31 décembre 2019). Ses passifs financiers sont constitués à fin 2020 (voir note 5.11) d'une dette obligataire pour un montant de EUR 500 millions en valeur nominale, à 1.375%, émise en mai 2017, avec maturité en 2024 (voir note 5.11), ainsi qu'une dette obligataire de EUR 500 millions, à 1.1875%, émise en juin 2018, avec une maturité de 7 ans. D'autre part, GBL a dans son bilan une obligation échangeable en actions LafargeHolcim de CHF 804.7 millions, une obligation échangeable en actions GEA de CHF 477.4 millions et des dettes bancaires, hors private equity, de CHF 0 million au 31 décembre 2020 (CHF 803.0 millions au 31 décembre 2019). Les dettes bancaires du private equity se montent à CHF 140.4 millions au 31 décembre 2020 (CHF 327.9 millions au 31 décembre 2019).

**Imerys** dispose au 31 décembre 2020 d'un programme de titres négociables d'un plafond de CHF 1'080.2 millions (CHF 1'085.4 millions au 31 décembre 2019) noté P-3 par Moody's (P-2 au 31 décembre 2019). A cette date, l'encours des billets émis est de CHF 248.4 millions (CHF 108.5 millions au 31 décembre 2019). Imerys dispose au 31 décembre 2020 d'un montant de facilités bancaires disponibles pour CHF 1'199.0 millions (CHF 1'367.6 millions au 31 décembre 2019). En 2020, Imerys a remis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN). Le montant du programme s'élève à EUR 3.0 milliards (CHF 3.2 milliards) et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à 30 ans. Au 31 décembre 2020, l'encours des titres émis s'élève à CHF 1'836.3 millions (CHF 2'087.8 millions au 31 décembre 2019).

Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales et à une partie des émissions obligataires sous placements privés sont les suivants:

- Objectifs assignés: financements des besoins généraux d'Imerys;
- Obligations en termes de respect de ratios financiers:
  - le ratio dette financière nette consolidée/capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 1.60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, le ratio s'établit à 0.44 (0.44 au 31 décembre 2019);
- Absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement d'Imerys ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2020, Imerys dispose d'une notation long terme "Baa3 perspective négative" délivrée par Moody's ("Baa2 perspective sous revue" au 31 décembre 2019).

Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Les ressources financières d'Imerys s'établissent à EUR 2.8 milliards, soit CHF 3.0 milliards, au 31 décembre 2020 (EUR 3.2 milliards, soit CHF 3.5 milliards, au 31 décembre 2019). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles Imerys peut avoir accès.

Concernant **Webhelp**, les prévisions de trésorerie de Webhelp entre la date de tirage et la date de remboursement de ses dettes doivent permettre à Webhelp d'honorer ses remboursements à leur terme. Au 31 décembre 2020, la trésorerie de Webhelp s'élève à CHF 339.2 millions (CHF 132.2 millions au 31 décembre 2019) contre des dettes bancaires de CHF 1'285.9 millions (CHF 1'313.3 millions au 31 décembre 2019).

### 5.1.3 Risques de marché

La gestion des risques et activités de couverture est décrite dans la note 5.2.

#### Sensibilité aux cours de bourse

L'analyse de sensibilité suivante a été déterminée sur base de l'exposition aux risques de fluctuation des cours de bourse des principaux titres de participation qui sont évalués par le biais du résultat global, soit adidas, SGS, Pernod Ricard, LafargeHolcim, Umicore, GEA, Ontex, Mowi et Total, qui représentent, au 31 décembre 2020, 89% du total des titres de participation (91% au 31 décembre 2019), 76% des actifs financiers totaux (75% au 31 décembre 2019) et 52% de l'actif du bilan (51% au 31 décembre 2019).

CHF millions	2020		2019	
	Impact de l'augmentation des cours de bourse	Impact de la diminution des cours de bourse	Impact de l'augmentation des cours de bourse	Impact de la diminution des cours de bourse
<b>Variation de 10% des cours de bourse</b>				
Impact sur les fonds propres (tiers inclus)	+1'715.6	-1'715.6	+1'737.3	-1'737.3
Impact sur les fonds propres en part du Groupe	+512.1	-512.1	+897.8	-897.8

L'analyse de sensibilité porte essentiellement sur les fonds propres car les variations de valeur des principaux titres de participation sont comptabilisées directement dans les fonds propres.

#### Sensibilité aux taux d'intérêt

L'exposition des passifs financiers de **Pargesa** aux fluctuations des taux d'intérêt n'est pas pertinente car Pargesa a principalement une dette à long terme et à taux fixes.

Le taux d'intérêt négatif prélevé par la Banque nationale suisse (BNS) sur les avoirs en comptes de virement qui excèdent un certain montant exonéré est toujours fixé à -0.75% (depuis le 15 janvier 2015). Les banques ont également introduit un taux d'intérêt négatif sur certains avoirs en CHF de leurs clients. Pargesa n'est, à l'heure actuelle, pas significativement impactée par l'environnement des taux négatifs. La position de trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie) de Pargesa se monte à CHF 62.4 millions au 31 décembre 2020 (CHF 35.3 millions au 31 décembre 2019). Le montant des intérêts négatifs nets se monte à CHF 0.3 million pour l'année 2020 (CHF 0.3 million pour l'année 2019).

**GBL** est exposée, de par sa situation financière, à l'évolution des taux d'intérêt qui pourraient impacter tant son endettement que sa trésorerie. L'endettement brut de GBL est essentiellement à taux fixe. Au niveau de sa trésorerie, GBL a fait le choix, malgré l'environnement de taux d'intérêt négatifs imposés par la Banque Centrale Européenne, de continuer à privilégier la liquidité tout en limitant le risque de contrepartie. La trésorerie est dès lors placée à très court terme afin de rester mobilisable à tout moment pour pouvoir concourir à la flexibilité et la sécurisation du groupe en cas d'investissement ou de matérialisation de risques exogènes. Elle fait aussi l'objet d'un monitoring précis en fonction de l'évolution des paramètres de marché et des contraintes propres à GBL. A cet égard, GBL reste donc attentive à l'évolution des taux et à leur signification dans le contexte économique général.

Au niveau d'**Imerys**, une hausse de 0.5% des taux d'intérêt sur la dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt augmenterait de CHF 0 million le résultat financier 2020 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2019) pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne changerait pas le résultat financier 2020 du Groupe Pargesa (CHF 0 million en 2019). Une hausse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2019) pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Une baisse de 0.5% des taux d'intérêt ne modifierait pas les fonds propres (tiers inclus) (CHF 0 million en 2019).

Pour se couvrir contre le risque d'évolution des taux d'intérêt variables, **Webhelp** a souscrit des instruments dérivés couvrant 40% de sa dette en euros au-delà d'un euribor à 1% et 60% de sa dette en GBP dans le cas d'une hausse du libor au-delà de 1.5%. Ces instruments ont une maturité de respectivement janvier et juillet 2021.

A titre de sensibilité:

- Une hausse de l'euribor de 0.5% génère une hausse de la charge d'intérêt d'environ EUR 1.0 million (CHF 1.1 million) par an.
- Une hausse du libor de 0.5% génère une hausse de la charge financière hors effet de change, d'environ EUR 1.0 million (CHF 1.1 million) par an.

Une baisse du même niveau engendre une baisse de la charge financière du même montant en sens inverse.

### Sensibilité aux prix énergétiques

**Imerys** est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le groupe s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, est centralisée, le département de la trésorerie du groupe Imerys étant chargé de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Selon les estimations d'Imerys, une augmentation de 10% (respectivement une diminution de 10%) sur les indices du gaz naturel et du Brent au 31 décembre 2020 augmenterait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 4.9 millions (CHF 10.4 millions en 2019), respectivement diminuerait les fonds propres de CHF -4.9 millions (CHF +1.6 million en 2019) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. La variation de la part inefficace comptabilisée en résultat est non significative.

### Sensibilité aux taux de change

Au niveau consolidé, Pargesa n'est pratiquement pas opérationnellement exposée à des risques de change transactionnels ayant un impact sur le résultat au niveau des comptes du Groupe, hormis ceux relatifs aux opérations d'Imerys.

**Pargesa** et **GBL** sont exposés au risque de change qui peut avoir une incidence sur la valeur de leur portefeuille au travers des participations cotées en devises étrangères, ainsi que sur les flux dividendaires qu'elles en perçoivent. Pargesa et GBL peuvent couvrir ce risque pour les dividendes à recevoir tandis qu'elles restent exposées aux fluctuations de change impactant directement la valeur de leur portefeuille. Néanmoins, la diversification géographique et sectorielle permet de réduire le risque d'exposition à une devise étrangère en particulier.

**Imerys** recommande à ses entités opérationnelles de réaliser leurs transactions, dans la mesure du possible, dans leurs monnaies fonctionnelles. Une augmentation de 10% (respectivement diminution de 10%) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille d'Imerys au 31 décembre 2020 diminuerait les fonds propres (tiers inclus) du Groupe Pargesa de CHF 7.2 millions (CHF +3.6 millions au 31 décembre 2019), respectivement augmenterait de CHF +10.2 millions (CHF 4.0 millions au 31 décembre 2019) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie.

Une augmentation de 10% (respectivement diminution de 10%) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille d'Imerys au 31 décembre 2020 ne modifierait pas le résultat du Groupe Pargesa (tiers inclus) (CHF 0 million au 31 décembre 2019), respectivement ne modifierait également pas le résultat du Groupe (CHF 0 million au 31 décembre 2019) à hauteur de la variation de la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et de la variation de juste valeur des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

Les résultats de **GBL**, d'**Imerys** et de **Webhelp**, sont exprimés en EUR et consolidés en CHF au taux de conversion moyen de l'exercice et il en résulte un risque de conversion. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF aurait eu un impact de CHF 4.2 millions (CHF 8.6 millions en 2019) sur le résultat (tiers inclus) du Groupe Pargesa en 2020.

Comme indiqué en note 5.2, **Pargesa** est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par sa participation dans GBL, dont la devise des comptes est l'EUR, alors que la monnaie fonctionnelle des comptes de Pargesa est le CHF. L'impact sur les postes du bilan des fluctuations de la parité EUR/CHF est enregistré dans le poste "Ecart de conversion" des fonds propres, et est donc sans impact sur le résultat. Une variation de 1% de la parité EUR/CHF a un impact d'environ CHF 106 millions (CHF 93 millions en 2019) sur les fonds propres (tiers inclus) des comptes du Groupe Pargesa au 31 décembre 2020.

L'impact chez **Imerys** des fluctuations de la parité entre l'EUR et les devises (telles que le dollar américain et la livre anglaise) liées à la conversion des états financiers de ses filiales est également enregistré dans le poste "Ecart de conversion" des fonds propres des comptes du Groupe Pargesa.

S'agissant du risque de change, les transactions réalisées par **Webhelp** sont souscrites, dans la mesure du possible, dans la même monnaie fonctionnelle de l'entité qui entreprend la transaction. Les principales exceptions à ce principe portent sur les activités de centre d'appels réalisées à partir de centre de contact situés en offshore, pour lesquelles les devises de facturation aux clients finaux sont différentes de celles dans lesquelles sont engagés les coûts (dans le centre de contact offshore). Pour couvrir ce risque transactionnel de change, Webhelp souscrit des contrats de couverture via des contrats d'achat et de vente de devise à terme.

## Note 5.2 - Instruments financiers dérivés

### 5.2.1 Gestion des risques et activités de couverture

Compte tenu du caractère spécifique de chacune des entités consolidées dans les comptes du Groupe et de leurs activités très différentes - financières pour Pargesa et GBL, opérationnelles pour Imerys et Webhelp - la gestion des risques est réalisée de manière autonome par chaque entité.

**Pargesa** est une entité dont les investissements directs sont représentés pour l'essentiel par la participation dans GBL, société cotée en bourse, dont la devise des comptes est l'EUR, alors que la monnaie fonctionnelle des comptes de Pargesa est le CHF. L'exposition de Pargesa aux fluctuations de la parité entre l'EUR et le CHF ne fait pas l'objet de couverture, ni au niveau du bilan, ni au niveau du compte de résultat. Pargesa n'est pas substantiellement exposée à des risques de taux d'intérêt, dans la mesure où, au 31 décembre 2020, sa dette financière réside en un emprunt obligataire, dont le taux d'intérêt est fixe. Par ailleurs, Pargesa n'est pas, à l'heure actuelle, sensiblement impactée sur sa trésorerie par les taux d'intérêts négatifs sur le CHF.

L'entité **GBL** est une société holding dont les comptes sont établis en EUR, qui est aussi la devise de dénomination de ses actifs et passifs. Les actifs au bilan de GBL sont principalement des titres dont la devise de référence est en principe l'EUR (à l'exception de SGS et LafargeHolcim qui sont en CHF ainsi que de Mowi qui est en NOK) et pratiquement tous cotés en bourse. Le solde des actifs est représenté par de la trésorerie. Les actifs sont financés en majorité par des fonds propres et également par de la dette. GBL a recours à des instruments financiers et des produits dérivés. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et d'enveloppes prédéfinies. Elles font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates, d'un suivi systématique et d'une gestion dynamique, si nécessaire. En outre, GBL a mis en place des règles strictes de séparation appropriée des tâches et des processus d'approbation interne. Toute opération financière requiert une double signature et fait l'objet d'une revue systématique par les départements financier et juridique.

L'entité **Imerys** gère à son propre niveau les risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir certains risques. Imerys ne prend aucune position spéculative. Les instruments dérivés sont négociés de manière centralisée par Imerys sur des marchés de gré à gré avec des établissements bancaires de premier rang. Imerys interdit à ses entités de souscrire des instruments dérivés directement à l'extérieur du groupe Imerys.

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellé en autres monnaies que l'EUR. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Dans ce cadre, Imerys a réalisé des opérations de swap de change de monnaies pour un montant notionnel réévalué au 31 décembre 2020 de EUR 627.7 millions (CHF 678.0 millions) et EUR 347.3 millions (CHF 377.0 millions) au 31 décembre 2019.

Lorsque cela est nécessaire, le risque de change transactionnel chez Imerys peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le risque de taux d'intérêt est géré pour la dette financière nette consolidée du groupe Imerys avec pour objectif de garantir son coût à moyen terme. La politique du groupe Imerys est de se financer principalement en EUR, à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Imerys détient usuellement un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent, parmi ces instruments, des swaps de taux, des options – y compris des caps, des floors, des swaptions – et des contrats à terme.

Compte tenu de l'évolution anticipée en 2020 pour les taux d'intérêt, Imerys a été amenée à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

Quant à **Webhelp**, comme déjà mentionné, pour se couvrir contre le risque d'évolution des taux d'intérêts, Webhelp a souscrit des instruments dérivés couvrant 40% de sa dette en euros au-delà d'un euribor à 1% et 60% de sa dette en GBP dans le cas d'une hausse du libor au-delà de 1.5%.

## 5.2.2 Instruments financiers dérivés

## Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	Positions d'actifs		Positions de passifs		Positions nettes	
Instruments à court terme	21.1 (1)	16.3 (1)	(28.2) (3)	(75.1) (3)	(7.1)	(58.8)
Instruments à long terme	4.9 (2)	8.4 (2)	(21.6) (4)	(63.1) (4)	(16.7)	(54.7)
<b>Total</b>	<b>26.0</b>	<b>24.7</b>	<b>(49.8)</b>	<b>(138.2)</b>	<b>(23.8)</b>	<b>(113.5)</b>

(1) Voir note 5.8.

(2) Voir note 5.6.

(3) Voir note 5.12.

(4) Voir note 5.10.

## Juste valeur des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme selon la nature du dérivé

CHF millions	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	Positions d'actifs		Positions de passifs		Positions nettes	
Opération de change à terme et swap de change	26.0	22.6	(11.8)	(43.2)	14.2	(20.6)
Swap sur intérêts	-	-	(0.3)	-	(0.3)	-
Contrats à terme sur matière première	-	2.1	(1.0)	(9.0)	(1.0)	(6.9)
Options sur actions et autres	-	-	(36.7)	(86.0)	(36.7)	(86.0)
	<b>26.0</b>	<b>24.7</b>	<b>(49.8)</b>	<b>(138.2)</b>	<b>(23.8)</b>	<b>(113.5)</b>

## Montants notionnels des instruments financiers dérivés à court terme et à long terme

CHF millions	2020	2019	2020	2019
	Notionnel Positions d'actifs		Notionnel Positions de passifs	
Opération de change à terme, swap de devises	436.5	957.3	1'168.0	1'234.9
Swap sur intérêts	-	-	-	49.9
Contrats à terme sur matière première et actions	5.0	49.9	8.9	49.9
Options sur actions	-	-	2'260.7	2'476.8
	<b>441.5</b>	<b>1'007.2</b>	<b>3'437.6</b>	<b>3'811.5</b>

## Maturités des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2020 en fonction des montants notionnels

CHF millions	Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	Entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année	Au-delà de la 5 <sup>e</sup> année
		2'493.6	1'379.1

## Variation de la position nette au bilan des instruments financiers dérivés

CHF millions	2020	2019
<b>Position nette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(113.5)</b>	<b>3.7</b>
Augmentation/diminution comptabilisée par le compte de résultat	53.7	(42.1)
Augmentation/diminution comptabilisée par les fonds propres	25.4	(5.9)
Achats, regroupements d'entreprises, ventes, transferts et autres	10.6	(69.2)
<b>Position nette au 31 décembre</b>	<b>(23.8)</b>	<b>(113.5)</b>

## Maturité des instruments financiers dérivés liés à la couverture des flux de trésorerie

CHF millions	2020	2019
Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	(5.3)	(29.1)
Entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année	0.5	2.0
Au-delà de la 5 <sup>e</sup> année	-	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(4.8)</b>	<b>(27.1)</b>

### 5.2.3 Couvertures

La gestion des risques étant du ressort des sociétés du Groupe, les opérations de couverture sont exercées par toutes les entités mais principalement par Imerys et GBL.

#### Couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2020 et 2019, le groupe Imerys ne détient aucun swap de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur des différents emprunts.

Dans le cadre des ventes à terme des titres Total, GBL avait entrepris une couverture de juste valeur. Au 31 décembre 2019, le dérivé s'élevait à EUR 34.2 millions, avec un impact sur les fonds propres de EUR +4.2 millions (CHF +4.6 millions). Ce dérivé n'existe plus à fin 2020.

#### Couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Le montant des couvertures de flux de trésorerie d'Imerys comptabilisées par fonds propres durant l'année 2020 s'élèvent à EUR 1.4 million, soit CHF 1.5 million (EUR -9.2 millions soit CHF -10.0 millions en 2019). Les reprises par le compte de résultat durant l'année 2020 s'élèvent à EUR +11.6 millions, soit CHF 12.5 millions (EUR +8.7 millions, soit CHF 9.7 millions en 2019).

En 2020, la part inefficace comptabilisée dans le compte de résultat qui découle des couvertures de flux de trésorerie se monte à CHF 0 million (CHF 0 million en 2019). La part efficace se monte à CHF +1.5 million en 2020 (CHF -9.4 millions en 2019).

#### Couverture d'investissements nets dans des entités étrangères

Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Au 31 décembre 2020, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 568.3 millions (CHF 500.2 millions), SGD 5.5 millions (CHF 3.7 millions), CHF 47.5 millions, GBP 80.9 millions (CHF 97.2 millions), DKK 257.5 millions (CHF 37.4 millions) et zéro ZAR.

Au 31 décembre 2019, les principaux emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants: USD 568.3 millions (CHF 559.3 millions), SGD 5.5 millions (CHF 4.0 millions), CHF 47.4 millions, GBP 74.8 millions (CHF 95.3 millions), DKK 257.5 millions (CHF 37.4 millions) et ZAR 568.3 millions (CHF 39.1 millions).

#### Sensibilité des swaps de change, au titre de la couverture d'investissements nets des entités étrangères, à la variation des taux de change

Une augmentation de 10% (respectivement une diminution de 10%) sur les taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille de swaps de change du portefeuille au 31 décembre 2020 chez Imerys engendrerait une augmentation de CHF 62.3 millions (CHF +67.5 millions en 2019) respectivement une diminution de CHF -76.3 millions (CHF -79.9 millions en 2019) des fonds propres du Groupe (tiers inclus) et n'engendrerait pas de variation du résultat du Groupe (tiers inclus).

L'impact de ces variations est mesuré d'une part sur les capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et d'autre part sur le résultat pour la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

**Note 5.3 - Dividendes et intérêts nets sur titres de participation**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Dividende SGS	115.4	97.0
Dividende LafargeHolcim	94.6	123.0
Dividende Pernod Ricard	56.6	69.1
Dividende GEA	14.0	14.6
Dividende Ontex	11.9	7.5
Dividende Mowi	1.2	5.1
Dividende Total	0.6	40.5
Dividende adidas	-	47.6
Dividende Umicore	-	38.2
Dividende Autres <sup>(1)</sup>	40.7	122.8
<b>Total</b>	<b>335.0</b>	<b>565.4</b>

(1) En 2020, la position "Dividende autres" inclut le remboursement des autorités fiscales françaises des retenues sur dividendes perçus en 2008 et entre 2013 à 2018 sur Engie et Total pour un montant de CHF 40.7 millions (CHF 119.5 millions en 2019).

**Note 5.4 - Autres revenus et charges financiers****Autres revenus financiers**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Revenus d'intérêts	3.2	28.9
Résultat sur trading financier et produits dérivés	72.8	14.1
Ecarts de change nets	-	16.5
Variation de juste valeur des titres de participation par le biais du résultat	418.3	172.0
Autres revenus financiers	28.7	2.4
<b>Total</b>	<b>523.0</b>	<b>233.9</b>

**Autres charges financières**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Charges d'intérêts	(160.7)	(124.2)
Résultat sur dérivés	(1.2)	(38.4)
Ecarts de change nets	(5.9)	-
Valorisation de la dette des minoritaires de Webhelp	(224.1)	-
Autres charges financières	(53.9)	(7.4)
<b>Total</b>	<b>(445.8)</b>	<b>(170.0)</b>

Les rubriques "Autres revenus financiers" et "Autres charges financières" du compte de résultat comprennent principalement les revenus et charges d'intérêts et les résultats sur trading financiers et produits dérivés.

Les revenus d'intérêts divers proviennent principalement des intérêts moratoires sur retenues à la source qui avaient été indûment pratiquées sur les dividendes ENGIE et Total pour CHF 2.0 millions en 2020 (CHF 21.6 millions en 2019). Les variations de juste valeur des titres de participations comptabilisés à la juste valeur via le compte de résultat s'élèvent à CHF 419.4 millions (CHF 172.0 millions en 2019) chez GBL et de CHF -1.1 million chez Pargesa (CHF +1.9 million en 2019).

En 2020, GBL a également comptabilisé un produit de CHF +48.0 millions (CHF -36.2 millions en 2019) lié à la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables LafargeHolcim et GEA.

Suite à l'acquisition de Webhelp, les actionnaires minoritaires de Webhelp, à savoir les 2 fondateurs et certains managers du groupe Webhelp, détiennent des options de vente (put) de l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL. En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2020, elle s'élève à CHF 784.4 millions (CHF 515.0 millions au 31 décembre 2019) (voir note 5.10) et son évaluation a généré une charge financière de CHF 224.1 millions.

## Note 5.5 - Titres de participation

CHF millions	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier		Cessions au prix	Variation de juste	Ecarts de conversion	Autres	Juste valeur au 31 décembre
	2020	Acquisitions	d'acquisition	valeur			2020
adidas	4'288.7	14.9	-	130.1	(20.4)	-	4'413.3
SGS	3'358.8	399.9	-	77.1	(12.5)	-	3'823.3
Pernod Ricard	3'441.9	-	-	(55.8)	(16.5)	-	3'369.6
LafargeHolcim	2'505.4	-	-	(225.0)	(12.0)	-	2'268.4
Umicore	2'086.1	2.7	-	(195.1)	(10.0)	-	1'883.7
Mowi	108.6	445.5	-	38.3	3.5	-	595.9
GEA	491.5	-	-	(3.3)	(2.4)	-	485.8
Ontex	334.8	-	-	(137.7)	(1.6)	-	195.5
Total	865.4	-	(386.7)	(441.4)	(7.8)	(19.6)	9.9
Autres	22.4	202.8	(129.0)	9.0	0.6	0.4	106.2
Fonds de private equity	1'527.0	341.7	(148.0)	418.1 <sup>(1)</sup>	(2.0)	(49.4)	2'087.4
<b>Total</b>	<b>19'030.6</b>	<b>1'407.5</b>	<b>(663.7)</b>	<b>(385.7)</b>	<b>(81.1)</b>	<b>(68.6)</b>	<b>19'239.0</b>

(1) Dont CHF 418.3 millions ont impacté le résultat net en application d'IFRS 9 (voir note 5.4).

CHF millions	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> janvier		Cessions au prix	Variation de juste	Ecarts de conversion	Autres	Juste valeur au 31 décembre
	2019	Acquisitions	d'acquisition	valeur			2019
adidas	3'225.9	-	(184.4)	1'361.5	(114.3)	-	4'288.7
SGS	2'800.0	-	-	661.9	(103.1)	-	3'358.8
Pernod Ricard	3'212.5	-	-	347.7	(118.3)	-	3'441.9
LafargeHolcim	2'311.2	-	(436.8)	705.5	(74.5)	-	2'505.4
Umicore	1'712.4	28.5	-	410.6	(63.7)	(1.7)	2'086.1
GEA	389.4	-	-	116.4	(14.3)	-	491.5
Ontex	331.8	-	-	15.2	(12.2)	-	334.8
Total	843.2	0.1	-	42.7	(31.3)	10.7	865.4
Autres	216.9	0.4	(154.6)	82.2	(4.0)	(9.9)	131.0
Fonds de private equity	789.6	400.0	(8.2)	164.8 <sup>(2)</sup>	(47.5)	228.3	1'527.0
<b>Total</b>	<b>15'832.9</b>	<b>429.0</b>	<b>(784.0)</b>	<b>3'908.5</b>	<b>(583.2)</b>	<b>227.4</b>	<b>19'030.6</b>

(2) Dont CHF 172.0 millions ont impacté le résultat net en application d'IFRS 9 (voir note 5.4).

adidas, SGS, Pernod Ricard, LafargeHolcim, Umicore, Mowi, GEA, Ontex et Total sont détenus par GBL. Ces titres, qui sont tous cotés en EUR, à l'exception de SGS qui est coté en CHF, LafargeHolcim qui est coté en CHF et en EUR, et Mowi qui est coté en NOK, figurent dans les comptes à leur juste valeur, qui correspond à la contre-valeur en CHF de leur valeur boursière à la date de référence.

La ligne "Fonds de private equity" comprend les participations du Groupe dans les fonds Sagard, Sagard II, Sagard 3, Sagard 4, Sagard NewGen, Sagard Santé Animale, PrimeStone, BDT Capital Partners Fund II, Kartesia Credit Opportunities III et IV, KKR Sigma Co-Invest II, KKR Rainbow Co-Invest (Asset) LP, KKR Azur Co-invest LP, Mérieux Participations I, Marcho Partners, Marcho Partners Long, Ergon opseo Long Term Value Fund, Matador Coinvestment, E.C.P. (Polaris)-Palex, E.C.B. (Bastille)-Telenco, Carlyle International Energy Partners II, C2 Capital Global Export-to-China Fund et Streetteam Software Limited. Ces fonds figurent dans les comptes à leur juste valeur à la date de référence.

## 2020

En mars et avril 2019, GBL a procédé à des ventes à terme pour 15.9 millions de titres Total (représentant 0.6% du capital). Ces ventes à terme ont été effectuées à un prix spot moyen de EUR 50.52 et à un prix à terme moyen de EUR 48.37 par action pour un montant global de EUR 771 millions. La plus-value générée par ces ventes s'élève à EUR 411 millions au niveau de GBL, n'impactant néanmoins pas le résultat net consolidé 2020, conformément à la norme IFRS 9. A l'échéance de ces ventes à terme, le 24 janvier 2020, la détention de GBL dans Total a été réduite à 0.01%. GBL a continué à percevoir les dividendes sur titres cédés jusqu'à cette date.

Le 4 février 2020, GBL a participé à hauteur de EUR 374 millions (CHF 400 millions) au placement privé de titres SGS réalisé par la famille von Finck à un prix de CHF 2'425 par action. La détention de GBL a augmenté de 16.7% du capital de SGS à fin 2019 à 18.9% consécutivement à cet investissement et était valorisée à CHF 3'823.3 millions au 31 décembre 2020.

En mars 2020, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 150 millions dans le nouveau fonds de Sagard, Sagard 4. En mars 2020, Sagard 2 a finalisé la cession de Ceva Santé Animale ("Ceva") dont il était actionnaire depuis 2010. Avec EUR 1.2 milliard de chiffre d'affaires en 2019, Ceva était devenu en quelques années l'un des leaders mondiaux de la santé animale bénéficiant d'une croissance organique soutenue et d'une stratégie ambitieuse de croissance externe. Sienna Capital a réinvesti dans le groupe au travers de Sagard 3 et Sagard 4 qui conservent une participation significative dans le nouveau tour de table.

La colonne "Autres" pour Total représente le décalage entre les déclarations des dividendes une année et leur paiement qui intervient l'année suivante.

**2019**

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019, GBL a vendu une partie de sa participation dans adidas, soit 1.0% du capital, générant une plus-value de EUR 333 millions, qui a été reclassée dans les réserves consolidées selon IFRS 9. Au 31 décembre 2019, la participation de GBL dans adidas s'élevait à 6.8%, représentant un montant de CHF 4'288.7 millions. GBL a également vendu 1.7% du capital de LafargeHolcim, générant un profit de EUR 107 millions (CHF 119.2 millions) qui a également été reclassé dans les réserves de consolidation. Au 31 décembre 2019, cette participation s'élevait à CHF 2'505.4 millions.

Le 16 juillet 2019, Sienna Capital a investi EUR 150.0 millions (CHF 166.9 millions) dans Marcho Partners LLP, un fonds basé à Londres et spécialisé dans l'innovation et la technologie, et le 13 septembre 2019, GBL, au travers de sa filiale Sienna Capital a co-investi, à hauteur d'environ EUR 100 millions (CHF 111.2 millions) dans Compagnie Espanola de Petroleos, basée, en Espagne. Ces acquisitions apparaissent dans le tableau dans la colonne "Acquisitions" sur la ligne "Fonds de private equity".

GBL a procédé en mars et avril 2019 à des ventes à terme avec prépaiement (mai 2019) de 15.9 millions d'actions Total pour un montant global de EUR 771 millions. Cette cession n'est pas encore reflétée dans le tableau ci-dessus en 2019 et a généré une plus-value de EUR 411 millions en 2020 au niveau de GBL. En application d'IFRS 9, il n'y a pas eu d'impact sur le compte de résultat, la plus-value restant dans les fonds propres. Au 31 décembre 2019, une dette d'un montant de EUR 740 millions (CHF 803.0 millions) et un dérivé attaché de EUR 34 millions (CHF 37.2 millions) étaient présents dans le bilan consolidé (voir aussi note 5.1).

Durant l'année 2019, GBL a porté sa participation à 18.0% du capital d'Umicore.

La colonne "Autres" pour les fonds de private equity représente la déconsolidation des entités Kartesia, consolidées auparavant comme sociétés associées (voir aussi note 16) et reclassées dans "Titres de participation".

**Note 5.6 - Autres actifs financiers et non financiers à long terme**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>Valeur</b>	<b>Valeur</b>
<b>CHF millions</b>	<b>comptable</b>	<b>comptable</b>
<b>Autres actifs financiers à long terme</b>		
Instruments financiers dérivés	4.9	8.4
Avances, prêts et dépôts à long terme	45.4	43.5
Autres actifs financiers à long terme	72.4	59.0
<b>Total autres actifs financiers à long terme</b>	<b>122.7</b>	<b>110.9</b>
<b>Autres actifs non financiers à long terme</b>		
Autres actifs non financiers à long terme	7.0	7.2
<b>Total autres actifs non financiers à long terme</b>	<b>7.0</b>	<b>7.2</b>
<b>Total des autres actifs à long terme</b>	<b>129.7</b>	<b>118.1</b>

Les autres actifs à long terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 45.0 millions au 31 décembre 2020 (CHF 58.5 millions au 31 décembre 2019). La dotation de l'année 2020 est de CHF 3.7 millions (CHF 6.5 millions en 2019).

## Note 5.7 - Créances commerciales

	2020	2019
CHF millions	Valeur comptable	Valeur comptable
Créances commerciales	1'031.4	1'088.1
Réductions de valeur sur créances commerciales	(45.9)	(46.9)
<b>Total</b>	<b>985.5</b>	<b>1'041.2</b>

Les créances commerciales concernent principalement Imerys et Webhelp.

Un contrat d'affacturage, sans recours et pour une durée indéterminée dans la limite d'un encours global autorisé de EUR 186.0 millions (CHF 200.9 millions), a été mis en œuvre par Imerys et Webhelp. Au 31 décembre 2020, CHF 137.2 millions (CHF 150.9 millions au 31 décembre 2019) de créances ont ainsi été cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque d'affacturage.

### Détail des réductions de valeur sur créances commerciales

CHF millions	2020	2019
<b>Réductions de valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(46.9)</b>	<b>(38.4)</b>
Réductions de valeur de l'exercice	(14.1)	(9.2)
Reprises de réductions de valeur	7.2	7.4
Variation de périmètre	-	(7.9)
Ecart de conversion et autres	7.9	1.2
<b>Réductions de valeur au 31 décembre</b>	<b>(45.9)</b>	<b>(46.9)</b>

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances sont évaluées au coût amorti. A la date de clôture, une dépréciation est comptabilisée, évaluée à un montant égal aux pertes de crédit attendues. Celles-ci correspondent à l'estimation de la probabilité pondérée des pertes de crédit, c'est-à-dire des pertes en trésorerie attendues sur la vie de la créance client, diminuées le cas échéant de la trésorerie à recevoir de l'assurance-crédit.

Les créances commerciales ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. A la date de clôture des états financiers, certaines créances commerciales détaillées ci-après peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance-crédit ou par une garantie.

### Ancienneté des créances commerciales échues et non dépréciées

CHF millions	2020	2019
Retard n'excédant pas 1 mois	111.2	198.7
Retard entre 1 mois et 3 mois	44.1	65.0
Retard de plus de 3 mois	49.9	49.3
<b>Total des créances commerciales échues et non dépréciées</b>	<b>205.2</b>	<b>313.0</b>
Créances commerciales non échues et créances commerciales échues et dépréciées	780.3	728.2
<b>Total net des créances commerciales</b>	<b>985.5</b>	<b>1'041.2</b>

## Note 5.8 - Autres actifs financiers et non financiers à court terme

	2020	2019
CHF millions	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Autres actifs financiers à court terme</b>		
Instruments financiers dérivés	21.1	16.3
Dépôts bancaires avec une maturité comprise entre 3 mois et 1 an	-	54.3
Autres actifs financiers à court terme	29.6	25.6
<b>Total autres actifs financiers à court terme</b>	<b>50.7</b>	<b>96.2</b>
<b>Autres actifs non financiers à court terme</b>		
Impôts sur les résultats à récupérer	97.9	101.9
Autres impôts et TVA à récupérer	130.1	160.6
Charges payées d'avance et différées	42.9	45.1
Autres actifs non financiers à court terme	70.8	76.4
<b>Total autres actifs non financiers à court terme</b>	<b>341.7</b>	<b>384.0</b>
<b>Total autres actifs à court terme</b>	<b>392.4</b>	<b>480.2</b>

Les autres actifs à court terme sont présentés nets d'une réduction de valeur liée aux actifs d'Imerys de CHF 8.2 millions au 31 décembre 2020 (CHF 6.4 millions au 31 décembre 2019). La dotation de l'année 2020 est de CHF 3.1 millions (CHF 8.2 millions en 2019), la différence représentant l'utilisation des provisions, la variation de périmètre et autres.

## Note 5.9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

CHF millions	2020	2019
	Valeur comptable	Valeur comptable
Comptes bancaires	1'208.1	1'000.9
Dépôts bancaires à court terme et autres équivalents de trésorerie à moins de 3 mois	230.4	360.0
<b>Total</b>	<b>1'438.5</b>	<b>1'360.9</b>

## Note 5.10 - Autres passifs financiers et non financiers à long terme

CHF millions	2020	2019
	Valeur comptable	Valeur comptable
<b>Autres passifs financiers à long terme</b>		
Instruments financiers dérivés	21.6	63.1
Obligations locatives	348.0	380.9
Autres passifs financiers à long terme	784.4	515.0
<b>Total autres passifs financiers à long terme</b>	<b>1'154.0</b>	<b>959.0</b>
<b>Autres passifs non financiers à long terme</b>		
Autres passifs non financiers à long terme	39.8	26.7
<b>Total autres passifs non financiers à long terme</b>	<b>39.8</b>	<b>26.7</b>
<b>Total autres passifs à long terme</b>	<b>1'193.8</b>	<b>985.7</b>

La ligne "Instruments financiers dérivés" comprend, en 2020, la part optionnelle liée aux obligations convertibles de LafargeHolcim pour un montant de CHF 2.2 millions (2019: CHF 44.1 millions) (voir également notes 5.4 et 5.11).

La ligne "Autres passifs non financiers à long terme" comprend principalement en 2020 et en 2019 des dettes sociales chez Imerys.

### Dettes sur minoritaires Webhelp

Le montant de CHF 784.4 millions dans "Autres passifs financiers à long terme" représente des options de vente détenues par des actionnaires minoritaires de Webhelp (fondateurs et managers) qui ont été reconnues au bilan comme dettes sur minoritaires et valorisées au coût amorti (2019: CHF 515.0 millions).

Les deux fondateurs et certains membres du personnel du groupe Webhelp sont actionnaires minoritaires de Webhelp et possèdent des options de vente ("puts") vis-à-vis de GBL sur l'ensemble des actions qu'ils détiennent, et qui sont exerçables à certaines périodes prédéfinies.

En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2020, cette dette porte sur un montant total de EUR 800 millions (EUR 475 millions au 31 décembre 2019), dont EUR 726 millions présentés en "Autres passifs financiers à long terme", conformément à IFRS 9, et EUR 73 millions présentés en "Frais de personnel", conformément à IAS 19.

L'évaluation de la dette envers les fondateurs, telle que définie contractuellement, est basée sur des valeurs estimées des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe. Les cash flows futurs attendus sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

La dette envers les membres du personnel comprend:

- le montant dû aux employés concernés, en cas de départ avant les périodes d'exercice des options de vente qu'ils détiennent. Cette partie de la dette, qui représente le prix de rachat déterminé des actions qu'ils détiennent, est comptabilisée en "Autres passifs non courants";
- l'évaluation des montants additionnels que ces employés toucheront en cas d'exercice de leurs options de vente, telle que définie contractuellement, qui est basée sur:
  - une valeur déterminée des capitaux propres aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple fixe inchangé et (iii) de l'endettement net projeté du groupe;
  - une rétrocession supplémentaire estimée, qui dépendra du niveau de l'EBITDA pris en compte lors de l'exercice des options de vente.

Cette partie de la dette, qui est comptabilisée en "Frais de personnel" puisque sujette à une condition de service, est reconnue au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Les cash flows futurs attendus y relatifs sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

En termes de sensibilité, une augmentation/diminution de 10% de l'EBITDA et du multiple (fondateurs) aurait, toutes choses égales par ailleurs, un impact estimé à EUR 187 millions (CHF 202 millions) / EUR -158 millions (CHF -171 millions) sur la valeur de la dette.

## Note 5.11 - Dettes financières

### Dettes financières à long terme

	2020	2019
CHF millions	Valeur comptable	Valeur comptable
Emprunts bancaires à long terme	140.4	327.9
Emprunts bancaires à long terme Webhelp	1'285.9	1'313.3
Emprunt obligataire Pargesa	150.1	150.2
Emprunts obligataires GBL	1'073.4	1'077.7
Emprunts obligataires Imerys	1'865.5	1'877.3
Autres emprunts obligataires et assimilés	1'282.5	808.0
Autres dettes financières à long terme	79.8	45.9
<b>Total</b>	<b>5'877.6</b>	<b>5'600.3</b>

L'endettement du Groupe est à taux fixes ou à taux variables suivant les cas. Dans le cas d'endettement à taux variables, les différentes entités peuvent se couvrir contre le risque de taux d'intérêt en contractant des contrats de swaps de taux d'intérêt (voir note 5.2).

La ligne "Autres dettes financières à long terme" reprend principalement l'endettement des filiales opérationnelles d'Ergon Capital Partners III, filiale de GBL.

### Emprunts bancaires à long termes

Les emprunts bancaires de la société Webhelp incluent principalement les emprunts suivants souscrits le 19 novembre 2019:

CHF millions						2020
	Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt		Coté / non coté	Echéance	Juste valeur
		nominal	effectif			Valeur comptable
GBP	125	4.68%	6.02%	non coté	18.11.2026	148.4
EUR	1'020	3.25%	3.91%	non coté	18.11.2026	1'101.8
EUR	59	3.00%	2.15%	non coté	18.05.2026	63.2
<b>Total</b>						<b>1'313.4</b>

CHF millions						2019
	Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt		Coté / non coté	Echéance	Juste valeur
		nominal	effectif			Valeur comptable
GBP	125	5.51%	6.02%	non coté	18.11.2026	158.9
EUR	1'020	3.50%	3.91%	non coté	18.11.2026	1'107.1
EUR	64	3.25%	2.15%	non coté	18.05.2026	68.9
<b>Total</b>						<b>1'334.9</b>

### Emprunts obligataires Pargesa

CHF millions					2020	2019
Emetteur	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt		Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
		nominal	effectif			
Pargesa SA	150	0.875%	0.859%	24.04.2015-24.04.2024	150.1	150.2
<b>Total</b>					<b>150.1</b>	<b>150.2</b>

Pargesa Holding SA a émis en avril 2015 des obligations en CHF, cotées en bourse, d'une durée de 9 ans et assorties d'un taux d'intérêt de 0.875%. La juste valeur des obligations au 31 décembre 2020 est de CHF 152.3 millions (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) et CHF 154.6 millions au 31 décembre 2019. Lors de la fusion entre Parjointco Switzerland SA et Pargesa Holding SA, en 2020, ces obligations ont été reprises par Parjointco Switzerland SA (renommée en Pargesa SA).

### Obligations échangeables en titres LafargeHolcim (GBL)

CHF millions					2020	2019
Emetteur	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt		Durée	Valeur comptable	Valeur comptable
		nominal	effectif			
Elliott Capital	EUR 750	0.00%	-0.30%	06.09.2019-30.12.2022	805.1	808.0
<b>Total</b>					<b>805.1</b>	<b>808.0</b>

Elliott Capital S.à r.l., filiale à 100% de GBL, a émis le 6 septembre 2019 des obligations échangeables en actions existantes ordinaires de LafargeHolcim pour un montant de EUR 750 millions. Cette émission porte sur environ 13.2 millions d'actions de LafargeHolcim représentant 2.1% de son capital. Les obligations ont une maturité de 3 ans et 4 mois (30 décembre 2022), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 101.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance, ce qui correspond à un taux de rendement annuel de -0.3%. Les obligations pourront être remboursées en totalité et non de manière partielle à l'initiative de GBL, à tout moment à compter du 11 septembre 2021, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. GBL disposera de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et de payer, le cas échéant, en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé.

#### Obligations échangeables en titres GEA (GBL)

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt		Durée	2020	2019
		nominal	effectif		Valeur comptable	Valeur comptable
Emetteur						
Oliver Capital	EUR 450	0.00%	-0.61%	01.10.2020-29.12.2023	477.4	-
<b>Total</b>					<b>477.4</b>	<b>-</b>

Oliver Capital, filiale à 100% de GBL, a émis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 des obligations échangeables en actions existantes ordinaires de GEA Group AG pour un montant de EUR 450 millions. Cette émission porte sur environ 11.3 millions d'actions de GEA représentant 73.3% des actions détenues directement ou indirectement par GBL. Les obligations ont une maturité de 3 ans et 3 mois (29 décembre 2023), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 102.0% du pair et seront remboursées au pair à l'échéance, ce qui correspond à un taux de rendement annuel de -0.61%. Les obligations pourront être remboursées en totalité et non de manière partielle à l'initiative de GBL, à tout moment à compter du 6 octobre 2022, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions GEA) par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100'000 soit supérieure à EUR 130'000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. GBL disposera de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et de payer, le cas échéant, en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé.

#### Emprunt obligataire GBL

CHF millions	Valeur nominale (millions)	Taux d'intérêt	Durée	2020	2019
				Valeur comptable	Valeur comptable
Emetteur					
GBL	EUR 500	1.875%	19.06.2018-19.06.2025	535.7	537.8
GBL	EUR 500	1.375%	23.05.2017-23.05.2024	537.7	539.9
<b>Total</b>	<b>EUR 1'000</b>			<b>1'073.4</b>	<b>1'077.7</b>

La juste valeur des obligations au 31 décembre 2020 (donnée d'entrée de niveau 1 selon IFRS 13) est de CHF 579.5 millions, respectivement CHF 563.9 millions (CHF 551.1 millions et CHF 564.1 millions au 31 décembre 2019).

La ligne "Emprunts obligataires Imerys" du tableau des dettes financières à long terme comprend les éléments suivants:

CHF millions						2020
	Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur
						Valeur comptable
EUR	300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	347.1
EUR	300	0.88%	0.96%	coté	31.03.2022	329.5
EUR	500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	574.2
EUR	600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	685.4
<b>Total</b>						<b>1'936.2</b>

CHF millions						2019
	Valeur nominale en devise (millions)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté / non coté	Echéance	Juste valeur
						Valeur comptable
EUR	300	1.88%	1.92%	coté	31.03.2028	345.4
EUR	300	0.88%	0.96%	coté	31.03.2022	331.9
EUR	500	2.00%	2.13%	coté	10.12.2024	582.1
EUR	600	1.50%	1.63%	coté	15.01.2027	677.4
<b>Total</b>						<b>1'936.8</b>

En 2019, Imerys a remboursé son emprunt obligataire libellé en JPY et dont l'échéance était au 16 septembre 2033, pour un montant de EUR 56 millions et les obligations de EUR 168 millions et EUR 56 millions, dont l'échéance était en 2020, ont été reclassées en dettes financières échéant dans l'année.

**Dettes financières échéant dans l'année**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>CHF millions</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur comptable</b>
Emprunts bancaires à court terme	-	986.7
Engagements en banque à vue	-	13.9
Emprunt obligataire Imerys	276.9	242.8
Autres dettes financières portant intérêt (y compris les dettes à long terme échéant dans l'année)	47.8	51.3
<b>Total</b>	<b>324.7</b>	<b>1'294.7</b>

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019, GBL a conclu des contrats de ventes à terme avec prépaiement portant sur des titres Total portant sur 15.9 millions de titres, à échéance en janvier 2020. GBL a encaissé EUR 771 millions de trésorerie. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable de cet emprunt, qui figure sur la ligne "Emprunts bancaires à court terme" est de EUR 739.8 millions (CHF 803.0 millions) et la valeur du dérivé attaché est de EUR 34.2 millions (CHF 37.1 millions) est présentée sous les "Autres passifs financiers à court terme".

**Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2020**

<b>CHF millions</b>	<b>2021</b>		<b>2022 - 2026</b>		<b>2027 et plus</b>	
	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>
Dettes financières	-	64.7	3'807.2	250.8	2'418.2	43.9
Autres passifs financiers à long terme	-	-	653.3	-	-	-
Produits financiers dérivés	28.3	-	21.5	-	-	-
Dettes commerciales	652.2	-	-	-	131.1	-
Dettes financières échéant dans l'année	425.6	26.7	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	26.7	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1'132.8</b>	<b>91.4</b>	<b>4'482.0</b>	<b>250.8</b>	<b>2'549.3</b>	<b>43.9</b>

**Echéances contractuelles résiduelles des passifs financiers 2019**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>		<b>2021 - 2025</b>		<b>2026 et plus</b>	
	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>
Dettes financières	24.2	71.9	2'889.4	420.4	3'042.3	81.9
Autres passifs financiers à long terme	0.8	-	140.1	10.1	18.9	0.4
Produits financiers dérivés	75.9	-	62.3	-	-	-
Dettes commerciales	724.4	-	-	-	-	-
Dettes financières échéant dans l'année	458.4	32.6	-	-	-	-
Autres passifs financiers à court terme	127.1	6.3	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1'410.8</b>	<b>110.8</b>	<b>3'091.8</b>	<b>430.5</b>	<b>3'061.2</b>	<b>82.3</b>

Les sociétés du Groupe disposent chacune de lignes de crédit dans le cadre de leurs activités opérationnelles. Chaque filiale consolidée a la responsabilité d'assurer sa propre gestion de crédit en fonction des nécessités des activités opérationnelles.

**Lignes de crédit disponibles et non utilisées au 31 décembre et leurs échéances**

<b>CHF millions</b>	<b>Au cours de</b>	<b>Au cours de</b>	<b>Entre la 3<sup>e</sup> et</b>	<b>Au-delà de</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>la 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>la 2<sup>e</sup> année</b>	<b>la 5<sup>e</sup> année</b>	<b>la 5<sup>e</sup> année</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
Pargesa	-	-	-	-	-	15.0
GBL	-	-	2'322.4	-	2'322.4	2'531.2
Imerys	108.0	410.5	680.5	-	1'199.0	1'367.6
Webhelp	22.7	11.9	-	163.7	198.3	-
<b>Total</b>	<b>130.7</b>	<b>422.4</b>	<b>3'002.9</b>	<b>163.7</b>	<b>3'719.7</b>	<b>3'913.8</b>

### Note 5.12 - Autres passifs financiers et non financiers à court terme

	2020 Valeur comptable	2019 Valeur comptable
<b>CHF millions</b>		
<b>Autres passifs financiers à court terme</b>		
Produits financiers dérivés	28.2	75.1
Autres passifs financiers à court terme	26.8	28.5
Obligations locatives	100.8	133.3
<b>Total autres passifs financiers à court terme</b>	<b>155.8</b>	<b>236.9</b>
<b>Autres passifs non financiers à court terme</b>		
Impôts à payer autres que sur les revenus	141.6	135.7
Passifs sur contrats	4.3	3.0
Dettes fiscales, sociales et autres passifs non financiers à court terme	716.2	529.3
<b>Total autres passifs non financiers à court terme</b>	<b>862.1</b>	<b>668.0</b>
<b>Total autres passifs à court terme</b>	<b>1'017.9</b>	<b>904.9</b>

La ligne "Passifs sur contrats" correspond à la valeur des biens et services à transférer après la date de clôture dans le cadre de contrats conclus avec des clients dont la contrepartie est exigible avant transfert du bien ou service. En 2020, sur les EUR 12.4 millions (CHF 13.4 millions) de biens et services à transférer au 31 décembre 2020 (CHF 13.4 millions au 31 décembre 2019), EUR 8.4 millions ont été encaissés (EUR 9.6 millions au 31 décembre 2019) et EUR 4.0 millions sont à recevoir (EUR 2.7 millions au 31 décembre 2019).

### Note 5.13 - Variation des passifs issus des activités de financement

Le tableau ci-dessous présente les variations des passifs issus des activités de financement du Groupe, comprenant les changements résultant des flux de trésorerie ainsi que ceux sans contrepartie de trésorerie. Ce tableau est à lire en relation avec le tableau de financement consolidé au niveau des opérations de financement.

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Flux de Trésorerie	Impact d'application IFRS 16	Obtention/ perte de contrôle d'entreprises	Variation des justes valeurs	Variation des cours de monnaies étrangères	Autres variations	Au 31 décembre 2020
<b>CHF millions</b>								
Obligations locatives à long terme	380.9	2.5	-	7.2	-	(9.1)	(33.5)	<b>348.0</b>
Dettes financières	5'600.3	602.0	-	0.4	4.0	(84.2)	(244.9)	<b>5'877.6</b>
Obligations locatives à court terme	133.3	(145.6)	-	0.5	-	(4.9)	117.5	<b>100.8</b>
Autres emprunts échéant dans l'année et découverts bancaires	1'294.7	(1'031.8)	-	25.4	1.3	4.3	30.8	<b>324.7</b>
Actifs de couverture	(13.5)	-	-	-	-	0.9	(1.0)	<b>(13.6)</b>
<b>Total</b>	<b>7'395.7</b>	<b>(572.9)</b>	<b>-</b>	<b>33.5</b>	<b>5.3</b>	<b>(93.0)</b>	<b>(131.1)</b>	<b>6'637.5</b>

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Flux de Trésorerie	Impact d'application IFRS 16	Obtention/ perte de contrôle d'entreprises	Variation des justes valeurs	Variation des cours de monnaies étrangères	Autres variations	Au 31 décembre 2019
<b>CHF millions</b>								
Obligations locatives à long terme	1.9	(3.9)	379.1	7.0	-	(6.9)	3.7	<b>380.9</b>
Dettes financières	4'282.0	690.6	(12.3)	1'043.1	(18.0)	(168.9)	(216.2)	<b>5'600.3</b>
Obligations locatives à court terme	8.9	(95.2)	82.5	43.5	-	(2.4)	96.0	<b>133.3</b>
Autres emprunts échéant dans l'année et découverts bancaires	222.8	862.4	7.6	13.8	(1.1)	(45.9)	235.1	<b>1'294.7</b>
Actifs de couverture	(10.1)	(0.3)	-	18.5	-	0.4	(22.0)	<b>(13.5)</b>
<b>Total</b>	<b>4'505.5</b>	<b>1'453.6</b>	<b>456.9</b>	<b>1'125.9</b>	<b>(19.1)</b>	<b>(223.7)</b>	<b>96.6</b>	<b>7'395.7</b>

La colonne "Autres variations" reflète principalement en 2020 et 2019 des reclassifications entre passifs à long terme et passifs à court terme.

La variation du flux de trésorerie reprise dans les tableaux ci-dessus se réconcilie avec le tableau de financement consolidé comme suit:

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Endettement financier à long terme contracté	732.4	918.3
Remboursement des endettements à long terme et dettes de location-financement	(618.1)	(256.6)
Dettes financières à court terme contractées	150.6	827.5
Dettes financières à court terme remboursées	(837.8)	(35.3)
<b>Total</b>	<b>(572.9)</b>	<b>1'453.9</b>

### Note 6 - Frais de personnel

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Rémunérations, salaires et bonus	(1'882.6)	(1'071.0)
Charges sociales	(302.5)	(190.9)
Plans de pension à cotisations définies et à prestations définies	(49.6)	(49.6)
Charges liées aux plans d'options (voir note 22)	(86.7)	(11.2)
Autres charges salariales	(17.1)	(4.3)
<b>Total</b>	<b>(2'338.5)</b>	<b>(1'327.0)</b>

### Note 7 - Frais de restructuration

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Charges de restructuration décaissées sur l'exercice	(90.2)	(104.5)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(70.0)	(42.5)
Variation des provisions pour restructuration	18.4	(55.0)
<b>Total</b>	<b>(141.8)</b>	<b>(202.0)</b>

Les frais de restructuration en 2020 et 2019 proviennent principalement d'Imerys et trouvent leur source dans les différentes branches d'activités.

Les frais de restructurations sont comptabilisés dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges d'exploitation".

### Note 8 - Dépréciations d'actifs

#### 2020

Le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année 2020 s'élève à CHF 83.6 millions et comprend principalement des dépréciations nettes d'immobilisations corporelles chez Imerys (voir note 12).

#### 2019

En 2019, le montant net des dépréciations d'actifs et reprises de dépréciations d'actifs enregistrées durant l'année s'élève à CHF 42.0 millions et comprend principalement des dépréciations nettes d'actifs corporels chez Imerys (voir note 12).

## Note 9 - Impôts sur le résultat

### 9.1 Charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2020	2019
Impôts courants relatifs à l'année en cours	(108.4)	(122.3)
Impôts courants relatifs aux années antérieures	0.4	12.9
<b>Total impôts courants</b>	<b>(108.0)</b>	<b>(109.4)</b>
Création et reprise de différences temporelles	29.2	36.7
Autres impôts différés	(7.7)	0.3
<b>Total impôts différés</b>	<b>21.5</b>	<b>37.0</b>
<b>Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice</b>	<b>(86.5)</b>	<b>(72.4)</b>

### 9.2 Impôts différés par nature au bilan

CHF millions	2020	2019	2020	2019
	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
Immobilisations incorporelles et corporelles	120.2	139.6	427.4	555.8
Obligations en matière d'avantages au personnel	56.0	61.4	-	-
Stocks, créances, dettes et provisions autres	90.8	106.5	5.1	7.3
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	31.1	41.4	-	-
Compensations	(203.7)	(241.6)	(203.7)	(241.6)
Autres	79.4	60.6	65.0	54.5
<b>Total des impôts différés (tels que présentés au bilan)</b>	<b>173.8</b>	<b>167.9</b>	<b>293.8</b>	<b>376.0</b>

### 9.3 Réconciliation de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

CHF millions	2020	2019
Résultat net avant impôts	535.3	913.9
Résultats des entreprises associées et coentreprises	42.4	63.5
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	577.7	977.4
Impôts au taux suisse (13.99% en 2020 et 8.50% en 2019)	(80.8)	(83.1)
Impact des différents taux d'impositions dans les pays étrangers	(62.1)	(210.4)
Impact fiscal des revenus non imposables <sup>(1)</sup>	222.2	257.6
Impact fiscal des charges non déductibles <sup>(2)</sup>	(93.8)	(24.8)
Autres ajustements d'impôts	(72.0)	(11.7)
<b>Charge d'impôt totale sur le résultat de l'exercice</b>	<b>(86.5)</b>	<b>(72.4)</b>

(1) Cette ligne représente principalement des dividendes, plus-values et reprises de pertes de valeur exonérés d'impôt.

(2) Cette ligne représente principalement des pertes de valeur non déductibles.

La variation du taux d'imposition en Suisse qui passe de 8.5% en 2019 à 13.99% en 2020 est lié à la réforme de l'imposition des sociétés. Compte tenu du type de revenus perçus par la Société-mère, lesquels se composent principalement de dividendes de participations, l'imposition de la Société-mère au titre de l'impôt sur le bénéfice est négligeable.

### 9.4 Taux d'impôt effectif du Groupe

CHF millions	2020	2019
Résultat net avant impôts	535.3	913.9
Résultats des entreprises associées et coentreprises	42.4	63.5
Résultat avant impôts et avant résultats des entreprises associées et coentreprises	577.7	977.4
Charge d'impôt totale sur le résultat	(86.5)	(72.4)
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>14.97%</b>	<b>7.41%</b>

La hausse du taux effectif de l'année 2020 (14.97%) comparé à celui de l'année dernière (7.41%) reflète principalement la baisse des plus-values de cessions de participations et des dividendes perçus (éléments non imposés).

### 9.5 Echéance des pertes fiscales et crédits d'impôt pour lesquels aucun impôt différé actif n'est reconnu

CHF millions	2020	2019	2020	2019
	Pertes fiscales		Crédits d'impôt	
Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	24.2	107.9	-	-
Au cours de la 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	16.5	48.8	-	-
Au cours de la 5 <sup>e</sup> année et après	18.8	132.9	-	-
Sans limite de temps	6'955.4	7'424.4	0.1	27.0
<b>Total</b>	<b>7'014.9</b>	<b>7'714.0</b>	<b>0.1</b>	<b>27.0</b>

Au 31 décembre 2020, les pertes fiscales reportables sont issues des sociétés holdings du Groupe pour CHF 6'399.2 millions (2019: CHF 7'244.0 millions), CHF 487.2 millions (2019: CHF 434.2 millions) provenant du groupe Imerys et le solde de Webhelp CHF 40.0 millions (2019: CHF 35.8 millions) et CHF 87.5 millions (2019: CHF 110.7 millions) pour ECP III et ses filiales.

Par ailleurs, des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que pour autant que des bénéfices imposables soient susceptibles d'être réalisés, permettant ainsi d'utiliser lesdites pertes. Au 31 décembre 2020, un montant total de CHF 31.2 millions était reconnu en tant qu'actif d'impôts différés sur des pertes fiscales et crédits d'impôt (CHF 41.2 millions au 31 décembre 2019).

### 9.6 Différences temporelles contrôlées par le Groupe et évolution des impôts différés

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 16.2 millions (CHF 19.5 millions au 31 décembre 2019).

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des impôts actifs et passifs différés en 2020 et 2019:

CHF millions	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		Ecart de conversion et autres variations		Au 31 décembre 2020
	Par le biais du résultat	Par le biais du résultat global	Par le biais du résultat global	Par le biais du résultat global	
Impôts différés actifs	167.9	7.7	8.7	(10.5)	173.8
Impôts différés passifs	(376.0)	13.8	1.6	66.8	(293.8)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(208.1)</b>	<b>21.5</b>	<b>10.3</b>	<b>56.3</b>	<b>(120.0)</b>

CHF millions	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019		Ecart de conversion et autres variations		Au 31 décembre 2019
	Par le biais du résultat	Par le biais du résultat global	Par le biais du résultat global	Par le biais du résultat global	
Impôts différés actifs	132.9	(57.8)	14.4	78.4	167.9
Impôts différés passifs	(223.6)	94.8	(2.5)	(244.7)	(376.0)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(90.7)</b>	<b>37.0</b>	<b>11.9</b>	<b>(166.3)</b>	<b>(208.1)</b>

Le poste "Ecart de conversion et autres variations" inclut en 2019 principalement l'impact de la finalisation de la comptabilité d'acquisition chez Webhelp.

### 9.7 Impôts relatifs à chaque autre élément du résultat global

Le tableau suivant présente les charges et produits des impôts différés rapportés dans le résultat global en 2020 et 2019:

CHF millions	2020	2019
	(Charges) produits d'impôts	(Charges) produits d'impôts
Gains et pertes actuariels	8.6	14.4
Variation de la réserve de réévaluation et de couverture	(1.2)	(0.2)
Ecart de conversion	2.9	(2.3)
<b>Total</b>	<b>10.3</b>	<b>11.9</b>

## Note 10 - Immobilisations incorporelles

CHF millions	Brevets, licences et					Total
	Relations clients	Logiciels	Droits miniers	concessions	Autres	
<b>Valeur comptable brute:</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	-	<b>173.5</b>	<b>2.9</b>	<b>497.9</b>	<b>256.7</b>	<b>931.0</b>
Investissements	-	4.0	0.7	13.0	26.2	<b>43.9</b>
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	539.6	-	-	282.7	85.0	<b>907.3</b>
Ecart de conversion	(13.1)	(5.6)	(0.1)	(25.3)	(7.7)	<b>(51.8)</b>
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	9.4	0.2	(73.7)	(83.8)	<b>(147.9)</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>526.5</b>	<b>181.3</b>	<b>3.7</b>	<b>694.6</b>	<b>276.4</b>	<b>1'682.5</b>
Investissements	-	20.9	0.2	6.6	26.1	<b>53.8</b>
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	-	(69.0)	-	(184.3)	(14.6)	<b>(267.9)</b>
Ecart de conversion	(2.5)	(6.4)	(0.2)	(8.4)	(6.3)	<b>(23.8)</b>
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	89.0	(0.1)	(49.9)	(58.1)	<b>(19.1)</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>524.0</b>	<b>215.8</b>	<b>3.6</b>	<b>458.6</b>	<b>223.5</b>	<b>1'425.5</b>
<b>Amortissements cumulés:</b>						
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>0.4</b>	<b>(108.5)</b>	<b>(0.6)</b>	<b>(64.1)</b>	<b>(130.7)</b>	<b>(303.5)</b>
Amortissements	-	(18.0)	(0.2)	(23.1)	(22.0)	<b>(63.3)</b>
Ecart de conversion	-	3.6	-	2.7	1.5	<b>7.8</b>
Perte de valeur	-	(0.1)	-	-	-	<b>(0.1)</b>
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	2.4	-	(34.5)	35.6	<b>3.5</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>0.4</b>	<b>(120.6)</b>	<b>(0.8)</b>	<b>(119.0)</b>	<b>(115.6)</b>	<b>(355.6)</b>
Amortissements	(41.1)	(25.0)	(0.3)	(18.7)	(17.0)	<b>(102.1)</b>
Ecart de conversion	(0.4)	4.7	0.1	1.1	4.2	<b>9.7</b>
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions, reclassifications et autres changements de la période	-	2.7	(0.1)	86.7	14.2	<b>103.5</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>(41.1)</b>	<b>(138.2)</b>	<b>(1.1)</b>	<b>(49.9)</b>	<b>(114.2)</b>	<b>(344.5)</b>
<b>Valeur comptable nette:</b>						
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>526.9</b>	<b>60.7</b>	<b>2.9</b>	<b>575.6</b>	<b>160.8</b>	<b>1'326.9</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>482.9</b>	<b>77.6</b>	<b>2.5</b>	<b>408.7</b>	<b>109.3</b>	<b>1'081.0</b>

Les immobilisations incorporelles sont à durée de vie définie, hormis des brevets et marques qui sont à durée de vie indéterminée et qui figurent dans la colonne "Brevets, licences et concessions" pour CHF 166.4 millions au 31 décembre 2020 (CHF 49.8 millions au 31 décembre 2019).

L'impact des pertes de valeur nettes de reprises comptabilisées sur les immobilisations incorporelles est nul en 2020 (EUR 0 million en 2019).

Le poste "Changements de périmètre/regroupements d'entreprises" en 2019 reprend principalement l'impact de la finalisation de la comptabilité d'acquisition chez Webhelp.

**Les frais de recherche et de développement pris en charge durant l'exercice sont les suivants:**

CHF millions	2020	2019
Charges de l'exercice	<b>(50.8)</b>	<b>(60.5)</b>

## Note 11 - Goodwill

CHF millions	2020	2019
<b>Valeur comptable brute au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>4'757.6</b>	<b>3'277.5</b>
Issus d'acquisitions	-	1'953.3
Cessions	(125.9)	(267.3)
Ecart de conversion	(91.3)	(146.8)
Ajustements subséquents de la valeur et autres changements de la période	(1.9)	(59.1)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>4'538.5</b>	<b>4'757.6</b>
<b>Pertes de valeur cumulées au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(84.4)</b>	<b>(88.5)</b>
Pertes de valeur de l'exercice	(13.6)	-
Ecart de conversion	3.6	2.7
Autres changements de la période	-	1.4
<b>Au 31 décembre</b>	<b>(94.4)</b>	<b>(84.4)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>4'444.1</b>	<b>4'673.2</b>

En 2019, le goodwill issu d'acquisitions inclut un montant de CHF 1'859.1 millions, provenant de l'acquisition de 64.5% du groupe Webhelp par GBL (voir note 15).

Chez Imerys, le goodwill est inclus dans les indicateurs de gestion d'activité suivis par la direction générale, il fait l'objet d'un test de perte de valeur aux mêmes niveaux que ceux suivis par cette dernière, c'est-à-dire: Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température. Outre le goodwill, tous les actifs d'Imerys, y compris les actifs de droit d'usage nets de la dette de location et les actifs miniers sont inclus dans le périmètre de ces tests.

Chez Webhelp, les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la direction générale, dans le cadre du reporting opérationnel réalisé par Webhelp. Webhelp évolue sur un marché unique du CRM BPO disposant de caractéristiques macro-économiques homogènes ainsi que des spécificités opérationnelles propres. L'activité du groupe Webhelp se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Webhelp.

Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par groupes d'UGT (Minéraux de Performance (PM) et Matériaux et Solutions de Haute Température (HTMS) pour les goodwills issus d'Imerys. Au niveau de GBL, les goodwills sont alloués à chaque participation respective.

Les goodwills au 31 décembre sont alloués aux UGT suivantes:

CHF millions	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2020 Valeur comptable	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	2019 Valeur comptable
Minéraux de Performance (PM)	1'283.6	(2.2)	<b>1'281.4</b>	1'269.2	(2.3)	<b>1'266.9</b>
Matériaux et Solutions de Haute Température (HTMS)	1'131.4	(92.2)	<b>1'039.2</b>	1'151.1	(82.1)	<b>1'069.0</b>
Webhelp	1'848.7	-	<b>1'848.7</b>	1'859.0	-	<b>1'859.0</b>
Sausalitos <sup>(1)</sup>	16.2	-	<b>16.2</b>	15.8	-	<b>15.8</b>
Vanreusel <sup>(1)</sup>	63.9	-	<b>63.9</b>	56.3	-	<b>56.3</b>
Indo <sup>(1)</sup>	43.7	-	<b>43.7</b>	44.0	-	<b>44.0</b>
svt et Kuhn Group <sup>(1)</sup>	-	-	-	96.4	-	<b>96.4</b>
Keesing <sup>(1)</sup>	-	-	-	114.3	-	<b>114.3</b>
Holdings (Pargesa, GBL, Imerys)	151.0	-	<b>151.0</b>	151.5	-	<b>151.5</b>
<b>Total</b>	<b>4'538.5</b>	<b>(94.4)</b>	<b>4'444.1</b>	<b>4'757.6</b>	<b>(84.4)</b>	<b>4'673.2</b>

(1) Participation de GBL détenue à travers Sienna Capital.

Conformément à IAS 36, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs unités génératrices de trésorerie (UGT) dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci.

Chez Imerys, la réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans la quasi-totalité des UGT. En 2020, ce test a généré la comptabilisation d'une perte de valeur de CHF 13.6 millions, contre aucune perte de valeur en 2019.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que les actifs individuels. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par Imerys pour estimer la valeur d'utilité sont issus de leur budget 2021 et du plan pour les années 2022 à 2025. Ce scénario central a été élaboré à partir d'études externes des marchés sous-jacents et intègre la meilleure estimation des impacts identifiables relatifs à la crise Covid-19. Tous les actifs d'Imerys n'étant pas exposés de manière identique aux effets de cette crise, le retour aux niveaux d'activité pré-Covid a été déterminé selon les contextes.

Les hypothèses clés qui sous-tendent ces projections sont en premier lieu le niveau des volumes et, dans une moindre mesure, le niveau des prix. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 6.50% en 2020 (6.75% en 2019) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de +29 à +158 points de base (+41 à +145 points de base en 2019). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 7.24% en 2020 (7.50% en 2019). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les textes applicables.

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle chez Imerys entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT.

	2020		2019	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Minéraux de Performance (PM)	7.47%	1.72%	7.67%	2.05%
Matériaux et Solutions de Haute Température (HTMS)	7.09%	2.36%	7.25%	1.99%
<b>Taux moyen Imerys</b>	<b>7.24%</b>	<b>2.16%</b>	<b>7.50%</b>	<b>2.02%</b>
<b>Taux moyen Sapiens/Webhelp</b>	<b>7.70%</b>	<b>2.00%</b>	<b>n.a.</b>	<b>n.a.</b>
<b>Taux moyen Sienna Capital</b>	<b>10.95%</b>	<b>1.75%</b>	<b>10.00%</b>	<b>1.17%</b>

Les goodwill reconnus au niveau du private equity de GBL ont également fait l'objet de tests annuels de dépréciation. Ceux-ci n'ont pas résulté en la comptabilisation d'une perte de valeur sur goodwill en 2020 (CHF 0 million en 2019).

Le goodwill alloué à la ligne "Holdings" fait l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels par référence à la valeur de l'actif sous-jacent auquel il se rapporte.

#### Sensibilité à la variation des flux de trésorerie prévisionnels, du taux d'actualisation et de croissance perpétuelle

Chez **Imerys** les estimations pour les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle, sont les données dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe.

Imerys a réalisé des simulations destinées à mesurer les pertes de valeur qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues dans le "scénario central" au 31 décembre 2020. Les variations utilisées pour ces tests de sensibilité sont celles dont l'ampleur est jugée raisonnablement possible par la direction générale d'Imerys dans le contexte du test: baisse de 5.00% des flux de trésorerie prévisionnels (baisse de 5.00% au 31 décembre 2019); augmentation de 1.00% des taux d'actualisation (augmentation de 1.00% au 31 décembre 2019); et baisse de 1.00% des taux de croissance perpétuelle (baisse de 1.00% au 31 décembre 2019). Par ailleurs, en marge du "scénario central" pris en compte dans le cadre du test 2020, a été élaboré un "scénario dégradé" qui retarde le retour aux niveaux d'activité pré-Covid. Les sensibilités calculées sur le scénario central et le "scénario dégradé" ne mettent en évidence aucune perte de valeur.

Chez **Webhelp**, les projections de flux de trésorerie retenues se sont basées sur une pondération de 3 scénarii construits sur des plans d'affaires à 5 ans puis extrapolés pour couvrir une période de 10 ans. Pour la valeur terminale, Webhelp utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Webhelp ajusté d'une prime spécifique de 1.00% en cohérence avec la structure financière du Groupe. Il s'élève à 7.70% au 31 décembre 2020.

Le test d'impairment réalisé sur l'UGT Webhelp ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe Webhelp au 31 octobre 2020, cette conclusion a été confirmée par les résultats de novembre et décembre 2020.

## Note 12 - Immobilisations corporelles

CHF millions	Terrains, bâtiments	Actifs miniers	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	Droits d'utilisation	Total
<b>Valeur comptable brute:</b>							
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>768.6</b>	<b>1'009.8</b>	<b>4'846.6</b>	<b>256.7</b>	<b>90.9</b>	<b>460.9</b>	<b>7'433.5</b>
Investissements	9.5	68.9	54.2	183.3	22.7	65.6	404.2
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	45.3	0.7	91.5	5.8	180.4	157.1	480.8
Cessions	(21.1)	(4.4)	(278.8)	(7.6)	(1.0)	-	(312.9)
Ecart de conversion	(21.9)	(22.7)	(109.2)	(5.7)	(5.5)	(13.9)	(178.9)
Reclassifications et autres changements de la période	(42.8)	(24.3)	(27.7)	(160.8)	(97.6)	(97.6)	(450.8)
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>737.6</b>	<b>1'028.0</b>	<b>4'576.6</b>	<b>271.7</b>	<b>189.9</b>	<b>572.1</b>	<b>7'375.9</b>
Investissements	15.0	61.1	84.8	135.0	34.9	117.5	448.3
Changements de périmètre/ regroupements d'entreprises	(11.8)	1.0	23.7	(1.6)	(10.1)	(21.4)	(20.2)
Cessions	(7.1)	(5.1)	(57.3)	(0.5)	(4.7)	(12.3)	(87.0)
Ecart de conversion	(48.5)	(95.0)	(262.7)	(25.3)	(6.0)	(22.4)	(459.9)
Reclassifications et autres changements de la période	18.8	(10.1)	69.9	(133.5)	(2.0)	(1.9)	(58.8)
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>704.0</b>	<b>979.9</b>	<b>4'435.0</b>	<b>245.8</b>	<b>202.0</b>	<b>631.6</b>	<b>7'198.3</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés:</b>							
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(314.7)</b>	<b>(442.5)</b>	<b>(3'531.4)</b>	<b>(34.3)</b>	<b>(32.6)</b>	<b>-</b>	<b>(4'355.5)</b>
Amortissements	(24.1)	(66.1)	(206.7)	(0.2)	(10.7)	(110.7)	(418.5)
Pertes de valeur	(0.3)	(16.2)	(17.7)	(0.8)	-	(7.2)	(42.2)
Cessions	18.5	7.5	274.7	6.8	0.3	-	307.8
Ecart de conversion	9.0	9.8	78.9	-	3.1	(1.3)	99.5
Reclassifications et autres changements de la période	(9.5)	25.4	72.1	0.7	(71.5)	41.5	58.7
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>(321.1)</b>	<b>(482.1)</b>	<b>(3'330.1)</b>	<b>(27.8)</b>	<b>(111.4)</b>	<b>(77.7)</b>	<b>(4'350.2)</b>
Amortissements	(22.4)	(63.7)	(211.0)	(0.9)	(23.1)	(153.8)	(474.9)
Pertes de valeur	(7.7)	(35.2)	(22.4)	(0.3)	(0.1)	(4.5)	(70.2)
Cessions	2.6	5.0	53.0	-	4.2	6.9	71.7
Ecart de conversion	19.5	45.7	185.9	3.5	3.1	9.1	266.8
Reclassifications et autres changements de la période	4.8	10.1	43.0	0.6	9.0	8.9	76.4
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>(324.3)</b>	<b>(520.2)</b>	<b>(3'281.6)</b>	<b>(24.9)</b>	<b>(118.3)</b>	<b>(211.1)</b>	<b>(4'480.4)</b>
<b>Valeur comptable nette:</b>							
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>416.5</b>	<b>545.9</b>	<b>1'246.5</b>	<b>243.9</b>	<b>78.5</b>	<b>494.4</b>	<b>3'025.7</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>379.7</b>	<b>459.7</b>	<b>1'153.4</b>	<b>220.9</b>	<b>83.7</b>	<b>420.5</b>	<b>2'717.9</b>

Au 31 décembre 2020 et 2019, l'essentiel des immobilisations corporelles du Groupe est composé par les actifs d'Imerys, dont notamment les réserves minières évaluées au coût diminué d'un amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Les dépréciations de valeur actées au cours de l'exercice sur les immobilisations corporelles se rapportent principalement à Imerys (voir note 8).

Les amortissements de l'exercice sont repris dans la ligne "Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles" dans le compte de résultat.

**Droits d'utilisation**

Le Groupe a recouru à des contrats de location pour obtenir du bailleur le droit d'utiliser certains équipements miniers, industriels et logistiques, ainsi que des biens immobiliers administratifs, industriels et logistiques. Ces droits, comptabilisés sous forme d'actifs de droit d'utilisation, s'élèvent à CHF 420.5 millions au 31 décembre 2020 (2019: CHF 494.4 millions). Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des "Actifs de droit d'utilisation" par types d'actifs.

CHF millions	Terrains, bâtiments	Installations, machines, outillages et matériel de transport	Autres immo- bilisations corporelles	Total
<b>Valeur comptable brute:</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>186.1</b>	<b>128.1</b>	<b>146.7</b>	<b>460.9</b>
Investissements	13.9	11.1	40.6	<b>65.6</b>
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	147.6	9.5	-	<b>157.1</b>
Ecarts de conversion	(8.4)	0.3	(5.8)	<b>(13.9)</b>
Reclassifications et autres changements de la période	(14.5)	(37.7)	(45.4)	<b>(97.6)</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>324.7</b>	<b>111.3</b>	<b>136.1</b>	<b>572.1</b>
Investissements	94.5	9.8	13.2	<b>117.5</b>
Changements de périmètre/regroupements d'entreprises	(6.6)	(7.4)	(7.6)	<b>(21.6)</b>
Cessions	(9.8)	(2.5)	-	<b>(12.3)</b>
Ecarts de conversion	(14.2)	(4.0)	(3.9)	<b>(22.1)</b>
Reclassifications et autres changements de la période	(2.0)	(0.5)	0.5	<b>(2.0)</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>386.6</b>	<b>106.7</b>	<b>138.3</b>	<b>631.6</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur cumulés:</b>				
<b>2019</b>				
Amortissements	(43.0)	(52.8)	(14.9)	<b>(110.7)</b>
Pertes de valeur	(7.2)	-	-	<b>(7.2)</b>
Ecarts de conversion	(0.6)	(1.0)	0.3	<b>(1.3)</b>
Reclassifications et autres changements de la période	21.7	14.6	5.2	<b>41.5</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>(29.1)</b>	<b>(39.2)</b>	<b>(9.4)</b>	<b>(77.7)</b>
Amortissements	(93.8)	(38.3)	(21.9)	<b>(154.0)</b>
Pertes de valeur	-	(4.5)	-	<b>(4.5)</b>
Cessions	4.5	2.2	-	<b>6.7</b>
Ecarts de conversion	7.3	0.3	1.8	<b>9.4</b>
Reclassifications et autres changements de la période	11.2	20.7	(22.9)	<b>9.0</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>(99.9)</b>	<b>(58.8)</b>	<b>(52.4)</b>	<b>(211.1)</b>
<b>Valeur comptable nette:</b>				
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>295.6</b>	<b>72.1</b>	<b>126.7</b>	<b>494.4</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>286.7</b>	<b>47.9</b>	<b>85.9</b>	<b>420.5</b>

Le modèle de droits d'utilisation est appliqué à tous les contrats à l'exception des locations de moins de 12 mois, des locations d'actifs de faible valeur, ainsi que des redevances variables et des services liés aux locations qui sont comptabilisés dans le compte de résultat en charges.

Au 31 décembre 2020, les "Obligations locatives" comptabilisées en contrepartie de ces "Actifs de droit d'utilisation" s'élèvent à CHF 448.9 millions (2019: CHF 514.1 millions) et génèrent une charge d'intérêt de CHF 26.8 millions (2019: CHF 11.0 millions) comptabilisée en résultat financier (note 5.4). Les sorties de trésorerie comptabilisées en 2020 s'élèvent à CHF 276.2 millions (2019: CHF 116.1 millions), dont 250.5 millions au titre du principal de l'engagement (2019: CHF 105.1 millions) et CHF 26.8 millions au titre des intérêts (2019: CHF 11.0 millions), présentés dans les flux de trésorerie consolidés en activités de financement.

L'échéance des obligations locatives est présentée dans le tableau suivant:

CHF millions	2020	2019
Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	103.8	133.3
Entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année	253.3	218.1
Au-delà de la 5 <sup>e</sup> année	91.8	162.7
<b>Total des obligations locatives</b>	<b>448.9</b>	<b>514.1</b>

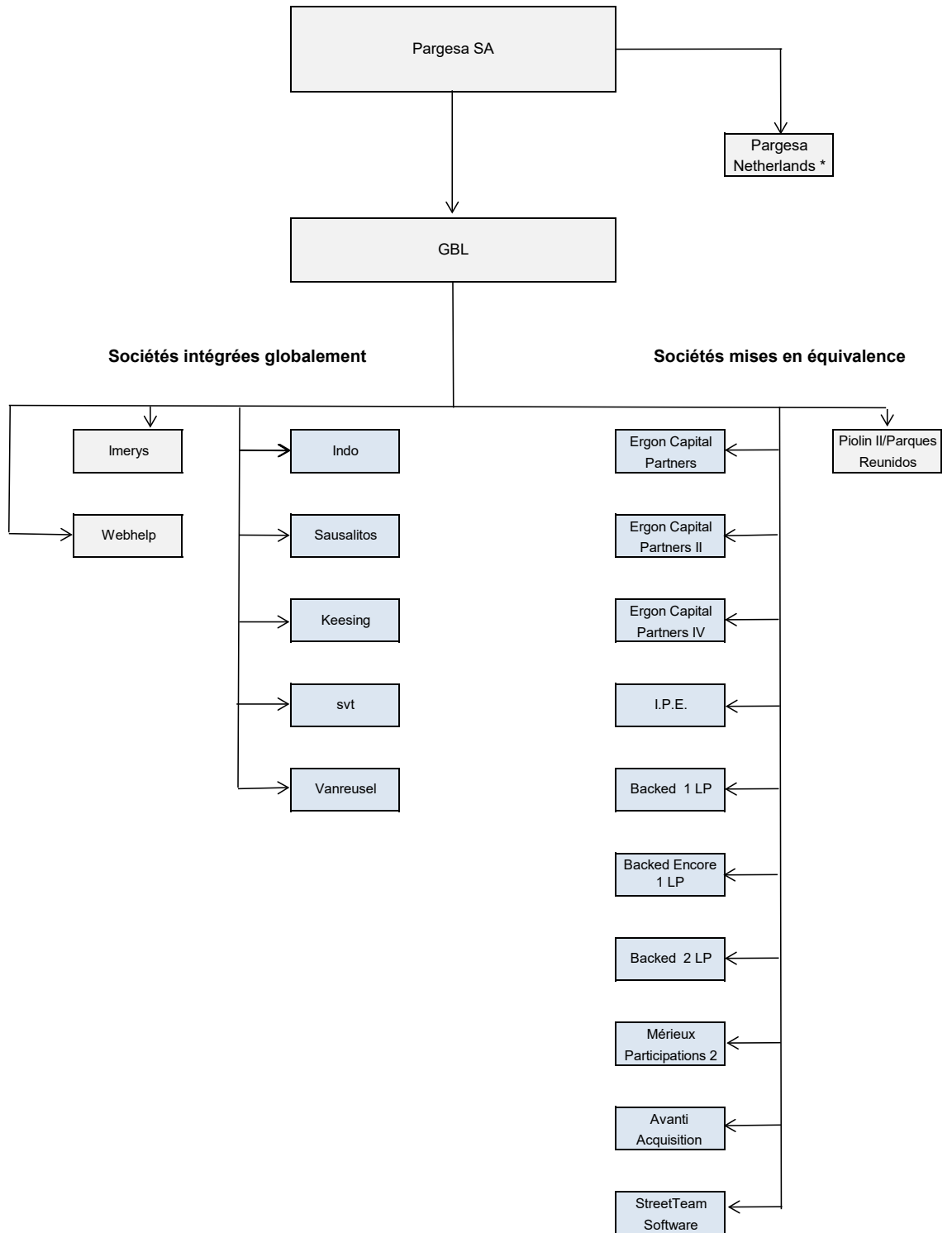
Le tableau suivant détaille les montants discountés avec les montants non discountés:

CHF millions	Obligations locatives	
	non-discountés	discountés
Au cours de la 1 <sup>ère</sup> année	134.0	103.8
Entre la 2 <sup>e</sup> et la 5 <sup>e</sup> année	260.4	253.3
Au-delà de la 5 <sup>e</sup> année	159.2	91.8
<b>Total des obligations locatives</b>	<b>553.6</b>	<b>448.9</b>
Dont à court terme		(100.9)
<b>Obligations locatives à long terme</b>		<b>348.0</b>

Au cours de 2020, les charges des engagements de location d'actifs de faible valeur et autres locations immatérielles, ainsi que les charges de locations variables non incluses dans les obligations locatives s'élevaient à CHF 33.2 millions (2019: CHF 33.7 millions).

**Note 13 - Liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence**

**Organigramme des principales sociétés consolidées et mises en équivalence au 31 décembre 2020**



\* en liquidation au 31 décembre 2020

Sociétés qui sont regroupées au sein de Sienna Capital

Le tableau ci-dessus, ainsi que les informations y relatives ci-dessous, présentent les principales participations, à savoir les sociétés opérationnelles, et ne présentent pas les holdings intermédiaires.

**Sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale par le Groupe au 31 décembre**

Sociétés	Pays du siège	2020	2020	2019	2019	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Pargesa SA *	Suisse	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Holding
Pargesa Netherlands B.V., en liquidation	Pays-Bas	100%	100%	100%	100%	Holding
GBL (et ses filiales non opérationnelles) (1)	Belgique	28.2%	43.2%	50.0%	51.7% (3)	Holding
Imerys (et ses filiales) (2)	France	54.6%	67.6%	54.0%	67.6%	Industrie minière
svt (4)	Allemagne	72.8%	72.8%	77.1%	77.1%	Protection anti-feu
Sausalitos (5)	Allemagne	85.0%	85.0%	85.0%	85.0%	Restauration
Keesing (6)	Pays-Bas	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	Editeur de revue de jeux
Vanreusel (7)	Belgique	51.0%	51.0%	51.0%	51.0%	Alimentation
Indo (8)	Espagne	67.4%	67.4%	67.4%	67.4%	Santé
Webhelp (Marnix et ses filiales) (9)	France	61.4%	61.4%	64.5%	64.5%	BPO

\* Suite à l'offre publique d'échange Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA) a fusionné avec Pargesa Holding SA, par absorption de cette dernière (voir note 1).

	2020	2019
(1) Pourcentage de consolidation.	29.8%	51.7%
(2) Pourcentage de consolidation.	54.8%	54.4%
(3) Pourcentage de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.		
(4) Société détenue à 72.8% par E.V.F. S.C.A. qui est une société contrôlée à 58.8% par Ergon Capital Partners S.A., elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2020.		
(5) Société détenue à 85.0% par E.V.S. S.A. qui est une société contrôlée à 96.4% par Ergon Capital Partners S.A., elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2020.		
(6) Société détenue à 60.0% par E.V.P. S.A. qui est une société contrôlée à 95.4% par Ergon Capital Partners S.A., elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2020.		
(8) Société détenue à 67.4% par E.V.L. S.A. qui est une société contrôlée à 84.0% par Ergon Capital Partners S.A., elle-même détenue à 89.9% par GBL au 31 décembre 2020.		
(9) Société détenue à 60.1% par Sapiens S.à.r.l., elle-même détenue à 100% par GBL au 31 décembre 2020.		

Les sociétés présentées dans le tableau ci-dessus ont les adresses suivantes:

- (1) Groupe Bruxelles Lambert (GBL), Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.
- (2) Imerys, 43 Quai de Grenelle, 75015 Paris, France.
- (4) svt Group of companies, Gluesinger Strasse 86, 21217 Seevetal, Allemagne.
- (5) Sausalitos, St-Martin-Straße 62, 81541 München, Allemagne.
- (6) Keesing Media Group B.V. & Keesing Nederland B.V, Naritaweg 235, 1043 CB Amsterdam, Pays-Bas.
- (7) Vanreusel Snacks N.V., Lozenweg 30, 3930 Hamont, Belgique.
- (8) Indo, Av. Alcalde Barnils, 72, 08174 Sant Cugat del Vallès, Barcelone, Espagne.
- (9) Webhelp, 161 rue de Courcelles, 75017 Paris, France.

**Sociétés consolidées par la méthode de la mise en équivalence par le Groupe au 31 décembre**

Sociétés	Pays du siège	2020	2020	2019	2019	Activité principale
		Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	Pourcentage d'intérêt détenu dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés	
Ergon Capital Partners	Belgique	50.0%	50.0%	50.0%	50.0%	Private equity
Ergon Capital Partners II	Belgique	42.4%	42.4%	42.4%	42.4%	Private equity
Ergon Capital Partners IV	Belgique	34.4%	34.4%	34.4%	34.4%	Private equity
I.P.E. (Visionnaire)	Italie	65.6%	65.6%	65.6%	65.6%	Ameublement
Mérieux Participations II	France	34.3%	34.3%	34.3%	34.3%	Santé
Backed 1 LP	Jersey	48.6%	48.6%	48.6%	48.6%	Private equity
Backed Encore 1 LP	Jersey	93.9%	93.9%	99.0%	99.0%	Private equity
Backed 2 LP	Jersey	74.9%	74.9%	99.0%	99.0%	Private equity
Piolin II S. à r.l. (Parques Reunidos)	Espagne	23.1%	23.1%	23.1%	23.1%	Loisir
Avanti Acquisition S.C. Sp.	Luxembourg	50.0%	50.0%	-	-	Holding
StreetTeam Software Ltd	Angleterre	30.4%	30.4%	-	-	Loisir

GBL a analysé le traitement comptable à réserver à la comptabilisation de sa participation dans I.P.E. et a conclu qu'il n'exerçait qu'une influence notable malgré son taux de détention de 65.6% sur base de l'existence d'un pacte d'actionnaires. Le Groupe est arrivé à la même conclusion pour la méthode de consolidation à utiliser pour intégrer les participations dans Backed Encore 1 LP et Backed 2 LP.

### Note 14 - Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Les tableaux ci-après présentent des informations financières résumées à l'égard de chacune des filiales du Groupe dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives, sans tenir compte des éliminations intragroupes.

Imerys et Webhelp étant détenues par GBL, les minoritaires d'Imerys et de Webhelp se retrouvent également dans la colonne GBL et sont par conséquent éliminés dans la colonne "Eliminations intragroupes".

CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp	Filiales non significatives prises indivi- duellement- Eliminations intragroupes		2020
						Total
% de participation détenues par des participations ne donnant pas le contrôle	71.8%	45.4%	38.6%			
% de vote détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	56.8%	32.4%	38.6%			
Actifs à long terme	28'282.2	5'252.4	2'898.0			
Actifs à court terme	4'612.7	2'299.5	801.9			
Engagements à long terme	(8'123.8)	(2'959.9)	(2'454.2)			
Engagements à court terme	(2'559.3)	(1'399.3)	(652.0)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'612.2)	(63.7)	(14.4)			
<b>Fonds propres (part du Groupe)</b>	<b>20'599.6</b>	<b>3'129.0</b>	<b>579.3</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle	16'063.9	1'479.4	2.1	130.8	(1'450.9)	<b>16'225.3</b>
Chiffre d'affaires	6'333.0	4'066.3	1'752.0			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	218.1	17.6	(277.8)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	241.6	16.9	20.2	3.9	(41.0)	<b>241.6</b>
<b>Résultat net de la période (tiers inclus)</b>	<b>459.7</b>	<b>34.5</b>	<b>(257.6)</b>			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	147.5	(138.4)	(7.2)			
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	(169.2)	(122.1)	(5.6)	5.3	302.6	<b>11.0</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)</b>	<b>(21.7)</b>	<b>(260.5)</b>	<b>(12.8)</b>			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	365.6	(120.8)	(285.0)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	72.4	(105.2)	14.6	9.2	261.6	<b>252.6</b>
<b>Résultat global total de la période (tiers inclus)</b>	<b>438.0</b>	<b>(226.0)</b>	<b>(270.4)</b>			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	251.3	67.7	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	1'452.1	576.4	371.0			
Flux net de trésorerie d'investissement	179.2	(315.8)	(102.3)			
Flux net de trésorerie de financement	(1'518.2)	(239.1)	(58.2)			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(3.2)	(34.1)	(4.6)			
<b>Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>109.9</b>	<b>(12.6)</b>	<b>205.9</b>			

De par l'existence de contrats d'options de vente (put) que les fondateurs et managers de Webhelp, actionnaires minoritaires, détiennent sur l'ensemble de leurs actions vis-à-vis de GBL, les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées sur l'acquisition des 64.5% de Webhelp ont été reclassées en dettes sur minoritaires (voir note 5.10).

CHF millions	GBL	Imerys	Webhelp	Filiales non significatives prises indivi- duellement intragroupes		2019 Eliminations Total
% de participation détenues par des participations ne donnant pas le contrôle	50.0%	46.0%	35.3%			
% de vote détenus par des participations ne donnant pas le contrôle	48.3%	32.4%	35.3%			
Actifs à long terme	31'381.2	5'567.0	2'776.2			
Actifs à court terme	5'853.7	2'546.0	552.8			
Engagements à long terme	(9'557.1)	(3'077.0)	(1'973.8)			
Engagements à court terme	(3'499.0)	(1'604.0)	(440.9)			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1'716.2)	(52.4)	(5.5)			
<b>Fonds propres</b> (part du Groupe)	<b>22'462.6</b>	<b>3'379.6</b>	<b>908.8</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle	12'158.6	1'594.7	5.5	116.0	(1'457.7)	<b>12'417.1</b>
Chiffre d'affaires	5'604.2	4'843.9	-			
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	405.1	73.3	(21.8)			
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	450.2	59.6	(12.0)	23.9	(71.5)	<b>450.2</b>
<b>Résultat net de la période</b> (tiers inclus)	<b>855.3</b>	<b>132.9</b>	<b>(33.8)</b>			
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	2'163.3	(16.0)	-			
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	2'009.6	(11.9)	-	(0.2)	(397.2)	<b>1'600.3</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b> (tiers inclus)	<b>4'172.9</b>	<b>(27.9)</b>	<b>-</b>			
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	2'568.4	57.3	(21.8)			
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	2'459.8	47.7	(12.0)	23.7	(468.7)	<b>2'050.5</b>
<b>Résultat global total de la période</b> (tiers inclus)	<b>5'028.2</b>	<b>105.0</b>	<b>(33.8)</b>			
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	263.3	89.0	-			
Flux net de trésorerie d'exploitation	1'265.9	570.0	(29.4)			
Flux net de trésorerie d'investissement	(1'542.7)	(368.0)	164.5			
Flux net de trésorerie de financement	505.4	(414.3)	-			
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(3.2)	2.6	-			
<b>Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>225.4</b>	<b>(209.7)</b>	<b>135.1</b>			

## Note 15 - Acquisitions et cessions de filiales

### Les principales acquisitions de l'exercice 2020 sont les suivantes:

Le Groupe a réalisé des acquisitions peu significatives en 2020. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de CHF 161.6 millions.

### Les principales acquisitions de l'exercice 2019 sont les suivantes:

Le 19 novembre 2019, GBL a acquis auprès du fonds d'investissement K.K.R. une participation majoritaire de 64.5% des droits de vote du groupe français Webhelp, un des leaders mondiaux de l'expérience client et de l'externalisation des processus métiers (BPO). Webhelp développe des solutions innovantes combinant prestations de conseil, solutions technologiques et capacités de traitement omnicanal grâce à ses 50'000 collaborateurs répartis dans plus de 35 pays. Les analyses des accords en place avec les fondateurs et actionnaires de Webhelp ont conclu à l'existence du contrôle de ce groupe par GBL.

Bien que la date d'acquisition finale soit le 19 novembre 2019, GBL n'avait intégré Webhelp qu'à la date du 31 décembre 2019 et ne considérait pas de résultat sur l'exercice. Le résultat du groupe Webhelp, hors frais d'acquisition, sur le mois de novembre et décembre 2019, s'élevait à EUR 30 millions. Comme Webhelp n'a pas clôturé ses comptes au 19 novembre 2019, date de la transaction, et que les résultats sur les 2 derniers mois n'ont pas été considérés matériels, l'intégration du groupe Webhelp au 31 décembre 2019 était acceptable.

Le prix d'acquisition s'élevait à EUR 867 millions (CHF 964.5 millions), hors frais d'acquisition de EUR 24 millions (CHF 26.7 millions) enregistrés dans la position "Autres frais opérationnels", et les participations ne donnant pas le contrôle s'élevaient à EUR 478 millions au 31 décembre 2019. Le goodwill final, calculé sur base des états financiers consolidés de Webhelp au 31 décembre 2019, ressort à EUR 1'713 millions (CHF 1'859.1 millions), incluant les goodwills déjà comptabilisés chez Webhelp.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels sont présentées dans le tableau suivant:

<b>CHF millions</b>	<b>Webhelp 31.12.2019</b>
Actifs à long terme	1'066.8
Actifs à court terme	581.2
Engagements à long terme	(1'618.7)
Engagements à court terme	(428.5)
<b>Actif net</b>	<b>(399.2)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	5.5
<b>Actif net acquis</b>	<b>(404.7)</b>
<b>Prix total payé</b>	<b>940.7</b>
Réglé	
- en liquidités	940.7
- en paiements étalés	-
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	513.7
<b>Total</b>	<b>1'454.4</b>
<b>Goodwill</b>	<b>1'859.1</b>

Enfin, le groupe GBL, à travers ses filiales, a également réalisé d'autres acquisitions peu significatives en 2019. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 89 millions (CHF 99 millions).

**Les principales cessions de l'exercice 2020 sont les suivantes:**

Le Groupe a réalisé des cessions peu significatives durant l'exercice 2020 qui ont généré un mouvement de trésorerie cédé de CHF 56 millions.

**Les principales cessions de l'exercice 2019 sont les suivantes:**

Le 12 février 2019, Imerys, filiale de GBL, avait perdu le contrôle de trois de ses entités nord-américaines, spécialisées dans l'activité de production et commercialisation du talc. Cette perte de contrôle, consécutive à leur placement sous administration judiciaire dans le cadre de la procédure du "Chapter 11" de la loi sur les faillites des Etats-Unis, a un effet sur le résultat de CHF -6.2 millions comptabilisé en "Autres produits et charges opérationnelles".

Durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2019, ECP III a signé un accord portant sur la vente de sa participation majoritaire dans Looping, un exploitant leader en Europe de parcs de loisirs à ancrage régional. La plus-value nette consolidée de cession s'élevait à EUR 34.3 millions (quote-part groupe) (CHF 38.2 millions). Le mouvement net de trésorerie cédée lors de cette cession s'élevait à EUR 58 millions (CHF 64.5 millions).

A la même période, ECP III avait signé un accord portant sur la vente de sa participation majoritaire dans opseo, active dans les services de soins intensifs. La plus-value nette consolidée de cession était de EUR 88 millions (quote-part groupe) (CHF 97.9 millions). Le mouvement net de trésorerie cédée lors de cette cession s'élevait à EUR 117 millions (CHF 130.2 millions).

Enfin, GBL, à travers ses filiales, a également réalisé d'autres cessions peu significatives durant l'exercice 2019. Celles-ci ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de EUR 4 millions (CHF 4.4 millions).

**Note 16 - Participations dans les entreprises associées et coentreprises**

CHF millions	2020	2019
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>483.7</b>	<b>776.7</b>
Acquisitions	93.2	67.9
Cessions et remboursements	-	(20.8)
Résultat	(42.4)	(63.5)
Dividende payé	(4.7)	(11.6)
Reclassement des participations dans "Titres de participation"	27.6	(230.4)
Ecart de conversion et autres	(7.0)	(34.6)
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>550.4</b>	<b>483.7</b>

En 2019, Piolin Bidco, S.A.U., filiale à 100% de Piolin II S.à r.l. a annoncé, le 26 avril 2019, son intention de lancer une offre publique d'acquisition volontaire rémunérée en espèces sur les actions de Parques Reunidos, aux côtés d'EQT AB et de Corporación Financiera Alba. La CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) a, le 24 juillet 2019, autorisé l'offre qui a débuté le 26 juillet 2019 et a clôturé le 6 septembre 2019 avec succès. En ligne avec leur engagement irrévocable en cas de succès de l'offre, GBL et Alba ont apporté leurs actions Parques Reunidos à l'offre. A l'issue de l'offre, GBL détenait indirectement 23.3% de Parques Reunidos. Le retrait de la cote de Parques Reunidos a été effectif au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Au 31 décembre 2020 le Groupe détient 23% de Parques Reunidos.

Enfin, GBL détient une participation dans les fonds Kartesia Credit Opportunities III S.C.A. (29.5%), Sagard 3 FPCI (26.9%), Sagard 4A FPCI / Sagard 4B FPCI (37.8%), Sagard NewGen FPCI (45.0%), Sagard Santé Animale FPCI (32.4%), PrimeStone Capital Fund ICAV (74.8%), Marcho Partners Long Feeder Fund ICAV/Marcho Partners Feeder Fund ICAV (100.0% et 49.9% respectivement), C2 Capital Global Export-to-China Fund LP (28.2%), KKR Sigma Co-Invest II LP (34.9%) et a conclu ne pas exercer une influence notable sur ces participations. Par conséquent, ces fonds ont été repris en tant qu'autres investissements en capital et sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture.

**Présentation analytique des participations dans les entreprises associées et coentreprises**

CHF millions	2020	2019
Piolin II/Parques Reunidos	84.8	157.1
StreetTeam	30.0	-
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	156.3	52.1
Backed	74.9	50.9
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	204.4	223.6
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>550.4</b>	<b>483.7</b>

Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II font partie du secteur "Holdings" dans l'information sectorielle. La ligne "Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys" reprend Visionnaire et Mérieux Participations II, détenues au travers de Sienna Capital. En 2019, la société Parques Reunidos a été délistée suite à l'achat des actions d'un groupe d'investisseurs, dont GBL. Depuis, aucune participation mise en équivalence n'est cotée en bourse.

Les investissements les plus importants présentés sous "Autres participations" sont Visionnaire (entreprise associée) pour une valeur de CHF 40.4 millions au 31 décembre 2020 (CHF 43.2 millions au 31 décembre 2019), Mérieux Participations II (entreprise associée) pour une valeur de CHF 62.8 millions au 31 décembre 2020 (CHF 59.9 millions au 31 décembre 2019), MST Mineralien Schiffahrt (entreprise associée) pour une valeur de CHF 14.2 millions au 31 décembre 2020 (CHF 15.6 millions au 31 décembre 2019), et The Quartz Corporation (coentreprise) pour une valeur de CHF 32.3 millions au 31 décembre 2020 (CHF 32.5 millions au 31 décembre 2019).

**Présentation analytique des résultats dans les entreprises associées et coentreprises**

<b>CHF millions</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Ergon Capital Partners et Ergon Capital Partners II et IV	24.5	(1.8)
Piolin II/Parques Reunidos	(77.5)	(95.4)
Backed	9.1	4.8
Kartesia	-	34.6
Autres participations mises en équivalence par GBL et Imerys	1.5	(5.7)
<b>Résultats des entreprises associées et coentreprises</b>	<b>(42.4)</b>	<b>(63.5)</b>

Durant l'exercice 2020, la contribution de Parques Reunidos inclut principalement l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités du groupe et des charges de dépréciation comptabilisées sur certains parcs d'attraction.

La contribution de Kartesia de 2019 reprend d'une part, des intérêts sur prêts et d'autre part, des gains de réévaluation à la juste valeur du portefeuille de prêts.

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'information financière à l'égard des entreprises significatives du Groupe mises en équivalence en 2020. En 2019, GBL a déconsolidé ses participations dans Kartesia Credit Opportunities III S.C.A, dont GBL possédait 29.6% du capital, ainsi que dans Kartesia Credit Opportunities IV S.C.A, dont le pourcentage d'intérêt de GBL dans le capital était de 17.2%.

<b>CHF millions</b>	<b>Piolin II/Parques Reunidos</b>	<b>ECP I, II &amp; IV</b>	<b>Backed</b>	<b>Autres</b>	<b>2020 Total</b>
Actifs à long terme	2'926.4	575.4	128.4	824.8	<b>4'455.0</b>
Actifs à court terme	255.9	10.8	6.4	171.1	<b>444.2</b>
Engagements à long terme	(2'539.0)	(131.0)	(7.8)	(274.9)	<b>(2'952.7)</b>
Engagements à court terme	(273.1)	(1.9)	(4.4)	(116.3)	<b>(395.7)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(2.7)	-	-	(0.8)	<b>(3.5)</b>
<b>Fonds propres</b> (part du Groupe)	<b>367.5</b>	<b>453.3</b>	<b>122.6</b>	<b>603.9</b>	<b>1'547.3</b>
Pourcentage d'intérêt dans le capital	23.1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	84.8	156.3	74.9	229.6	<b>545.6</b>
Goodwill	-	-	-	4.8	<b>4.8</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>84.8</b>	<b>156.3</b>	<b>74.9</b>	<b>234.4</b>	<b>550.4</b>
Chiffre d'affaires	267.0	0.2	-	168.7	<b>435.9</b>
Résultat des activités poursuivies	(336.8)	71.4	18.1	119.4	<b>(127.9)</b>
<b>Résultat net de la période</b> (tiers inclus)	<b>(336.8)</b>	<b>71.4</b>	<b>18.1</b>	<b>119.4</b>	<b>(127.9)</b>
<b>Résultat net de la période</b> (part du Groupe)	<b>(335.7)</b>	<b>71.4</b>	<b>18.1</b>	<b>115.5</b>	<b>(130.7)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>26.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26.3</b>
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>(309.4)</b>	<b>71.4</b>	<b>18.1</b>	<b>115.5</b>	<b>(104.4)</b>
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	4.7	<b>4.7</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat de la période</b>	<b>(77.5)</b>	<b>24.5</b>	<b>9.1</b>	<b>1.5</b>	<b>(42.4)</b>

<b>CHF millions</b>	<b>Piolin II/Parques Reunidos</b>	<b>Kartesia</b>	<b>Autres</b>	<b>2019 Total</b>
Actifs à long terme	3'112.1	-	664.9	<b>3'777.0</b>
Actifs à court terme	111.9	-	165.0	<b>276.9</b>
Engagements à long terme	(2'370.9)	-	(229.0)	<b>(2'599.9)</b>
Engagements à court terme	(168.9)	-	(173.9)	<b>(342.8)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(3.8)	-	(0.9)	<b>(4.7)</b>
<b>Fonds propres</b> (part du Groupe)	<b>680.4</b>	<b>-</b>	<b>426.1</b>	<b>1'106.5</b>
Pourcentage d'intérêt dans le capital	23.1%	n.a.	n.a.	n.a.
Quote-part dans les fonds propres	157.2	-	321.6	<b>478.8</b>
Goodwill	-	-	4.9	<b>4.9</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>157.2</b>	<b>-</b>	<b>326.5</b>	<b>483.7</b>
Chiffre d'affaires	776.1	-	299.5	<b>1'075.6</b>
Résultat des activités poursuivies	(415.8)	174.0	(25.7)	<b>(267.5)</b>
<b>Résultat net de la période</b> (tiers inclus)	<b>(415.8)</b>	<b>174.0</b>	<b>(25.7)</b>	<b>(267.5)</b>
<b>Résultat net de la période</b> (part du Groupe)	<b>(402.1)</b>	<b>174.0</b>	<b>(25.7)</b>	<b>(253.8)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>5.8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5.8</b>
<b>Résultat global total de la période</b>	<b>(396.3)</b>	<b>174.0</b>	<b>(25.7)</b>	<b>(248.0)</b>
Dividendes reçus au cours de l'exercice	4.7	-	6.9	<b>11.6</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat de la période</b>	<b>(95.5)</b>	<b>34.5</b>	<b>(2.5)</b>	<b>(63.5)</b>

## Note 17 - Stocks

CHF millions	2020	2019
Matières premières, consommables et pièces détachées	354.6	415.6
En cours de fabrication	107.7	145.1
Produits finis et marchandises	354.0	407.9
<b>Total brut</b>	<b>816.3</b>	<b>968.6</b>
<b>Réductions de valeur sur stocks</b>		
Valeur comptable des réductions au 1 <sup>er</sup> janvier	(50.2)	(76.1)
Total des réductions de valeur sur stocks	(18.4)	(18.5)
Total des reprises de réductions de valeur sur stocks	10.3	12.9
Autres	2.5	31.5
<b>Total net</b>	<b>760.5</b>	<b>918.4</b>

## Montant des stocks comptabilisés dans le compte de résultat durant l'exercice

CHF millions	2020	2019
(Charge) produit	(34.6)	(25.5)

## Note 18 - Provisions

CHF millions	Risques juridiques, sociaux et réglementaires			2020	2019
	Environnement	Garanties produits		Total	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>304.0</b>	<b>216.3</b>	<b>4.1</b>	<b>524.4</b>	<b>784.3</b>
Dotations	14.2	19.7	1.8	35.7	71.1
Utilisations	(11.2)	(24.2)	(1.4)	(36.8)	(38.3)
Reprises	(3.4)	(18.3)	(0.6)	(22.3)	(43.1)
Acquisitions	(1.7)	(0.2)	-	(1.9)	6.5
Ecart de conversion	(17.9)	(16.2)	(0.2)	(34.3)	(10.1)
Reclassifications et autres	2.8	30.1	-	32.9	(246.0)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>286.8</b>	<b>207.2</b>	<b>3.7</b>	<b>497.7</b>	<b>524.4</b>
- dont provisions à court terme	17.3	53.1	-	70.4	32.1
- dont provisions à long terme	269.5	154.1	3.7	427.3	492.3

Les provisions du Groupe sont principalement celles issues du groupe Imerys, qui se montent à CHF 490.0 millions au 31 décembre 2020 (CHF 506.9 millions au 31 décembre 2019).

Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultants de son activité industrielle ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à CHF 286.8 millions au 31 décembre 2020 (CHF 304.0 millions au 31 décembre 2019) dont CHF 156.6 millions pour la réhabilitation des sites miniers et CHF 116.1 millions au titre de démantèlement des sites industriels. Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2021 et 2025 pour CHF 89.9 millions, entre 2026 et 2035 pour CHF 97.7 millions et pour CHF 99.2 millions à partir de 2036.

Par ailleurs, le Groupe, très majoritairement Imerys, est également exposé à des contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Ces risques concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du groupe Imerys au titre de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles, d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ou encore du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, fiscale immobilière ou environnementale. Le groupe Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation au titre de cessions d'actifs intervenues dans le passé. Le montant provisionné au titre des risques juridiques, sociaux et réglementaires par Imerys s'élève à CHF 199.7 millions au 31 décembre 2020 (CHF 199.0 millions au 31 décembre 2019). Ces provisions ont principalement une échéance probable située entre 2021 et 2025.

Les provisions constituées au titre des litiges (garanties produits) par Imerys de CHF 3.7 millions (CHF 4.1 millions au 31 décembre 2019) ont une échéance probable située entre 2021 et 2025.

Ces provisions incluent notamment le solde de la provision afférente à la résolution des contentieux liés à l'activité talc du groupe aux Etats-Unis. Le 13 février 2019, les trois filiales talc nord-américaines du groupe Imerys ont décidé de se placer, avec effet immédiat, sous la protection de la procédure judiciaire dite du "Chapter 11" de la loi des Etats-Unis sur les faillites en vue de régler définitivement la situation contentieuse liée à leurs activités commerciales historiques aux Etats-Unis. Sous le régime du "Chapter 11", le groupe demeure juridiquement propriétaire des titres composant l'intégralité du capital des trois entités nord-américaines concernées, mais leurs actifs sont placés sous le contrôle des tribunaux fédéraux compétents de l'état du Delaware (Etats-Unis). Ceux-ci supervisent la poursuite des activités des entités concernées ainsi que la conclusion et l'exécution du plan de réorganisation de celles-ci que ces entités ont demandé à négocier avec les représentants respectifs des actuels, et potentiels futurs plaignants dans les contentieux intentés à leur encontre. Le processus du "Chapter 11" suspend également les procédures de tous les contentieux en cours et empêche l'introduction de nouvelles actions contre ces entités en lien avec leurs opérations passées et actuelles. Compte tenu du transfert au 13 février 2019 du contrôle effectif de ces trois entités à un tribunal et du bénéfice économique de leurs activités à leurs créanciers, les actifs et passifs des trois entités ont été déconsolidés des états financiers du groupe à compter de cette date, dégageant un effet résultat de EUR -5.6 millions (CHF -6.0 millions) comptabilisé en autres produits et charges opérationnelles.

La négociation entre les filiales talc nord-américaines, à laquelle s'est jointe la filiale Imerys talc Italy (les "Filiales Talc Concernées"), le groupe Imerys et les représentants des plaignants, a abouti le 15 mai 2020 à la conclusion d'un accord sur un plan conjoint de réorganisation (le "Plan") qui a été déposé le même jour auprès du tribunal fédéral compétent du Delaware. Ce Plan prévoit qu'une fois les approbations nécessaires obtenues, les Filiales Talc Concernées sortiront du régime du "Chapter 11" et le groupe sera libéré de tous les passifs existants et futurs liés à leurs activités passées, ces passifs étant transférés à un trust qui sera spécialement créé à cet effet. Le processus d'approbation du Plan est actuellement en cours. Le tribunal a approuvé le 25 janvier 2021 le document de soumission du projet de Plan ("Disclosure Statement") au vote, actuellement en cours, des créanciers des Filiales Talc Concernées et des plaignants à leur rencontre. Sous réserve d'une approbation du Plan à la majorité qualifiée des votants, celui-ci sera ensuite soumis à une procédure de confirmation dont le début est actuellement programmé fin juin, puis à une approbation finale par les tribunaux fédéraux compétents. Imerys Talc Italy figure parmi les parties citées dans quelques contentieux en cours liés au talc aux Etats-Unis. Cette entité prévoit, après l'approbation du Plan par les votants, de se placer également sous la protection judiciaire du "Chapter 11" et d'adhérer à ce Plan afin de bénéficier de la même résolution globale et définitive des passifs historiques liés au talc que les filiales talc nord-américaines. La fin du processus d'approbation du Plan pourrait permettre aux Filiales Talc Concernées de sortir de la procédure du "Chapter 11" courant été 2021. Dans le cadre du Plan proposé et parallèlement à son processus d'approbation, les filiales talc nord-américaines ont vendu leurs actifs au fonds d'investissement canadien Magris Resources, pour USD 223.0 millions (CHF 196.3 millions). Les activités d'Imerys Talc Italy ne sont pas concernées par cette vente et continueront à faire partie du groupe tout au long de la procédure du "Chapter 11" et après sa clôture. La contribution du groupe au Plan consistera en un paiement en numéraire (i) d'un minimum de USD 75.0 millions (CHF 66.0 millions), et (ii) d'un montant supplémentaire pouvant atteindre un maximum de USD 102.5 millions (CHF 90.2 millions) soumis à un mécanisme de réduction proportionnelle au prix de vente des actifs des filiales talc nord-américaines, ainsi que de (iii) certains autres engagements détaillés dans le Plan. Ces engagements incluent principalement le bénéfice d'anciennes polices d'assurance et le financement de certaines créances mineures d'exploitation (pour USD 5.0 millions, soit CHF 4.4 millions) ainsi que d'une partie de l'éventuel dépassement des frais d'administration anticipés de la procédure du "Chapter 11" des Filiales Talc Concernées dans la limite d'un montant de USD 15.0 millions (CHF 13.2 millions). Compte tenu du prix de cession de USD 223.0 millions des actifs des filiales talc nord-américaines, la contribution du groupe devrait atteindre le montant minimum suscitée de USD 75.0 millions. Sur la base des termes du Plan, de la progression du processus lié à son approbation et de la vente des actifs des filiales talc nord-américaines à la date d'arrêtés des résultats financiers annuels 2020 du groupe, la direction générale d'Imerys, avec l'appui d'experts indépendants, a revu et confirmé sa précédente estimation du risque lié à la résolution de cette procédure du "Chapter 11" ainsi qu'aux prévisions d'impacts financiers pour le groupe. Une provision de EUR 250.0 millions (CHF 270.1 millions) avait été initialement enregistrée dans les comptes annuels consolidés 2018 d'Imerys, étant rappelé que les filiales talc nord-américaines sont déconsolidées depuis le 13 février 2019. Au 31 décembre 2020, le solde de cette provision, qui s'élève à USD 118.8 millions (CHF 104.6 millions), est considéré comme suffisant pour couvrir l'impact financier attendu du Plan sur le groupe Imerys.

## Note 19 - Capital-actions, actions propres, fonds-propres et autres éléments du résultat global

### 19.1 Capital-actions

CHF millions	Actions nominatives		Actions au porteur		Total des actions	
	Nombre	Nominal	Nombre	Nominal	Nombre	Nominal
Capital-actions au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 (1)	77'214'700	154.4	77'214'700	1'544.3	84'936'170 (2)	1'698.7
Capital-actions au 31 décembre 2019	77'214'700	154.4	77'214'700	1'544.3	84'936'170	1'698.7
<b>Capital-actions au 31 décembre 2020</b>	<b>1'000</b>	<b>0.1</b>	-	-	<b>1'000 (3)</b>	<b>0.1</b>
<b>Capital-actions en circulation au 31 décembre 2020</b>						
Capital-actions	1'000	0.1			1'000	0.1
Actions propres	-	-			-	-
<b>Capital-actions net en circulation</b>	<b>1'000</b>	<b>0.1</b>			<b>1'000</b>	<b>0.1</b>

(1) Soit CHF 2 par action pour les actions nominatives et CHF 20 par action pour les actions au porteur.

(2) Le nombre d'actions nominatives est divisé par dix pour les convertir en équivalent des actions au porteur.

(3) Chaque action est porteuse d'un droit de vote.

Parjointco Switzerland SA (renommée Pargesa SA en 2021) a été créé le 11 mars 2020 avec un capital-actions de CHF 100'000, composé de 1'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 100 par action.

Le 20 novembre 2020, la Société a fusionné juridiquement avec Pargesa Holding SA (fusion par absorption); la Société a repris tous les droits et obligations de Pargesa Holding SA.

Lors de la fusion, les actions au porteur de Pargesa Holding SA ont été délistées de la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions de Pargesa SA ne sont pas cotées.

19.2 Actions propres Pargesa Holding SA <sup>(1)</sup>

CHF millions	Non encore en circulation, de réserve, à disposition du Conseil d'administration		Non encore en circulation, de réserve pour l'exercice d'options <sup>(2)</sup>		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
<b>1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>37'065</b>	<b>0.8</b>	<b>200'695</b>	<b>4.0</b>	<b>237'760</b>	<b>4.8</b>
Attribution d'options	(33'430)	(0.7)	33'430	0.7	-	-
Exercices d'options	-	-	(2'960)	(0.1)	<b>(2'960)</b>	<b>(0.1)</b>
<b>31 décembre 2019</b>	<b>3'635</b>	<b>0.1</b>	<b>231'165</b>	<b>4.6</b>	<b>234'800</b>	<b>4.7</b>
Exercices d'options	-	-	(100'015)	(2.0)	<b>(100'015)</b>	<b>(2.0)</b>
Annulation d'options	131'150	2.6	(131'150)	(2.6)	-	-
Annulation d'actions	(134'785)	(2.7)	-	-	<b>(134'785)</b>	<b>(2.7)</b>
<b>31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Les actions propres étaient toutes au porteur et étaient liées à Pargesa Holding SA. Pargesa SA n'a pas d'actions propres.

(2) Ces actions, non encore en circulation, représentaient des actions de réserve pour l'exercice d'options attribuées aux bénéficiaires d'un plan d'intéressement mis en place par Pargesa Holding SA (voir note 22.1). Suite à l'offre publique d'échange intervenu en 2020 (voir note 1), il a été mis un terme au plan d'intéressement et les options non encore exercées ont été annulées.

## 19.3 Gestion du capital

La gestion des capitaux propres consolidés du Groupe Pargesa a pour objectif de maintenir une structure financière fortement capitalisée avec un endettement faible en proportion des capitaux propres. Elle vise également à générer des dividendes stables ou en croissance pour ses actionnaires, au travers d'une progression régulière et soutenue de ses résultats.

Le Groupe gère la structure de son capital en fonction de ses besoins financiers, en tenant compte des conditions et opportunités économiques et financières, ainsi que des caractéristiques de risque de ses principaux actifs.

Aucun changement n'est intervenu durant l'exercice en ce qui concerne la politique du Groupe en matière de gestion du capital. Le Groupe n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

CHF millions	31.12.2020	31.12.2019
Dettes financières totales	6'202.3	6'895.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1'438.5)	(1'360.9)
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>4'763.8</b>	<b>5'534.1</b>
<b>Fonds propres (tiers inclus)</b>	<b>22'172.6</b>	<b>23'214.6</b>

## 19.4 Ajustements de reclassements repris par le compte de résultat

CHF millions	2020		2019	
<b>Variation de juste valeur des titres de participation:</b>				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	(353.6)		4'206.4	
- <b>reprise par le compte de résultat</b>	-	(353.6)	-	4'206.4
<b>Variation de la réserve de couverture:</b>				
- comptabilisée en autres éléments du résultat global	15.7		(12.2)	
- <b>reprise par le compte de résultat</b>	<b>8.2</b>	23.9	<b>6.1</b>	(6.1)
<b>Ecart de conversion:</b>				
- comptabilisé en autres éléments du résultat global	(359.0)		(697.1)	
- <b>repris par le compte de résultat</b>	<b>(0.8)</b>	(359.8)	<b>(1.6)</b>	(698.7)
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises:</b>				
- comptabilisé en autres éléments du résultat global	4.8		1.6	
- <b>reprise par le compte de résultat</b>	-	4.8	-	1.6
<b>Gains et pertes actuariels:</b>				
- comptabilisés en autres éléments du résultat global	(35.3)	(35.3)	(61.5)	(61.5)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>(720.0)</b>		<b>3'441.7</b>

**19.5 Variation de la réserve de réévaluation et de couverture** (en quote-part du Groupe Pargesa)

CHF millions	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	2020		2019	
			Total réévaluation	Réserve de réévaluation	Réserve de couverture	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>4'690.4</b>	<b>(7.5)</b>	<b>4'682.9</b>	<b>2'758.5</b>	<b>(4.5)</b>	<b>2'754.0</b>
Variation de juste valeur comptabilisée en fonds propres	(939.5)	-	(939.5)	1'931.9	-	1'931.9
Variation de juste valeur reprise par la réserve de consolidation <sup>(1)</sup>	(1'370.9)	-	(1'370.9)	-	-	-
<b>Variation totale de la juste valeur</b>			<b>(939.5)</b>			<b>1'931.9</b>
Variation de la réserve de couverture comptabilisée en fonds propres	-	1.7	1.7	-	(4.7)	(4.7)
Variation de la réserve de couverture reprise par la réserve de consolidation <sup>(1)</sup>	-	2.1	2.1	-	-	-
Variation de la réserve de couverture reprise par le compte de résultat	-	-	-	-	1.7	1.7
<b>Variation totale de la réserve de couverture</b>			<b>1.7</b>			<b>(3.0)</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>2'380.0</b>	<b>(3.7)</b>	<b>2'376.3</b>	<b>4'690.4</b>	<b>(7.5)</b>	<b>4'682.9</b>

<sup>(1)</sup> Transferts à la réserve de consolidation suite à la remise des actions de GBL dans le cadre de l'offre publique d'échange.

**19.6 Effets de la variation du pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'aboutit pas à une perte de contrôle**

En 2020, suite à l'offre publique d'échange (voir note 1), le % d'intérêt économique de Pargesa dans GBL a diminué, passant de 51.7% au 31 décembre 2019 à 29.8% au 31 décembre 2020. Ce changement, lié à l'offre publique d'échange, a un impact négatif sur la part du Groupe dans les fonds propres, à travers une diminution de la part du Groupe de CHF -1.3 milliard et une augmentation de la part des minoritaires pour un montant de CHF +4.2 milliards.

En 2019, suite au plan de rachat de ses propres actions par GBL, le % d'intérêt économique de Pargesa dans GBL avait augmenté, passant de 50.8% au 31 décembre 2018 à 51.7% au 31 décembre 2019. Ce changement a un effet positif sur la part du Groupe dans les fonds propres, à travers une augmentation de la part du Groupe (CHF +23.6 millions) et une diminution de la part des minoritaires.

**Note 20 - Dividende payé et proposé par Pargesa**

CHF millions	2020	2019
<b>Dividende Pargesa Holding SA de l'exercice précédent payé au cours de l'exercice</b>	<b>222.8</b>	<b>216.8</b>
- soit CHF par action au porteur	2.63	2.56
- soit CHF par action nominative	0.263	0.256
<b>Dividende Pargesa SA proposé pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2020</b>	<b>125.0</b>	

Le dividende proposé sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

## Note 21 - Engagements de retraite et avantages assimilés

Le Groupe participe, au travers de ses filiales (principalement Imerys), selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution d'avantages de retraite pour son personnel. Les avantages accordés prennent ainsi la forme soit de régimes à cotisations définies dont le niveau futur n'est pas garanti par le Groupe, soit de régimes à prestations définies dont le Groupe garantit le niveau futur par des provisions.

### 21.1 Description des plans de pension et avantages postérieurs à l'emploi

#### A. Plans de type cotisations définies:

Dans le cadre de plans à cotisations définies, les sociétés du Groupe paient des cotisations à une compagnie d'assurances ou à un fonds et n'ont aucun autre engagement. Ces plans sont octroyés très majoritairement au personnel d'Imerys. Les montants sont pris en charge dans l'année au cours de laquelle ils sont dus. Le total des contributions prises en charge pendant l'année pour les plans de type cotisations définies est le suivant:

CHF millions	2020	2019
Contributions prises en charge pendant l'année	(33.2)	(35.4)

#### B. Plans de type prestations définies:

Dans ce type de régimes, le Groupe garantit aux bénéficiaires le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les plans de type prestations définies peuvent être financés par des compagnies d'assurances, des fonds de pension ou des entités séparées. Les plans font l'objet d'une évaluation actuarielle réalisée annuellement par des actuaires indépendants. Au 31 décembre 2020, les provisions pour avantages au personnel s'élevaient à CHF 474.2 millions (CHF 427.0 millions au 31 décembre 2019). Les avantages postérieurs à l'emploi sont accordés par les diverses sociétés du Groupe selon les pratiques locales.

### 21.2 Principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des plans de type prestations définies

En %	2020		2019	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Taux d'actualisation	0.5%	2.1%	0.9%	2.8%
Taux de croissance attendu des salaires	2.4%	5.8%	2.4%	5.8%
Taux d'inflation attendu	1.8%	2.9%	1.8%	2.2%

Pour les deux zones géographiques où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis), les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

En %	2020		2019	
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Royaume-Uni	Etats-Unis
Taux d'actualisation	1.1%	2.1%	1.9%	2.8%
Taux de croissance attendu des salaires	2.5%	0.0%	2.9%	0.0%
Taux d'inflation attendu	2.9%	0.0%	2.2%	0.0%

#### Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2020, les provisions nettes constituées au titre des avantages du personnel proviennent principalement d'Imerys.

Parmi les hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du Groupe. Le tableau suivant présente l'impact d'une variation raisonnablement possible des taux d'actualisation à la baisse (-0.5%) et à la hausse (+0.5%) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au 31 décembre 2020 (réel 2020). L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, désactualisation, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et Etats-Unis).

CHF millions	2020		2019	
	-0.5%	+0.5%	-0.5%	+0.5%
<b>Royaume-Uni</b>				
Taux d'actualisation	0.6%	1.6%	1.4%	2.4%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-84.6	+73.1	-81.2	+71.0
Intérêt net en résultat de l'exercice	-0.1	+0.6	-0.9	+1.4
Coût des services rendus en résultat de l'exercice	-	-	-	-
<b>Etats-Unis</b>				
Taux d'actualisation	1.6%	2.6%	2.3%	3.3%
(Augmentation)/diminution de l'engagement à la date de clôture	-13.9	+12.6	-16.3	+14.9
Produit/(charge) d'intérêt net en résultat de l'exercice	+0.1	-	-0.1	+0.2
Produit/(coût) des services rendus en résultat de l'exercice	-0.1	+0.1	+0.4	+0.6

### 21.3 Montants inscrits au bilan pour les plans de type prestations définies

Le Groupe finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du Groupe. Ces placements qualifiés d'actifs du régime s'élèvent à CHF 1'320.6 millions au 31 décembre 2020 (CHF 1'327.8 millions au 31 décembre 2019). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par le Groupe et qui s'élèvent à CHF 7.0 millions au 31 décembre 2020 (CHF 6.5 millions au 31 décembre 2019). Le taux de financement des engagements du Groupe ressort ainsi à 73.7% au 31 décembre 2020 (75.7% au 31 décembre 2019). Le déficit des régimes financés et des régimes non financés sont provisionnés à hauteur de CHF 474.2 millions au 31 décembre 2020 (CHF 427.0 millions au 31 décembre 2019).

CHF millions	2020				2019			
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
Valeur actuelle des obligations partiellement et totalement financées	(1'081.8)	(250.8)	(189.7)	<b>(1'522.3)</b>	(1'048.4)	(252.8)	(207.3)	<b>(1'508.5)</b>
Engagements financés par droits à remboursement	-	-	(34.2)	<b>(34.2)</b>	-	-	(32.5)	<b>(32.5)</b>
Juste valeur des actifs des plans en fin de période	998.5	186.7	135.4	<b>1'320.6</b>	995.7	188.4	143.7	<b>1'327.8</b>
Juste valeur des droits au remboursement	-	-	6.7	<b>6.7</b>	-	-	6.6	<b>6.6</b>
<b>Déficit des plans financés</b>	<b>(83.3)</b>	<b>(64.1)</b>	<b>(81.8)</b>	<b>(229.2)</b>	<b>(52.7)</b>	<b>(64.4)</b>	<b>(89.5)</b>	<b>(206.6)</b>
Valeur actuelle des obligations non financées	-	(16.4)	(228.6)	<b>(245.0)</b>	-	(15.7)	(204.7)	<b>(220.4)</b>
<b>Obligations nettes/actifs nets au bilan</b>	<b>(83.3)</b>	<b>(80.5)</b>	<b>(310.4)</b>	<b>(474.2)</b>	<b>(52.7)</b>	<b>(80.1)</b>	<b>(294.2)</b>	<b>(427.0)</b>
- dont passifs à long terme				(481.2)				(434.2)
- dont actifs à long terme				7.0				7.2

### 21.4 Montants comptabilisés dans l'état du résultat global

CHF millions	2020	2019
Coût des services:		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(98.8)	(13.1)
Coût des services passés et profits/(pertes) enregistrés au titre d'une liquidation	24.1	(1.1)
Intérêts nets	(28.7)	(8.1)
<b>Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le compte de résultat</b>	<b>(103.4)</b>	<b>(22.3)</b>
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies:		
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	124.2	93.1
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(0.2)	(0.9)
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(170.3)	(149.7)
Ecarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	2.4	(18.5)
<b>Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(43.9)</b>	<b>(76.0)</b>
<b>Total comptabilisé dans l'état du résultat global</b>	<b>(147.3)</b>	<b>(98.3)</b>

Les charges sont comptabilisées dans les frais de personnel.

### 21.5 Gains et pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés en capitaux propres (hors impôts)

CHF millions	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(343.7)</b>	<b>(267.7)</b>
Variations comptabilisées en capitaux propres *	(43.9)	(76.0)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>(387.6)</b>	<b>(343.7)</b>
* Dont impôts	8.6	14.4
<b>Variations comptabilisées en capitaux propres nettes d'impôts</b>	<b>(35.3)</b>	<b>(61.6)</b>

## 21.6 Variation de la valeur actualisée des obligations

## Obligations partiellement, totalement et non financées

CHF millions	2020	2019
<b>Valeur actualisée des obligations au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(1'761.4)</b>	<b>(1'655.0)</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(98.8)	(16.6)
Coût financier	(28.7)	(42.6)
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:		
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(0.2)	(0.9)
Ecart actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(170.3)	(151.2)
Ecart actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	2.4	(18.5)
Passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises	19.0	10.2
Ecart de conversion	89.5	4.2
Prestations versées	90.5	152.0
Autres variations	56.5	(43.0)
<b>Valeur actualisée des obligations au 31 décembre</b>	<b>(1'801.5)</b>	<b>(1'761.4)</b>

## 21.7 Variation de la juste valeur des actifs des plans à prestations définies

Les actifs détenus par le Groupe pour financer les avantages du personnel génèrent en 2020 un rendement réel de CHF 148.6 millions (CHF 130.2 millions en 2019) tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat que pour une part normative de CHF 24.3 millions en 2020 (CHF 34.8 millions en 2019) calculée sur la base du taux utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel au-delà du rendement normatif est crédité en capitaux propres pour CHF 124.2 millions en 2020 (CHF 94.9 millions en 2019).

CHF millions	2020				2019			
	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total	Royaume-Uni	Etats-Unis	Autres	Total
<b>Juste valeur des actifs des plans au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>995.4</b>	<b>188.4</b>	<b>144.0</b>	<b>1'327.8</b>	<b>954.9</b>	<b>210.4</b>	<b>150.9</b>	<b>1'316.2</b>
Produits d'intérêts	-	-	24.3	24.3	24.7	7.9	2.2	34.8
Profits/(pertes) résultant de la réévaluation:								
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets)	-	-	124.3	124.3	50.9	34.1	9.9	94.9
Cotisations	-	-	12.6	12.6	1.7	4.6	20.2	26.5
Actifs distribués lors des liquidations	-	-	(80.2)	(80.2)	(49.7)	(58.5)	(26.2)	(134.4)
Ecart de conversion	(4.7)	(0.9)	(71.4)	(77.0)	12.9	(3.8)	(3.7)	5.4
Liquidation	-	-	(0.4)	(0.4)	-	-	(0.3)	(0.3)
Changement de périmètre / Regroupement d'entreprises	-	-	(10.8)	(10.8)	-	(6.3)	(9.0)	(15.3)
<b>Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre</b>	<b>990.7</b>	<b>187.5</b>	<b>142.4</b>	<b>1'320.6</b>	<b>995.4</b>	<b>188.4</b>	<b>144.0</b>	<b>1'327.8</b>

## 21.8 Allocation des actifs des plans

CHF millions	2020		2019	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185.5	14%	177.8	13%
Actions cotées	79.2	6%	134.9	10%
Obligations cotées	1'043.3	79%	1'008.1	76%
Immobilier	12.6	1%	7.0	1%
<b>Juste valeur des actifs des plans au 31 décembre</b>	<b>1'320.6</b>	<b>100%</b>	<b>1'327.8</b>	<b>100%</b>

### 21.9 Caractéristiques des régimes à prestations définies d'Imerys

Deux régimes représentent 78.3% de l'engagement total du Groupe au 31 décembre 2020 (69.0% au 31 décembre 2019) et concernent Imerys. Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA). Le tableau suivant présente leurs principales caractéristiques.

	2020		2019	
	Imerys UK	Imerys USA	Imerys UK	Imerys USA
<b>Engagement par catégories de bénéficiaires (CHF millions)</b>				
Bénéficiaires actifs	(184.8)	(55.8)	(185.7)	(56.1)
Bénéficiaires différés	(214.9)	(50.0)	(215.9)	(50.3)
Bénéficiaire retraités	(643.7)	(60.4)	(646.8)	(60.7)
<b>Total</b>	<b>(1'043.4)</b>	<b>(166.2)</b>	<b>(1'048.4)</b>	<b>(167.1)</b>
<b>Age</b>				
Age moyen des bénéficiaires actifs	55	54	54	54
Age moyen des bénéficiaires différés	56	58	54	56
Age moyen des bénéficiaires retraités	75	72	75	72
<b>Eligibilité</b>				
Date limite d'embauche	31.12.04	31.03.10	31.12.04	31.03.10
Age de la retraite	65	65	65	65
<b>Description de l'avantage</b>				
Modalités de paiement	Rente	Capital	Rente	Capital
Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation	Oui	Non	Oui	Non
<b>Cadre réglementaire</b>				
Obligation de financement minimum par l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire	Oui	Non	Oui	Non
<b>Gouvernance</b>				
Fiduciaires représentant l'employeur	Oui	Oui	Oui	Oui
Fiduciaires représentant les bénéficiaires	Oui	Non	Oui	Non
Fiduciaires indépendants	Oui	Non	Oui	Non
<b>Responsabilité des fiduciaires</b>				
Définition de la stratégie de placement	Oui	Oui	Oui	Oui
Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur	Oui	-	Oui	-
Gestion administrative du paiement de l'avantage	Oui	Oui	Oui	Oui

### 21.10 Gestion des risques liés aux avantages du personnel chez Imerys

**Description des risques:** Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélacion entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

**Gestion des risques:** La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant avantage d'opportunités présentant des niveaux de risques limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la durée du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum. Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif qualifié de LDI (Liability Driven Investment) a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la durée de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture afin que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation (respectivement à la hausse des taux d'inflation) couvre une proportion de l'engagement révisée périodiquement.

Le Groupe estime devoir payer en 2021 CHF 23.8 millions de cotisations au titre des plans de type prestations définies.

## Note 22 - Paiements sur base d'actions

### 22.1 Options sur actions Pargesa octroyées par Pargesa Holding SA

Pargesa Holding SA avait mis en place, le 3 mai 2007, un plan d'intéressement en faveur des employés, cadres et dirigeants de Pargesa par l'attribution annuelle d'options portant sur des actions Pargesa Holding SA. Le droit aux options était acquis progressivement, soit un tiers après une année, deux tiers après 2 ans et la totalité après 3 ans, les options ayant une durée de vie maximum de dix ans. Les options pouvaient être exercées en tout temps à partir de la 4<sup>e</sup> année et jusqu'à leur échéance. Les actions nécessaires à l'exercice des options étaient prélevées sur les actions propres de Pargesa. Durant l'exercice 2020, Pargesa n'a pas attribué d'options. Dans le cadre de l'offre publique d'échange (voir note 1) toutes les options non encore exercées en date du 26 juin 2020 ont été annulées.

Au 31 décembre 2020, la charge liée à ce plan d'options est comptabilisée en frais de personnel et s'élève à CHF 0 (CHF 0.1 million au 31 décembre 2019).

#### Variations des options accordées

CHF par action	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
<b>Options au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>231'165</b>	<b>75.36</b>	<b>200'695</b>	<b>74.32</b>
Octroyées au cours de l'exercice	-	-	33'430	80.00
Exercées au cours de l'exercice	(100'015)	67.18	(2'960)	57.05
Annulées au cours de l'exercice	(131'150)	81.62	-	-
<b>Options au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>231'165</b>	<b>75.36</b>

### 22.2 Options sur actions octroyées par GBL

#### Options sur actions GBL

GBL a émis des plans d'intéressement portant sur des actions GBL au profit de son management exécutif et de son personnel. Ces options ont une durée de vie de 10 ans et sont définitivement acquises par les bénéficiaires trois ans après la date de l'offre, à concurrence d'un tiers par an.

#### Variations des options accordées

EUR par action	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
<b>Options au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>173'710</b>	<b>83.51</b>	<b>257'590</b>	<b>77.30</b>
Exercées au cours de l'exercice	(12'169)	66.01	(83'880)	59.30
<b>Options au 31 décembre</b>	<b>161'541</b>	<b>84.83</b>	<b>173'710</b>	<b>83.51</b>

Il n'y a pas eu d'attribution en 2020 et 2019.

Les 161'541 options sur actions GBL accordées ont des prix d'exercice compris entre EUR 50.68 et EUR 91.90 par action. Les échéances des options sont comprises entre 2020 et 2023. Les droits sont acquis pour toutes les options. Les options sont toutes exerçables.

#### Autres plans

Le 29 avril 2013, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, LTI One SA. Au total, 254'000 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnaient le droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de LTI One SA au moment de l'octroi des options. Ces options pouvaient être exercées ou cédées au plus tôt à partir du 29 avril 2016 et au plus tard le 28 avril 2023. Le règlement de ces options était en espèces ou en titres. Ce plan était traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Au 31 décembre 2020, plus aucune option n'est encore en circulation. La dette au passif du bilan s'élève à CHF 0 million.

Le 29 avril 2014, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, LTI Two SA. Au total, 223'256 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de LTI Two SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées ou cédées au plus tôt à partir du 29 avril 2017 et au plus tard le 28 avril 2024. Le règlement de ces options est en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées selon un modèle Monte Carlo. La juste valeur d'une option est de EUR 27.57 au 31 décembre 2020. Une dette de CHF 0.1 million est comptabilisée au passif du bilan. Au 31 décembre 2020, 3'249 options sont encore en circulation.

Le 5 mai 2015, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Urdac SA. Au total, 257'206 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Urdac SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées ou cédées au plus tôt à partir du 5 mai 2018 et au plus tard le 4 mai 2025. Le règlement de ces options est en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées selon un modèle Monte Carlo. La juste valeur d'une option est de EUR 15.19 au 31 décembre 2020. Une dette d'un montant total de CHF 0.3 million a été comptabilisée au passif du bilan. Au 31 décembre 2020, 16'766 options sont encore en circulation.

Le 3 mai 2016, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar SA. Au total, 308'009 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 3 mai 2019 et au plus tard le 2 mai 2026. Le règlement de ces options est en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque.

Le 8 mai 2017, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar II SA. Au total, 348'424 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar II SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 8 mai 2020 et au plus tard le 7 mai 2027. Le règlement de ces options est en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque. La juste valeur d'une option est de EUR 0 au 31 décembre 2020. La dette au passif du bilan se monte à CHF 0 million.

Le 7 mai 2018, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar III SA. Au total, 337'146 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar III SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 7 mai 2021 et au plus tard le 6 mai 2028. Le règlement de ces options sera en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque. La juste valeur d'une option est de EUR 0 au 31 décembre 2020. La dette au passif du bilan se monte à CHF 0 million.

Le 10 mai 2019, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar IV SA. Au total, 303'380 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar IV SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 10 mai 2023 et au plus tard le 9 mai 2029. Le règlement de ces options sera en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque. La juste valeur d'une option est de EUR 0 au 31 décembre 2020 et il n'y a pas de dette au passif du bilan.

Le 12 juin 2020, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar V SA. Au total, 335'729 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar IV SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 12 juin 2023 et au plus tard le 11 juin 2030. Le règlement de ces options sera en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque. La juste valeur d'une option est de EUR 8.1 au 31 décembre 2020 et la dette au passif du bilan se monte à CHF 1.0 million.

Le 15 décembre 2020, GBL a émis un plan d'intéressement portant sur les actions d'une sous-filiale du Groupe, Finpar VI SA. Au total, 346'359 options ont été octroyées au personnel et au management exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquérir une action pour un prix d'exercice de EUR 10 par action correspondant à la valeur de l'action de Finpar VI SA au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées au plus tôt à partir du 15 décembre 2023 et au plus tard le 14 décembre 2030. Le règlement de ces options sera en espèces ou en titres. Ce plan est traité comme un plan réglé en trésorerie ("cash-settled plan"). Les options ont été valorisées à la valeur intrinsèque.

En 2020, la charge totale liée aux plans d'intéressement chez GBL est comptabilisée dans le compte de résultat en frais de personnel et s'élève à CHF 0 million (CHF 3.3 millions en 2019).

Par ailleurs, un plan d'intéressement a été octroyé au management d'Ergon Capital Partners III portant sur 16.7% des actions de la société Ergon Capital Partners III.

### 22.3 Options sur actions et actions gratuites Imerys octroyées par Imerys

Imerys possède un plan d'intéressement en faveur des dirigeants et certains cadres et salariés du groupe par l'attribution d'options portant sur des actions Imerys ainsi que l'attribution d'actions gratuites Imerys. Depuis l'exercice 2013, seules des actions gratuites sont attribuées.

Chaque option permet de souscrire à une action à un prix fixe prédéterminé. Le droit d'exercer les options est acquis généralement après 3 ans suivant la date d'attribution et les options ont une durée de vie maximum de dix ans.

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur en France, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

#### Variations des options accordées

EUR par action	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice
<b>Options au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>233'180</b>	<b>47.62</b>	<b>286'113</b>	<b>46.26</b>
Annulées au cours de l'exercice	-	-	(38'170)	42.49
Exercées au cours de l'exercice	(71'067)	46.22	(14'763)	34.54
<b>Options au 31 décembre</b>	<b>162'113</b>	<b>48.24</b>	<b>233'180</b>	<b>47.62</b>

Les 162'113 options sur actions Imerys accordées ont des prix d'exercice compris entre EUR 43.62 et EUR 53.05 par action. Les échéances des options sont comprises entre 2021 et 2022. Les droits sont acquis pour toutes les options.

#### Variations des actions gratuites accordées

EUR par action	2020	2019
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
<b>Actions au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>721'675</b>	<b>950'973</b>
Octroyées au cours de l'exercice	611'850	427'500
Annulées au cours de l'exercice	(157'338)	(240'215)
Définitivement acquises au cours de l'exercice	(126'987)	(416'583)
<b>Actions au 31 décembre</b>	<b>1'049'200</b>	<b>721'675</b>

Les justes valeurs des actions gratuites octroyées en 2020 sont de EUR 26.75 et EUR 36.71 par action (EUR 35.75 par action en 2019).

Au 31 décembre 2020, la charge totale comptabilisée en frais de personnel du groupe Imerys liée aux plans d'options et d'actions gratuites s'élève à CHF 6.2 millions (CHF 11.1 millions en 2019).

### 22.4 Options sur actions octroyées par Webhelp

La société Webhelp, filiale de GBL (acquise en 2019), a octroyé en 2019 et lors des années précédentes des options de souscription d'actions de Courcelles Lux S.C.A. Au total, 4'655'261 options ont été accordées aux membres du personnel et au management. Les caractéristiques de ces plans sont reprises dans le tableau ci-dessous:

Plan	Echéance	2020		2019		
		Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options	
Mai 2017	2020	0.68 - 1.70	-	2020	0.68 - 1.70	1'945'922
Février 2018	2020	0.68 - 1.70	-	2020	0.68 - 1.70	924'577
Décembre 2018	2020	0.68 - 1.70	-	2020	0.68 - 1.70	683'289
Avril 2019	2021	1.70	16'471	2021	1.70	16'471
Juin 2019	2021	0.23 - 1.74	1'085'002	2021	0.23 - 1.74	1'085'002
			<b>1'101'473</b>			<b>4'655'261</b>

## Note 23 - Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente reprennent les participations pour lesquelles des négociations exclusives étaient en cours au 31 décembre 2020 concernant les ventes de Keesing et svt qui se sont finalisées en janvier et février 2021, respectivement. Ceux-ci reprennent les éléments suivants:

CHF millions	2020
<b>Actifs non courants</b>	505.2
Actifs courants	96.8
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>602.0</b>
Passifs non courants	(320.7)
Passifs courants	(76.1)
<b>Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>(396.8)</b>
<b>Total net</b>	<b>205.2</b>

Les flux de trésorerie associés à ces activités sont repris dans le tableau ci-dessous:

CHF millions	2020
Actifs courants	31.3
Passifs non courants	(57.3)
Passifs courants	35.5
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>9.5</b>

## Note 24 - Principaux droits et engagements hors-bilan

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future. La partie non comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, les engagements significatifs du Groupe, donnés et reçus, sont présentés ci-après.

### Engagements d'Imerys et Webhelp

Les engagements donnés d'Imerys s'élèvent à CHF 374.0 millions au 31 décembre 2020 (CHF 456.4 millions au 31 décembre 2019) et concernent essentiellement des engagements liés à la réhabilitation des sites, aux activités opérationnelles ou à la trésorerie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la plupart des contrats correspondant aux engagements liés aux paiements de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules ont été inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 16. A partir de cette date, il ne subsiste plus, hors bilan, que les engagements de paiement de loyers futurs exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, c'est-à-dire les locations de moins de 12 mois et les locations d'actifs de faible valeur, soit CHF 4.5 millions en 2020 (CHF 11.9 millions en 2019).

Les engagements liés à la réhabilitation des sites, d'un montant de CHF 52.5 millions (2019: CHF 54.1 millions), correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées. Les engagements liés aux activités opérationnelles pour CHF 106.0 millions (2019: 140.9 millions) correspondent à des engagements d'achat ferme pris par le groupe Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Les engagements donnés liés à la trésorerie s'élèvent à CHF 61.9 millions (CHF 70.2 millions au 31 décembre 2019).

Les engagements reçus (hors ressources financières disponibles) s'élèvent à CHF 405.3 millions au 31 décembre 2020 (CHF 182.2 millions au 31 décembre 2019). Ceux-ci incluent au 31 décembre 2020 des garanties au titre de passifs et clauses de révision de prix en faveur d'Imerys lors d'acquisitions d'activités de CHF 64.4 millions (CHF 70.0 millions au 31 décembre 2019) ainsi que des engagements reçus liés aux activités opérationnelles pour CHF 163.7 millions (CHF 67.5 millions au 31 décembre 2019).

Concernant Webhelp, cette dernière a des engagements liés à la trésorerie, c'est-à-dire correspondant à des lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements Webhelp auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de ses clients pour un montant de EUR 14.7 millions (CHF 15.9 millions) au 31 décembre 2020 (EUR 17.3 millions, soit CHF 18.8 millions, au 31 décembre 2019).

### Engagements de GBL

Début 2004, GBL et deux de ses administrateurs ont été assignés par des actionnaires minoritaires de Rhodia devant le Tribunal de Commerce de Paris, mettant en cause leur responsabilité d'administrateur de Rhodia. Parallèlement une procédure pénale a été intentée contre X. Le 27 janvier 2006, le Tribunal de Paris a décidé de suspendre la procédure civile jusqu'à ce qu'intervienne une décision dans le cadre de la procédure pénale. Depuis lors, ce litige n'a guère évolué: il est toujours en sursis dans l'attente de l'issue de la procédure pénale en cours.

### Engagements de Pargesa et GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement

Pargesa s'était engagée à souscrire EUR 37.1 millions (CHF 40.1 millions) dans le fonds de "private equity" Sagard II, créé en 2002, qui a levé des fonds pour un montant de EUR 748.4 millions (CHF 808.5 millions). Le solde non appelé au 31 décembre 2020 se monte à CHF 4.5 millions. Les engagements de souscription de GBL dans les fonds de private equity et autres fonds d'investissement à travers Sienna Capital s'élèvent à EUR 826 millions (CHF 892.2 millions).

## Note 25 - Information relative aux parties liées

### Rémunérations et intérêts des administrateurs

Les rémunérations présentées ci-après comprennent les rémunérations versées durant l'année aux membres du Conseil d'administration de Pargesa.

CHF millions	2020	2019
Avantages à court terme (rémunérations brutes)	2.3	2.8
<b>Total des rémunérations allouées</b>	<b>2.3</b>	<b>2.8</b>

## Note 26 - Evénements importants postérieurs à la date de clôture

GBL a émis le 21 janvier 2021 un placement obligataire pour un montant de EUR 500 millions. Les obligations portent intérêt à 0.125% et ont une échéance fixée au 28 janvier 2031.

En date du 15 février 2021, la Société, Parjointco Switzerland SA, a changé de nom et s'appelle désormais Pargesa SA.

Le 15 décembre 2020, GBL a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans Canyon Bicycles GmbH, groupe allemand, leader mondial dans la distribution *direct-to-consumer* (DTC) de vélos haut de gamme. Le 9 mars 2021, GBL a finalisé l'acquisition du groupe Canyon, aux côtés (i) du fondateur Roman Arnold, qui a réinvesti une part significative de son produit de cession et demeure un actionnaire minoritaire important du groupe, et (ii) de l'équipe dirigeante. GBL a investi EUR 0.4 milliard. GBL contrôle le véhicule de reprise et en détient 60% du capital conjointement avec des co-investisseurs au *closing* de la transaction.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et jusqu'au 10 mars 2021 (inclus), GBL a vendu à terme à échéance au 26 mars 2021 une fraction de sa détention dans LafargeHolcim représentant 0.98% du capital (6.0 millions de titres) pour un montant net de EUR 285 millions. Ces ventes généreront une plus-value de EUR 62 millions, sans impact sur le résultat net consolidé de GBL en 2021, conformément à la norme IFRS 9. La détention de GBL diminuera de 7.6% du capital de LafargeHolcim à fin 2020 à 6.6% consécutivement à ces cessions. Au 10 mars 2021, la détention de GBL était valorisée à EUR 2'263 millions.

GBL a annoncé le 23 mars 2021, le placement par sa filiale détenu à 100%, Sagerpar, d'une émission d'obligations convertibles en actions ordinaires existantes de GBL pour un montant de EUR 500 millions, à zéro coupon et à échéance 2026. Les obligations sont émises à un prix d'émission de 101.25% du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, converties, ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance (sous réserve de la faculté de l'émetteur de remboursement en actions), ce qui correspond à un taux annuel de rendement à échéance de -0.25 %. Le produit net de l'émission sera affecté aux besoins généraux de financement de GBL.

En 2021, Sienna Capital a finalisé son investissement dans Globality pour EUR 100 millions et ECP III a finalisé les cessions de Keesing et svt.

## Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
**Pargesa SA (anciennement Parjointco Switzerland SA)**, Genève

### Rapport sur l'audit du groupe

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Pargesa SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le bilan consolidé, le tableau de financement consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés figurant aux pages 11 à 78 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

#### **Bases de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Éléments clés de l'audit**

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

**Implications comptables liées à la réorganisation du groupe Pargesa**

**Éléments clés de l'audit**

Au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, le groupe Pargesa a fait l'objet d'une réorganisation résultant en la sortie de cotation des actions de la société Pargesa Holding SA ainsi que par la baisse du pourcentage d'intérêt économique dans sa filiale Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») à 29,85% pour 43,23% des droits de vote au 31 décembre 2020, contre 51,68% dans les deux cas au 31 décembre 2019.

Comme mentionné en note 1 – « Information générale, principes et règles comptables », cette réorganisation s'est déroulée en plusieurs étapes au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 et a entraîné plusieurs réallocations des réserves de « Fonds propres part du Groupe » en réserves pour « Participations ne donnant pas le contrôle ». La direction a été amenée à faire des estimations sur la valorisation des réserves pour effectuer ces réallocations.

Cette note fait également référence à l'analyse effectuée par la direction concernant le traitement comptable appliqué pour le regroupement d'entreprise résultant de cette réorganisation. Notamment, de la possibilité de faire valoir l'existence d'un contrôle commun par Parjointco SA (anciennement Parjointco NV) des deux sociétés combinées (Pargesa Holding SA et Parjointco Switzerland SA) et par conséquent de sortir du champ d'application d'IFRS 3 'Regroupement d'entreprises'. La direction a décidé de comptabiliser cette réorganisation comme si elle avait toujours existé selon la méthode de la mise en commun d'intérêts (« pooling of interests »).

De plus, comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables, la direction a analysé le traitement comptable à appliquer à sa participation dans GBL et en particulier l'évaluation du contrôle de fait dans la filiale GBL selon IFRS 10 'Etats Financiers Consolidés'.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié que les différentes implications comptables mentionnées ci-dessus, liées à la réorganisation du groupe Pargesa, comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- L'importance matérielle des implications comptables et de présentation de la réorganisation dans les comptes consolidés de Pargesa SA ;
- Le niveau de jugement important dans l'évaluation du contrôle de fait sur la filiale GBL, au sens de la norme IFRS 10.

**Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés**

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous nous sommes entretenus avec la direction afin de comprendre les différentes étapes de la réorganisation du groupe Pargesa ainsi que les implications sur les comptes consolidés.

Concernant les réallocations des « Fonds propres part du Groupe » en réserves pour « Participations ne donnant pas le contrôle », nous avons audité l'exhaustivité et la fiabilité de l'évaluation de ces réallocations.

En tenant compte des critères d'exemption du champ d'application d'IFRS 3, nous avons revu et challengé la position de la direction, ainsi que le traitement comptable retenu pour comptabiliser et présenter la réorganisation effectuée selon la méthode de la mise en commun d'intérêts dans les comptes consolidés de Pargesa SA.

En se référant aux critères d'évaluation du contrôle d'IFRS 10, nous avons revu et challengé la position de la direction et les éléments permettant de justifier le contrôle de fait par Pargesa SA sur GBL malgré un taux de détention des droits de vote inférieur à 50%.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux implications comptables liées à la réorganisation du groupe Pargesa.

**Dépréciations d'actifs du sous-groupe Imerys (y compris goodwill)**

**Éléments clés de l'audit**

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des actifs immobilisés figurant au bilan d'Imerys s'élève à EUR 4,862 millions et inclut des goodwill pour un montant de EUR 2,149 millions. Ces goodwill sont testés au niveau auxquels ces derniers sont suivis par la Direction générale d'Imerys comme indiqué dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

Un test de perte de valeur du goodwill est réalisé tous les douze mois en fin d'exercice. En outre, au cours de l'exercice, la direction examine tout indicateur de perte de valeur des UGT, groupes d'UGT ou des actifs individuels non courants. Dès lors que seraient identifiés des faits indiquant qu'une UGT, un groupe d'UGT ou un actif individuel non courant a pu se déprécier, la direction effectue un test de perte de valeur à une date intermédiaire.

Un test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable des actifs entrant dans le champ d'application d'IAS 36 'Dépréciation d'actifs' avec leur valeur recouvrable, correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de la vente et sa valeur d'utilité estimée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés.

Nous avons considéré les dépréciations d'actifs immobilisés du sous-groupe Imerys (y compris goodwill) comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- La valeur des goodwill est significative dans les comptes consolidés ;
- La définition du niveau de test du goodwill et la détermination des indices de perte de valeur comme ceux liés à l'activité papier restructurée au cours de l'exercice constituent des jugements importants de la direction ;
- La détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre des tests de perte de valeur implique des estimations importantes de la part de la direction d'Imerys, tels que les niveaux de croissance organique attendue sous-tendant les flux de trésorerie prévisionnels, les taux de croissance perpétuelle et les taux d'actualisation, dans le contexte particulier de crise Covid-19, qui est source de volatilité et d'incertitude.

**Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés**

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Nous avons analysé la conformité avec la norme IAS 36 'Dépréciation d'actifs' de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et, le cas échéant, des actifs individuels non-courants significatifs entrant dans le champ de la norme, présentant un indice de perte de valeur.

Nous avons également, avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, étudié les modalités de mise œuvre de cette méthodologie et analysé notamment :

- Les projections de flux de trésorerie relatives à chaque groupe d'UGT par rapport au contexte économique et financier dans lequel elles s'inscrivent ;
- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires et avec des études externes relatives aux principaux marchés sous-jacents servis par le groupe ;
- Le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, notamment les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au regard des analyses de marché disponibles, des consensus des principaux acteurs et des environnements économiques dans lesquels opère le groupe.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés et vérifié l'exactitude arithmétique des analyses de sensibilité présentées.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux dépréciations d'actifs immobilisés du sous-groupe Imerys (y compris goodwill).

## Valorisation des dettes sur minoritaires Webhelp

### Éléments clés de l'audit

Le Groupe Pargesa via sa filiale le Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») détient au 31 décembre 2020, une participation de contrôle dans le groupe Webhelp qui s'élève à EUR 825 millions et représente un pourcentage de 61%.

Dans le cadre de cette transaction, des options ont été émises sur actions Webhelp qui donnent aux minoritaires le droit de vendre l'ensemble de leurs actions Webhelp sous certaines conditions à GBL. Ces options ont été reconnues dans les comptes consolidés comme dettes sur actionnaires minoritaires. La valeur de ces dettes est revue à chaque clôture sur base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus suite à l'exercice de ces options par les actionnaires minoritaires.

Les dettes sur les actionnaires minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à EUR 799,5 millions et sont reconnues en « autres passifs financiers à long terme » à hauteur de EUR 726 millions et dans la rubrique « engagement de retraite et avantages assimilé » à hauteur de EUR 73,5 millions.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires Webhelp comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La matérialité des montants ;
- La complexité des contrats ;
- Le niveau d'estimation requis pour la valorisation de cette dette.

Les informations relatives aux dettes sur minoritaires sont reprises en note 5.10 aux états financiers.

### Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés

Les procédures suivantes ont été effectuées :

Nous avons analysé le traitement comptable des options émises sur actions Webhelp, principalement sur base des normes IAS 32/IFRS 9 'Instruments Financiers', IAS 19 'Avantages du personnels' et IFRS 2 'Paiement fondé sur actions'.

Nous avons revu les valorisations retenues pour les dettes sur minoritaires au 31 décembre 2020. Nos experts en valorisation ont été impliqués. Nos travaux ont consisté principalement à :

- La revue du modèle de valorisation, y inclus l'exactitude mathématique ;
- La revue des hypothèses utilisées dans le modèle ;
- La revue des informations publiées dans les comptes consolidés et l'évaluation de leur conformité avec le référentiel IFRS.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la valorisation des dettes sur minoritaires Webhelp.

**Comptabilisation des investissements dans Umicore, SGS et Ontex**

**Éléments clés de l'audit**

Le Groupe Pargesa via sa filiale le Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») détient au 31 décembre 2020 une participation de 18,02% dans la société Umicore, une participation de 18,93% dans la société SGS et une participation de 19,98% dans Ontex. En conformité avec IFRS 9 '*Titres de participations*', le Groupe considère ces titres comme étant des « titres de participation ».

Comme mentionné dans les méthodes comptables (section changements de méthode comptable, erreurs et changements d'estimations /jugements) résumant les principes comptables de la société, GBL a analysé le traitement comptable à appliquer à ces trois participations et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), ou en (ii) titres de participation (IFRS 9).

Compte tenu d'une détention inférieure à 20% pour chacune de ses participations et du fait que :

- La représentation de GBL au Conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable. De plus, la représentation au Conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal, mais d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires ;
- Les autres critères généralement considérés pour démontrer l'influence notable ne sont pas rencontrés.

GBL a conclu qu'il n'y a pas d'influence notable démontrée et, en conséquence, ces trois participations sont comptabilisées en tant que titres de participation.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la classification des participations dans Umicore, SGS et Ontex comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- La proximité du taux de détention avec le seuil de 20% ;
- L'importance matérielle de ces participations ;
- Le niveau de jugement important dans l'analyse des indicateurs d'influence notable, au sens de la norme IAS 28.

**Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés**

En tenant compte des critères des normes comptables IFRS 9 et IAS 28, nous avons revu l'argumentaire du management et les faits permettant de soutenir la classification des participations dans Umicore, SGS et Ontex en tant que titres de participation.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif à la comptabilisation des participations dans Umicore, SGS et Ontex.

**Evaluation des provisions pour réhabilitation des sites miniers et démantèlement des sites industriels**

**Éléments clés de l'audit**

Comme indiqué dans la note 18 des états financiers consolidés, le Groupe Pargesa au travers du sous-groupe Imerys, est soumis à différentes obligations réglementaires relatives à la réhabilitation et au démantèlement, au terme de leur exploitation, des sites miniers et industriels que le sous-groupe Imerys exploite.

A ce titre, des provisions ont été comptabilisées au bilan pour un montant de EUR 252,5 millions au 31 décembre 2020 (EUR 145 millions au titre de la réhabilitation des sites miniers et EUR 107,5 millions au titre du démantèlement des sites industriels).

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié l'évaluation des provisions pour réhabilitation des sites miniers et démantèlement des sites industriels comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes :

- Le calcul de ces provisions implique des hypothèses importantes de la part de la direction d'Imerys, dans l'estimation de la durée de vie des sites miniers et industriels ainsi que des coûts relatifs aux obligations réglementaires précitées. De plus la direction d'Imerys doit déterminer leur calendrier de mise en œuvre au regard des spécificités de chaque site, de l'horizon de temps considéré et des spécificités réglementaires locales. La détermination des taux d'actualisation des coûts prévisionnels constitue également une hypothèse importante.
- La direction d'Imerys s'appuie généralement sur des experts internes pour déterminer les principales hypothèses, en tenant compte des effets attendus, le cas échéant, des évolutions réglementaires.

**Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés**

Les provisions pour réhabilitation de sites miniers et démantèlement des sites industriels au niveau du Groupe Pargesa proviennent du groupe Imerys. Les procédures ci-dessous ont été effectuées dans le cadre de l'audit :

- Prise de connaissance des procédures mises en place par la direction d'Imerys pour déterminer ces provisions.

Pour un échantillon d'entités opérationnelles :

- Evaluation de la compétence et de l'objectivité des experts internes sollicités par le groupe Imerys ;
- Appréciation de la pertinence de la méthode retenue et des estimations de coûts au regard des obligations légales ou contractuelles applicables ;
- Analyse de la méthode de détermination des taux d'actualisation et rapprochement des paramètres les composant avec les données de marché.

Pour les autres entités :

- Analyse des variations de provisions afin d'identifier d'éventuelles incohérences au regard de notre compréhension des programmes de réhabilitation et/ou de démantèlement des sites concernés.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux provisions pour réhabilitation des sites miniers et démantèlement des sites industriels.

**Evaluation des conséquences financières liées au litige Talc**

**Eléments clés de l'audit**

Comme indiqué dans la note 18 des états financiers consolidés du Groupe Pargesa, certaines filiales du sous-groupe Imerys, qui exploitent du talc en Amérique du Nord, sont impliquées dans des contentieux liés à l'activités talc aux Etats-Unis.

En février 2019, les entités nord-américaines exposées à ces contentieux ont demandé la protection de la procédure juridique spécifique du « Chapter 11 » de la loi sur les faillites des Etats-Unis. Dans le cadre de cette procédure, le sous-groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des titres des entités considérées. Toutefois, l'analyse de leur placement sous contrôle judiciaire du tribunal de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) mandaté pour négocier un plan de réorganisation de leurs activités a eu pour effet de les sortir du périmètre de consolidation du groupe Imerys à compter du 13 février 2019, ce dernier ayant perdu le contrôle qu'il exerçait précédemment à leur égard.

Le 15 mai 2020, le sous-groupe Imerys a annoncé avoir conclu un accord visant à régler la situation contentieuse, lequel accord doit encore faire l'objet d'une approbation de la majorité des plaignants et d'une ratification par le tribunal fédéral américain. Dans le cadre de ce plan, les filiales nord-américaines ont vendu le 17 février 2021 leurs actifs au fond d'investissements Magris pour un montant de USD 223 millions. Ces différentes étapes devraient conduire à l'achèvement de la procédure de « Chapter 11 » au cours de l'été 2021.

Au 31 décembre 2020, le solde de la provision constituée au titre de ces contentieux s'élève à USD 118,8 millions.

L'évaluation d'une provision dépend du jugement de la direction d'Imerys sur la possibilité de pouvoir réaliser une estimation fiable de l'obligation qui en résulte et de tous les coûts associés, le cas échéant. La direction d'Imerys exerce également son jugement lorsqu'elle détermine le montant de la provision à enregistrer.

Compte tenu de l'importance des impacts financiers pour le groupe et du caractère déterminant des jugements et estimations de la direction pour évaluer le passif potentiel, nous avons considéré l'évaluation de la provision constituée au titre du risque lié à la résolution de la procédure de « Chapter 11 » comme un point clé de l'audit.

**Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés**

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de la provision résiduelle inscrite au bilan, la situation a été analysée au regard :

- Du « Disclosure Statement » soumis au tribunal pour approbation ;
- Des extraits des procès-verbaux des différentes réunions du conseil d'administration de la Société, retranscrivant les échanges relatifs à ce litige talc aux Etats-Unis et la procédure de « Chapter 11 ».

Nous avons obtenu la confirmation des conseillers juridiques externes, représentant la Société Imerys dans le cadre de cette procédure de « Chapter 11 » de ses filiales nord-américaines, que la provision reflète une estimation raisonnable de l'impact financier net pour le sous-groupe Imerys, de la résolution potentielle de cette procédure.

Nous avons apprécié l'information communiquée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés au regard de la norme IAS 37 '*Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*'.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'évidence pour adresser l'élément clé de l'audit relatif aux provisions liés aux contentieux Talc aux Etats-Unis.

***Autres informations du rapport de gestion***

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

***Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés***

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

***Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe***

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse :

<https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

### Deloitte SA



Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Sophie Lambertz

Genève, le 7 avril 2021

## Comptes statutaires de Pargesa SA

### Sommaire

Compte de résultat statutaire

Bilan statutaire

Notes sur les comptes statutaires

- 1 Principes comptables
- 2 Dividendes sur participation
- 3 Goodwill
- 4 Participations
- 5 Emprunts obligataires
- 6 Capital-actions
- 7 Réserve légale issue du capital
- 8 Autres engagements
- 9 Emplois à plein temps
- 10 Evaluation des risques
- 11 Evénements subséquents

Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

Rapport de l'organe de révision sur les comptes statutaires

## Compte de résultat statutaire

	Note	11.03-31.12.2020 CHF millions
<b>Produits d'exploitation</b>		
Dividendes sur participation	2	6'843.7
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>6'843.7</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Organes de la Société et personnel		(2.6)
Frais généraux et de bureau		(0.9)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(3.5)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6'840.2</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts débiteurs		(0.8)
Pertes de change		(0.3)
<b>Total des charges financières</b>		<b>(1.1)</b>
<b>Produits et charges non récurrents</b>		
Amortissement du goodwill	3	(4'734.2)
Perte de capital sur participation	4	(2'481.3)
<b>Total des produits et charges non récurrents</b>		<b>(7'215.5)</b>
<b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>		<b>(376.4)</b>
Impôts		(0.1)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(376.5)</b>

## Bilan statutaire

ACTIFS	Note	31.12.2020 CHF millions
<b>Actifs circulants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		61.9
Actifs de régularisation		0.5
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>62.4</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations financières		4.5
Participations	4	4'032.9
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4'037.4</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>4'099.8</b>

PASSIFS ET FONDS PROPRES	Note	31.12.2020 CHF millions
<b>Engagements à court terme</b>		
Passifs de régularisation		5.9
<b>Total des engagements à court terme</b>		<b>5.9</b>
<b>Engagements à long terme</b>		
Emprunts obligataires	5	150.0
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>150.0</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital-actions	6	0.1
Réserve légale issue du capital	7	
Réserve issue d'apport de capital		1'543.8
Autres réserves de capital		<u>2'776.5</u>
		4'320.3
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Résultat net de la période		(376.5)
<b>Total des fonds propres</b>		<b>3'943.9</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES</b>		<b>4'099.8</b>

## Notes sur les comptes statutaires

### Note 1 - Principes comptables

Pargesa SA ("la Société") a son siège social à 11, Grand-Rue, 1204 Genève, Suisse. La Société a été créée en date du 11 mars 2020 et inscrite au Registre du commerce du canton de Genève en date du 18 mars 2020 sous la dénomination Parjointco Switzerland SA. Le 15 février 2021, la Société a changé de nom pour celui de Pargesa SA. Son but principal consiste en l'achat, vente, détention, administration et gestion de participations dans les domaines financier, commercial et industriel.

A la suite d'une offre publique d'échange d'actions au porteur Pargesa Holding SA contre actions GBL (Groupe Bruxelles Lambert) réalisée par Pargesa SA au cours de l'année 2020, cette dernière a fusionné avec Pargesa Holding SA, le 20 novembre 2020, avec un effet rétroactif au 15 juillet 2020, en l'absorbant.

Les comptes sont établis conformément aux exigences de la loi suisse sur les sociétés contenues dans le Code des obligations (CO). Ils sont établis selon le principe du coût historique et présentés en millions de francs suisses.

La Société est soumise par la loi à un contrôle ordinaire et établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue. En application de l'art. 961d al. 1 CO, la Société a renoncé à publier les informations supplémentaires dans l'annexe des comptes annuels et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

#### Monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de l'entreprise est le franc suisse. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. A la fin de l'exercice, les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, à l'exception des actifs immobilisés qui sont convertis aux taux historiques. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat à l'exception des gains non réalisés qui sont différés.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue et les dépôts à court terme de moins de 3 mois.

#### Comptes de régularisation actifs et passifs

La rubrique "Actifs de régularisation" comprend les charges payées d'avance et les produits à recevoir. La rubrique "Passifs de régularisation" comprend les charges à payer et les produits perçus d'avance.

#### Participations

Les participations détenues directement sont évaluées individuellement au coût d'acquisition (y compris les frais liés) moins les éventuelles corrections de valeur.

#### Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Les agios/disagios sont inscrits au bilan au moment de l'émission et repris par le compte de résultat pendant la durée de l'emprunt. Les frais d'émission sont compensés avec un éventuel agio, le solde étant imputé au compte de résultat.

#### Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont comptabilisés dès l'établissement du droit pour Pargesa SA à en percevoir le paiement.

### Note 2 - Dividendes sur participation

Ce poste représente les distributions reçues de Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, durant l'exercice, d'un montant total de CHF 6'843.7 millions.

Elles se répartissent entre (i) la distribution d'une créance de Pargesa Netherlands B.V., en liquidation envers la Société d'un montant de CHF 2'811.3 millions, cette créance représentant la cession, en 2020, d'actions GBL par Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, à la Société dans le cadre de l'offre publique d'échange (voir également note 3) et (ii) la distribution d'actions GBL détenues par Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, valorisées au prix du marché à la date de distribution, pour un montant de CHF 4'032.4 millions.

### Note 3 - Goodwill

Suite à l'offre publique d'échange de Pargesa SA (anciennement Parjointco Switzerland SA) sur Pargesa Holding SA, qui a été publiée le 22 avril 2020 et a abouti en juillet 2020, la Société a fusionné avec Pargesa Holding SA par absorption de cette dernière en date du 20 novembre 2020. La fusion a été réalisée avec un effet rétroactif au 15 juillet 2020.

Une perte de fusion a été activée au bilan au titre de goodwill. Ce goodwill représente la différence entre la valeur de la participation dans Pargesa Holding SA au bilan de la Société et la valeur comptable des actifs et des dettes de Pargesa Holding SA qui ont été absorbés lors de la fusion. Le goodwill, d'un montant de CHF 4'734.2 millions, a été amorti en totalité dans le compte de résultat en 2020.

## Note 4 - Participations

CHF millions		Pourcentage		
Sociétés	Pays du siège	Valeur comptable	d'intérêts détenus dans le capital	Pourcentage des droits de vote contrôlés
Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique	4'032.4 (1)	28.2%	43.2%
Pargesa Netherlands B.V., en liquidation	Pays-Bas	0.5	100.0%	100.0%
<b>Total</b>		<b>4'032.9</b>		

(1) La participation en GBL provient de la distribution des actions GBL par Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, à Pargesa SA et qui ont été valorisées sur la base du cours de bourse de clôture à la date de la distribution.

Groupe Bruxelles Lambert SA ("GBL") et Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, sont des sociétés holdings dont le but principal est la gestion de participations.

Fin novembre 2020, Pargesa Netherlands B.V. est entrée en liquidation. Au mois de décembre 2020, elle a procédé à une avance sur liquidation d'un montant de CHF 109.0 millions, montant qui a été comptabilisé en diminution de la valeur de l'actif.

Compte tenu des distributions effectuées par Pargesa Netherlands B.V., en liquidation (voir également note 2), et de la réduction de sa valeur en raison desdites distributions, la valeur de la participation de Pargesa Netherlands B.V., en liquidation a été ramenée à la valeur de ses fonds propres comptables au 31 décembre 2020. La charge comptabilisée d'un montant de CHF 2'481.3 millions représente ainsi une perte en capital sur ladite participation.

## Note 5 - Emprunt obligataire

CHF millions	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Prix d'émission	Durée	Valeur comptable 31.12.2020
Emetteur					
Pargesa SA	150.0	0.875%	100.605%	24.04.2015-24.04.2024	150.0
<b>Total</b>	<b>150.0</b>				<b>150.0</b>

L'obligation est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange et est remboursable au pair à l'échéance. Cet emprunt a été repris de Pargesa Holding SA lors de la fusion le 20 novembre 2020.

## Note 6 - Capital-actions

Le capital-actions de la Société est composé de:

CHF millions	Nombre d'actions	Nominal 31.12.2020
Actions nominatives de CHF 100 chacune, entièrement libérées		
	1'000	0.1
<b>Total</b>	<b>1'000</b>	<b>0.1</b>

## Note 7 - Réserve légale issue du capital

La réserve légale issue du capital a été constituée lors de l'apport des actions Pargesa Holding SA par Parjointco SA dans le cadre de l'offre publique d'échange de Pargesa SA sur Pargesa Holding SA (voir également note 3). L'apport a été valorisé sur la base de l'actif net réévalué de Pargesa Holding SA au moment de l'apport, soit CHF 4'503.8 millions et réparti entre le poste "Réserve issue d'apport de capital" pour CHF 1'727.3 millions qui correspond au capital et à la réserve issue d'apport de capital de Pargesa Holding SA à la date de l'apport, le solde étant attribué au poste "Autres réserves de capital" pour un montant de CHF 2'776.5 millions.

A la suite de la fusion entre Pargesa SA et Pargesa Holding SA, le 20 novembre 2020, le dédommagement (promissory note) versé aux actionnaires minoritaires de Pargesa Holding SA, d'un montant de CHF 183.5 millions, a été prélevé sur la réserve issue d'apport de capital.

Une distribution effectuée aux actionnaires à partir de la réserve issue d'apports de capital est effectuée sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%.

## Note 8 - Autres engagements

CHF millions	31.12.2020
Engagement de souscription au fonds de "private equity" Sagard II	4.5
Garanties émises en faveur de tiers	0.1
<b>Total</b>	<b>4.6</b>

### **Note 9 - Emplois à plein temps**

Pargesa SA a une moyenne annuelle d'emplois à plein temps inférieure à 10.

### **Note 10 - Evaluation des risques**

Le Conseil d'administration a procédé à une évaluation des risques. L'évaluation a porté sur l'identification des risques de l'entreprise dans les domaines de la stratégie, des opérations, de la conformité et de la finance. Le Conseil d'administration a examiné l'impact potentiel des risques identifiés, leur probabilité de survenance et les mesures et contrôles en place.

### **Note 11 - Evénements subséquents**

En date du 15 février 2021, la Société Parjointco Switzerland SA a changé de nom et s'appelle désormais Pargesa SA.

Courant février 2021, Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, a procédé à une distribution finale en faveur de Pargesa SA d'un montant de CHF 0.5 million. Cette distribution a été suivie par la clôture de la liquidation, Pargesa Netherlands B.V., en liquidation, ayant dès lors cessé d'exister.

### Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice disponible

	11.03-31.12.2020 CHF millions
<b>Bénéfice disponible</b>	
Résultat net de la période	(376.5)
<b>Perte disponible</b>	<b>(376.5)</b>
<b>Répartition</b>	
Report à nouveau	(376.5)
<b>Perte répartie</b>	<b>(376.5)</b>

### Proposition du Conseil d'administration relative à la distribution d'un dividende à partir des autres réserves de capital

	11.03-31.12.2020 CHF millions
<b>Solde des autres réserves de capital</b>	
Solde des autres réserves de capital avant la distribution	2'776.5
Dividende	(125.0)
<b>Solde des autres réserves de capital après la distribution</b>	<b>2'651.5</b>

Si la proposition est approuvée, le dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sera mis en paiement le 10 mai 2021.

Ce montant sera payé en versant l'équivalent en EUR, à la date de l'Assemblée générale, de CHF 125.0 millions.

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Pargesa SA (anciennement Parjointco Switzerland SA), Genève**

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Pargesa SA, comprenant le compte de résultat statutaire, le bilan statutaire, et les notes sur les comptes statutaires pour la période allant de la création de la société le 11 mars au 31 décembre 2020 (« la période »).

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour la période, présentés aux pages 88 à 94 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Bases de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)**

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas d'élément clé d'audit correspondant à la définition mentionnée ci-dessus.

#### **Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de

l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse:

[https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision.](https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision)

Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**


Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la répartition du bénéfice disponible est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

### **Deloitte SA**



Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Alexandre Ribordy  
Réviseur agréé

Genève, le 7 avril 2021

# Lexique des indicateurs alternatifs de performance

## REMARQUE GENERALE

La terminologie spécifique utilisée dans le chapitre "Comptes consolidés du Groupe Pargesa" dédiée aux "Comptes consolidés au 31 décembre 2020" renvoie au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les termes présents dans le rapport et qui ne sont pas un référentiel IFRS sont expliqués ci-dessous par ordre alphabétique.

## ACTIF NET REEVALUE

L'évolution de l'actif net réévalué de Pargesa constitue, au même titre que l'évolution de son résultat, un critère important d'appréciation de la performance du Groupe.

L'actif net réévalué est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant à la valeur de marché du portefeuille de participations, la trésorerie brute, déduction faite de l'endettement brut.

Le calcul de l'actif net réévalué est effectué en reprenant, d'une part, les actifs et passifs de Pargesa à l'exclusion de la participation dans GBL, et, d'autre part, la quote-part de Pargesa dans la valeur du portefeuille, de la trésorerie nette ou de l'endettement net et des autres actifs et passifs de GBL.

L'actif net réévalué est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et de la juste valeur et des taux de change courants pour les participations non cotées ainsi que les fonds de private equity et autres fonds d'investissement (Sienna Capital).

Les principes de valorisation retenus pour le portefeuille sont les suivants:

- les participations cotées et les actions détenues en autocontrôle sont évaluées au cours de clôture. Néanmoins, la valeur des actions affectées à la couverture d'engagements éventuels pris par le Groupe est plafonnée au prix de conversion/d'exercice;
- les participations non cotées sont valorisées à leur juste valeur (Webhelp et Piolin II/Parques Reunidos); les participations non cotées récentes étant valorisées à leur coût d'acquisition pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations possibles;
- en ce qui concerne le portefeuille de Sienna Capital, détenu par GBL, sa valeur correspond à la somme de ses différentes participations, valorisées à leurs valeurs de marché, telles que fournies par les gestionnaires de fonds, à laquelle est ajoutée la trésorerie nette de Sienna Capital ou, le cas échéant, de laquelle est déduit l'endettement net externe de Sienna Capital.

D'autre part, l'**actif net réévalué** vu de façon transitive ou la valeur transitive représente la valeur des participations, des actions propres et de la trésorerie/dette nette détenues par Pargesa compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant la valeur totale de chaque composant de l'actif net réévalué, décrit ci-dessus, par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (28% au 31 décembre 2020).

## POURCENTAGES DE DETENTION, D'INTERET ET DE VOTE

Dans sa communication financière, Pargesa utilise différents pourcentages qui ont trait à la détention du capital et aux droits de vote y afférents:

- **% de détention directe:** il s'agit du pourcentage du capital que Pargesa détient directement dans l'investissement calculé sur la base du nombre d'actions émises à la fin de la période sous revue;
- **% de détention totale:** il représente le pourcentage de capital détenu par Pargesa, soit directement, soit au travers de sa participation dans GBL, dans les autres participations, consolidées ou non;

- **% d'intérêt économique:** il représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des bonis (malis) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit "financier" ou "pécuniaire" du Groupe dans ses filiales et participations;
- **% total en droit de vote:** il s'agit du pourcentage détenu directement et indirectement à travers les sociétés intermédiaires consolidées. Il est calculé sur la base des droits de vote existants à la fin de la période sous revue;
- **% d'intérêt transitif:** il représente le pourcentage de détention des participations compte tenu du pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL. Il se calcule en multipliant le pourcentage de détention totale des participations par le pourcentage de détention directe de Pargesa dans GBL (28% au 31 décembre 2020).

## **SECTEUR HOLDINGS**

Il comprend la maison-mère Pargesa et ses filiales, y compris GBL, dont le but principal est la gestion de participations, ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées.

## **SOCIETES OPERATIONNELLES**

Les sociétés opérationnelles sont les sociétés contrôlées ou mises en équivalence par le Groupe et ayant une activité commerciale. Sont exclues les sociétés holdings du Groupe lui permettant de détenir directement ou indirectement les investissements.

## **TRESORERIE NETTE OU DETTE NETTE/ENDETTEMENT NET**

La trésorerie nette ou, le cas échéant, l'endettement net, se compose de la trésorerie brute et de l'endettement brut. L'endettement brut comprend l'ensemble des dettes financières du Secteur holdings (emprunts obligataires et dettes bancaires) à leur valeur nominale de remboursement, ainsi que les emprunts convertibles émis par GBL. La trésorerie brute comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Secteur holdings. Elle est évaluée à la valeur comptable.

L'endettement net direct de Pargesa se compose de la trésorerie brute directe et de l'endettement brut direct de Pargesa (maison-mère).